LA LIBERTÉ

J.A. 1700 Fribourg 1
N° 66 1 fr.
MARDI 17 DÉCEMBRE 1985

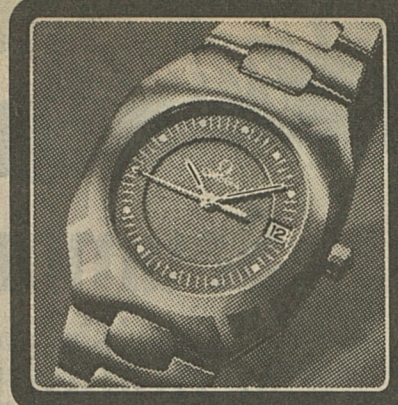

OMEGA
Quartz, étanche à 120 m,
glace saphir Fr. 2950.–
Modèles hommes dès Fr. 1800.–
Modèles dames dès Fr. 1650.–

borruat nuoffer
Horlogerie-Bijouterie-Orfèvrerie
Rue de Romont 7 · Fribourg

2,4 milliards pour des nouvelles lignes CFF

Rectification fribourgeoise

Hier, le Conseil fédéral a demandé au Parlement d'ouvrir les crédits pour la construction de quatre nouvelles lignes CFF: 2,4 milliards de francs. En pays fribourgeois, la ligne Vauderens-Villars-sur-Glâne devrait voir le jour d'ici l'an 2000. Lib/Alain Wicht

3

En ville de Fribourg

Un «Monsieur Culture»

Depuis six mois, un jeune enseignant tente de sensibiliser les enfants de Fribourg à la culture, de les éduquer à être les spectateurs de demain. Un objectif ambitieux! Lib/Alain Wicht

14

Fribourg: Tribunal cantonal

Tir sur les juges

La justice fribourgeoise est de plus en plus souvent remise en question. C'est le cumul des fonctions de juge d'instruction et de juge de répression qui semble avoir mal à la patte...

Un avocat l'a une nouvelle fois dénoncé hier.

9

LA LIBERTÉ

114e ANNÉE

9 Granges-Paccot: échec aux enfants

11 Chapelle bulloise: clocher vole...

14 Devant le juge: patron condamné

17 Basket suisse: miser sur les jeunes

19 Volleyball: le week-end des Fribourgeois

20 21 Mortuaires

Bruit de chaîne à Fribourg

«Téléciné»: c'est oui

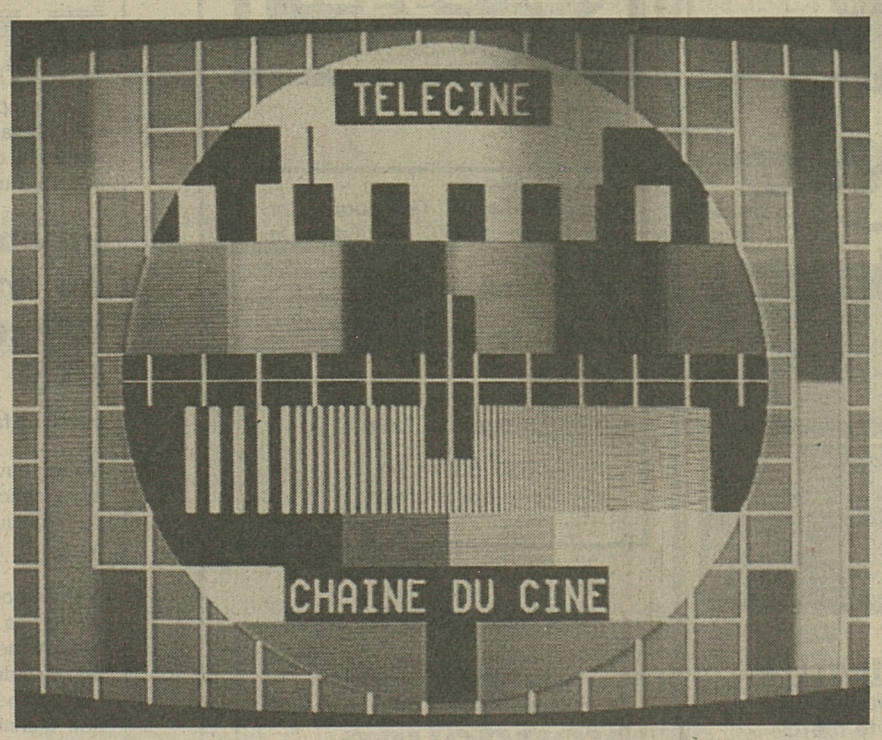

Ça n'est pas officiellement acquis mais ça l'est officieusement: «Telenet» diffusera dès le mois de février prochain la nouvelle chaîne télévisée, romande et payante «Téléciné».

Et comme les cadeaux vont toujours par deux, «Telenet» diffusera aussi les programmes de la première chaîne italienne, «RAI Uno». Et cela pour les fêtes.

Keystone

27

Entretiens sur l'Afghanistan

Reprise à Genève

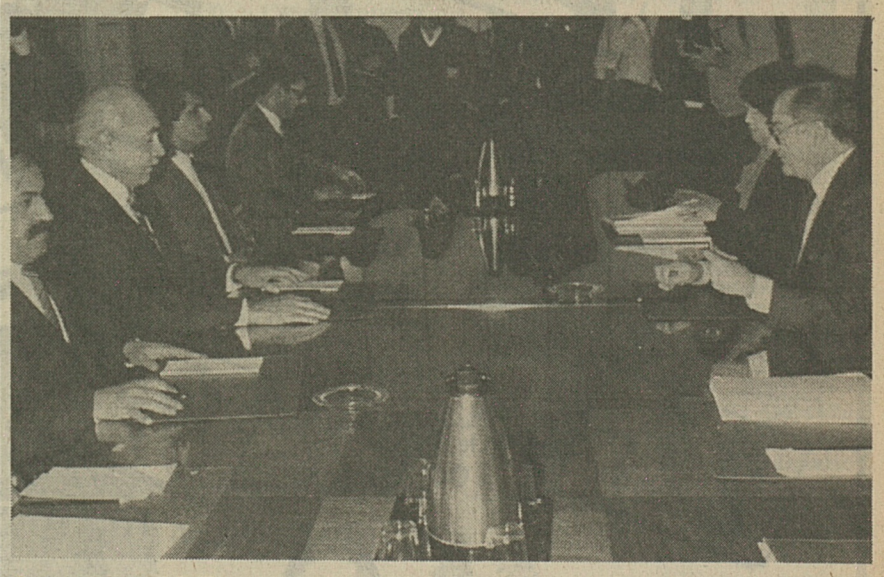

Le médiateur M. Diego Cordovez (à dr.) face à la délégation afghane conduite par M. Chah Mohamed Dost. Keystone

Menés par l'intermédiaire des Nations Unies, représentées par M. Diego Cordovez (Equateur), les entretiens indirects sur l'Afghanistan ont repris hier après midi au Palais des nations.

Aucune déclaration à la presse n'est prévue avant vendredi qui devrait marquer la fin de cette nouvelle série de discussions en cours depuis juin 1982, a indiqué un porte-parole de l'ONU.

M. Cordovez a accueilli tout d'abord le ministre pakistanais des Affaires étrangères, M. Yacoub Khan, et, un quart d'heure plus tard, son homologue afghan, M. Mohamed Dost.

Le problème afghan a été abordé lors de la rencontre de novembre entre MM. Reagan et Gorbatchev mais rien de précis n'a été divulgué sur le contenu de la discussion. (ATS)

8

PUBLICITÉ

Rentenanstalt

Depuis 1857
à l'avant-garde en matière d'assurances-vie
INDIVIDUELLES et COLLECTIVES
AGENCE GÉNÉRALE À FRIBOURG
Marius Simonet
Route des Alpes 1
☎ 037/22 12 20

Cyclisme romand

Incidents malvenus

15

Gottéron

Finir en beauté

22

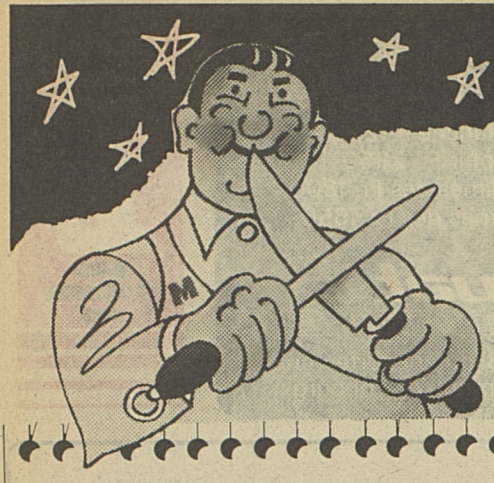

Table de Fêtes

Jambon fumé

roulé, sans os
pièces de 800-3000 g

le kg **15.–**

Saumon «Pacific» fumé

avec peau, sans arêtes
morceaux de 300-500 g

les 100 g **3.20**

Canards importés, surgelés

sans abattis
pièces de 1,5 - 2 kg

le kg **5.30**

Baudroie

les 100 g ~~3.55~~ **3.10**

Filets de cabillaud

les 100 g ~~1.30~~ **1.10**

MIGROS
60 ans d'une idée jeune

DES OUTILS A PETITS PRIX

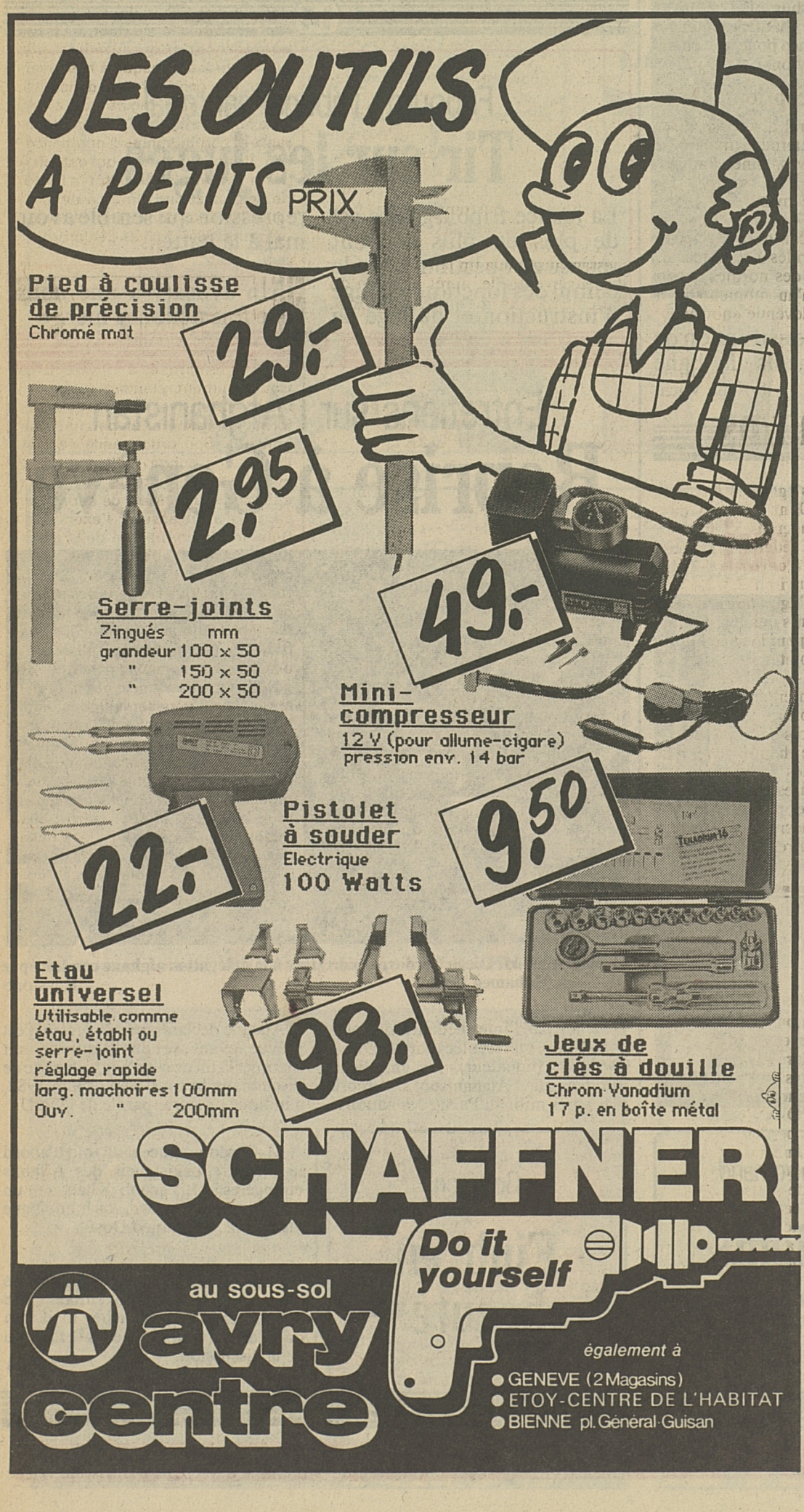

Pied à coulisse de précision
Chromé mat
29.–

2.95

49.–

Serre-joints

Zingués	mm
grandeur	100 x 50
"	150 x 50
"	200 x 50

Mini-compresseur
12 V (pour allume-cigare)
pression env. 14 bar

22.–

Pistolet à souder
Electrique
100 Watts

9.50

Etau universel
Utilisable comme étau, établi ou serre-joint
réglage rapide
larg. machoires 100mm
Ouv. " 200mm

98.–

Jeux de clés à douille
Chrom Vanadium
17 p. en boîte métal

SCHAFFNER
Do it yourself

au sous-sol
avry centre

également à
- GENEVE (2 Magasins)
- ETOY-CENTRE DE L'HABITAT
- BIENNE pl. Général-Guisan

GARAGE-CARROSSERIE GENDRE SA

Audi · VW · Porsche

Route de Villars 105
FRIBOURG
037/24 03 31

Nous engageons un **MAGASINIER** pour notre service de vente de pièces détachées.

Si possible quelques connaissances techniques dans la branche automobile, travail sur ordinateur.

Entrée en fonction: début janvier 1986 ou à convenir.

Faire offres écrites en y joignant les documents usuels à:
Garage-Carrosserie GENDRE SA, route de Villars 105, 1701 **Fribourg**

Le garage vraiment complet... tout sous le même toit...

Nous cherchons
dames
pour le nettoyage de bureaux
à Fribourg.
Date d'entrée: à convenir.
Horaire: lundi - vendredi
env. de 18 h. à 21 h.

honegger
NETTOYAGES SA

Confiserie Tea-Room Carmen, 1470 Estavayer-le-Lac,
cherche

UNE SERVEUSE

pour un remplacement à partir du 10 janvier 1986.

☎ 037/63 10 20
Fam. Ed. Brulhart

17-1626

On cherche

vendeuse qualifiée

pour l'un de nos rayons de boucherie-charcuterie.

Prestations sociales de l'USMB.

Entrée: 1er mars 1986.

Faire offres à:
Boucherie S. Papaux,
rue Guillimann 8,
1700 Fribourg,
☎ 037/22 45 86

17-70

Désirez-vous collaborer à la structuration du réseau des télécommunications PTT ?

PTT

Pour compléter notre équipe de la division des réseaux interurbains de la Direction générale des PTT à Berne, nous avons besoin d'un jeune

ingénieur électricien ou en télécommunications ETS

sachant faire preuve d'initiative.

Notre nouveau collaborateur coopérera à la planification des sections de transmission du réseau suisse des télécommunications.

Afin de pouvoir construire des installations modernes et économiques répondant aux besoins de la téléphonie, du télex, du Télé-fax, du vidéotex et d'autres réseaux, il nous faut des personnes ayant une solide formation technique, sachant planifier et procéder à des études de rentabilité; elles doivent être disposées à se familiariser avec la technique de transmission analogique et numérique.

Le chef de la section de la planification, M. Hadorn, ☎ 031/62 24 11, renseignera volontiers ceux que ce poste intéresse.

Prière d'adresser la lettre de candidature accompagnée du curriculum vitae et des copies de certificats à la

DIRECTION GÉNÉRALE DES PTT, division principale des services du personnel, 3030 Berne.

Incendie de la forêt de Balzers

Députés alarmés

Tout, tout, tout : les conseillers nationaux ont tout voulu savoir sur les causes de l'incendie de la forêt du Liechtenstein, le 5 décembre dernier, par l'armée suisse. Le chef du Département militaire fédéral, Jean-Pascal Delamuraz, a tenté de les calmer en leur donnant les informations dont il dispose actuellement. Pour le reste, il faudra attendre le rapport du DMF.

CONSEIL NATIONAL

Sept députés ont «cuisiné» le chef du DMF hier après midi, lors de la traditionnelle heure des questions au Conseil national. Toutes les prescriptions de sécurité ont-elles été respectées? Quelles sont les causes de cette catastrophe? Qui est responsable? Et Jean-Pascal Delamuraz de dérouler le fil des événements. Cinq décembre: l'armée suisse procède à des exercices de tir effectués avec tube-roquette de 8,3 cm. Au début, tout se passe bien. Soudain, le foehn se lève. Et c'est la catastrophe: 150 hectares de forêts brûlent. La forêt endommagée est pour la plus grande partie sur territoire suisse, mais propriétaire de la commune de Balzers (FL). Aucun doute, affirme le chef du DMF: vu la violence du foehn, toutes les prescriptions de sécurité ont été observées (pas de munition lumineuse). Reste à savoir si elles ont été adaptées aux circonstances. En ce qui concerne la rapidité d'intervention, seule l'enquête qui se poursuit actuellement pourra dire si elle fut adéquate. «Mais s'il y a faute», avertit le conseiller fédéral, «les responsables seront punis. Les relations de bon voisinage avec le Liechtenstein peuvent se rétablir.» Quant au montant des dégâts, il est impossible à chiffrer pour le moment, mais de toute façon il sera entièrement couvert par la Confédération.

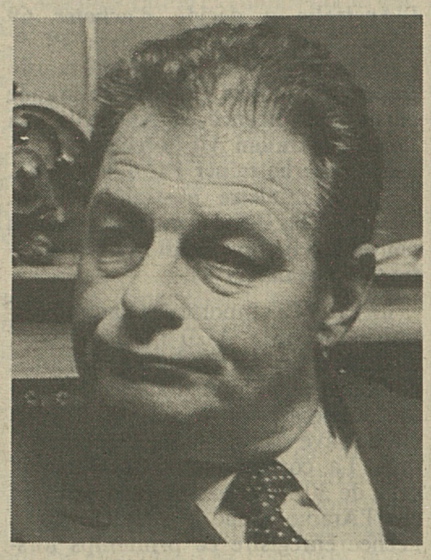

Keystone

En faveur d'un renouveau

Trois pays (les USA, la Grande-Bretagne et Singapour) ont aujourd'hui quitté l'UNESCO, l'organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture. Malgré les soubresauts qui agitent l'organisation (directeur général contesté, mauvaise gestion), le Conseil fédéral demeure convaincu que la Suisse doit rester membre. Cette position, le patron du Département des affaires étrangères, Pierre Aubert, l'a répétée une fois de plus à Laurent Butty (pdc/FR), Pierre de Chastonay (pdc/VS) et Kurt Müller (rad/ZH). Il est clair, a constaté Pierre Aubert, que le départ de la Grande-Bretagne entraînera une coupe de 4,6% des ressources de l'organisation, ce qui l'obligera à remanier son programme. Mais la Suisse continuera à travailler en faveur d'un renouveau de l'UNESCO, en mettant particulièrement l'accent sur le projet de la lutte contre l'analphabétisation. Et surtout, Pierre Aubert a bien scandé que les problèmes de l'UNESCO n'ont rien à voir avec l'ONU et ne doivent avoir aucune incidence sur notre entrée dans le temple de Manhattan.

LCW

En bref - en bref -

Après la traditionnelle heure des questions, le Conseil national a pris les décision suivantes:

- il a adopté par 107 voix contre 32 une motion du radical tessinois Sergio Salvioni imposant la planification d'une ligne ferroviaire à travers les Alpes, et adopté sans opposition la seconde partie du projet, présentée sous forme de postulat, qui demande de faire démarrer les travaux de construction dans les plus brefs délais;
- il a également adopté sans oppposition un postulat similaire du socialiste thurgovien Rolf Weber qui demande en outre que l'on mette sur le même pied les tunnels du Gothard et du Splügen;
- enfin, il a abordé le problème controversé des initiatives populaires accompagnées d'un contre-projet. La discussion se poursuit aujourd'hui.

(ATS)

Le Conseil fédéral en bref

Nicaragua et nominations

Le Conseil fédéral, qui n'a pas réussi à terminer ses travaux et devra siéger à nouveau vendredi, n'en a pas moins traité au pas de charge de nombreux objets hier matin. Non sans prendre le temps d'un entretien d'une heure avec le président du directoire de la Banque nationale Pierre Languetin, d'où s'est dégagée une «parfaite identité de vues» sur la situation monétaire et conjoncturelle ainsi que sur les objectifs d'expansion monétaire en 1986. Il a également réglé les dossiers suivants.

Ville - campagne: il a approuvé le message où il demande aux Chambres de rejeter l'initiative qui porte ce nom et dont le but est de lutter contre la spéculation foncière, prenant par la même occasion connaissance d'un rapport d'experts sur la question de l'évolution du droit foncier.

Léman: il a arrêté la décision relative à la participation de la Confédération aux coûts de construction d'un nouveau barrage régulateur du niveau du lac à Genève, fixée à 22,76 millions ou 50% du coût de la variante «barrage seul», c'est-à-dire sans la centrale électrique prévue.

Compensation: il a décidé de réajuster de 2,9% pour 1986 les rétributions et rentes actuelles du personnel fédéral afin de compenser le renchérissement.

Recherche: il a décidé de la répartition des subventions pour la recherche, qui atteindront 194 millions en 1986, entre les diverses institutions intéressées.

Sites protégés: il a approuvé la 3e série de l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse, qui touche les cantons de Schaffhouse, Glaris, Grisons, Neuchâtel et Schwytz.

Développement: il a accordé 30,1 millions pour des actions de développement rural au Honduras et au Nicaragua.

Nominations. Il a nommé: M. Hans Sieber à la direction de l'Office fédéral des questions conjoncturelles; Mme Yvette Jaggi à la présidence de la Commission fédérale de la consommation.

(ATS)

Grave question

Même si selon la loi les Sept Sages sont des conseillers fédéraux, la Chancellerie fédérale ne voit aucune raison d'interdire aux journalistes d'appeler ministres les membres du Gouvernement suisse.

C'est en substance ce qu'a répondu lundi Walter Buser, chancelier de la Confédération, à Markus Ruf (AN/BE) lors de l'heure des questions du Conseil national. Le jeune député bernois s'étonnait de ce que les membres du Conseil fédéral soient toujours plus fréquemment affublés par les médias du titre de ministre réservé, selon lui, à certains membres du corps diplomatique.

(AP)

Lutte contre la pollution de l'air

L'estocade fédérale

Le grand coup annoncé par le Conseil fédéral contre la pollution de l'air a été porté hier. Dès le 1er mars prochain, toute une panoplie de mesures sera déployée. Le Conseil fédéral a en effet décidé de mettre en vigueur, à cette date, la nouvelle ordonnance sur la protection de l'air. Ce texte, en exécution de la loi sur la protection de l'environnement, mettra en œuvre une série de dispositions qui réduiront les nuisances dues à l'industrie et à l'artisanat. Après l'estocade donnée dans le secteur des gaz d'échappement (normes américaines appliquées en juillet 1987) et celle assénée contre les fumées des chauffages à mazout (contrôle obligatoire depuis le début de cette année, etc.), le nouvel arsenal de mesures devrait sensiblement purifier l'air (effets mesurables à partir des années 90).

La stratégie est en deux temps, a expliqué le conseiller fédéral Alphons Egli. D'abord, les mesures décidées visent la pollution à la source. C'est la phase «préventive». On appliquera environ 150 valeurs limites pour diverses substances toxiques rejetées par les installations de l'industrie et de l'artisanat. Toutes les installations de combustion (y compris celles des ménages) et une quarantaine d'installations industrielles seront touchées, les nouvelles aussi bien que les anciennes, ces dernières devant être assainies dans un délai de 5 ans. Des prescriptions particulières seront valables pour les combustibles et les carburants (teneur en soufre des huiles de chauffage et teneur en plomb de l'essence pour les véhicules routiers et les avions).

Mesures exceptionnelles

Le Conseil fédéral a vu loin. Si la pollution devait atteindre, malgré les mesures préventives, une ampleur dangereuse pour la santé, une deuxième série de mesures – exceptionnelles, celles-là – devrait être prise. Ce serait alors aux cantons et éventuellement aussi aux villes à renforcer les mesures et à fixer des normes encore plus sévères jusqu'au moment où la situation serait redevenue «normale». Ce plan exceptionnel a donc pour but de ramener la charge polluante, en l'espace de 5 ans, en dessous du seuil autorisé des nuisances. Il pourrait aussi comprendre des mesures pour canaliser ou diminuer le trafic, et même des interdictions!

Effets escomptés

Parmi les effets escomptés (à partir des années 90): les émissions d'acide chlorhydrique diminueront de 90 à 95 % dans le voisinage des usines d'incinération des ordures; celles des métaux lourds baisseront de 90 % dans les usines de zingage à chaud ; l'anhydride sulfureux diminuera de 20 à 30 %; les hydrocarbures: réductions encore difficiles à évaluer; il y aura moins d'odeurs provenant de la torréfaction du café et des imprimeries. Enfin, le feu vert est donné pour un autre train de mesures qui viendront, plus tard, s'ajouter à celles de l'ordonnance. L'une d'elles est de grande portée: il s'agirait d'instituer, pour favoriser le transfert du transport privé au transport public, une taxe supplémentaire sur les carburants. Préparation du message jusqu'à la fin janvier, mise en vigueur éventuelle, après décision du Parlement, dans une année.

R.B.

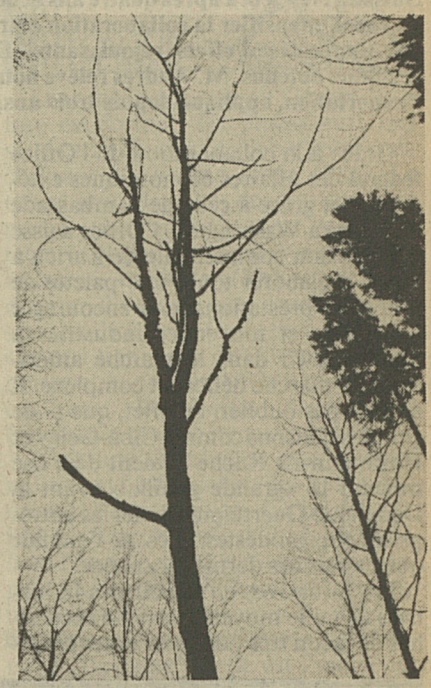

Une décision qui a suscité plus qu'un soupir de soulagement dans les milieux concernés... Lib/Alain Wicht

Dynamite

Ça n'avait l'air de rien, quand Alphons Egli a lancé, hier, à l'issue de la séance du Conseil fédéral, une petite phrase. Presque à la sauvette. Or, elle contient de la dynamite. Il ne s'agit rien moins que d'une taxe supplémentaire sur les carburants et combustibles d'origine fossile. Donc, sur tout ce qui est fait à partir du pétrole. Aussitôt la batterie des questions a frappé de plein fouet les deux conseillers fédéraux présents, MM. Egli et Schlumpf.

COMMENTAIRE

Deux remarques s'imposent. Le Gouvernement relance vigoureusement l'offensive pour sauver les forêts et régénérer un peu notre air ambiant. Son ordonnance va très loin si l'on songe qu'il pourrait y avoir des interdictions en cas de situation grave. Mais ce serait aux cantons à en assurer l'exécution. Seraient-ils en mesure de prendre des décisions aussi graves alors qu'ils n'ont plus tellement l'habitude – à quelques exceptions près – de s'engager à fond pour des tâches d'intérêt national? Ensuite, il y a ce projet de taxe pétrolière qui va tout à fait dans le sens des conceptions générales – transports et énergie – et qui vise à pousser les gens dans le train. Mais quel tollé ne manquera-t-elle pas de provoquer quand commencera le débat au Parlement et dans la population. Courageux, les deux conseillers fédéraux. Mais l'affaire sera-t-elle mieux menée que ne l'a été celle des 100 km à l'heure, si vite enterrée?

Roland Brachetto

Nouvelles lignes CFF

Prochains coups de pioche?

Quatre nouvelles lignes CFF doivent être construites. Dont l'une en pays fribourgeois (Vauderens-Villars-sur-Glâne). Le Conseil fédéral a demandé hier au Parlement d'ouvrir les crédits nécessaires. Soit environ 2,3/2,4 milliards de francs. Il s'agira même d'autoriser des engagements financiers de 5,1 milliards de francs pour l'ensemble des investissements projetés.

C'est là une première phase de réalisation du grand projet «Rail 2000» connu depuis le mois de mars. But de l'exercice: rendre le chemin de fer plus attractif grâce à des trains plus fréquents, de meilleures correspondances, des temps de parcours moins longs, un confort accru et des prestations supplémentaires. Réalisation: jusqu'en l'an 2000.

Les quatre nouvelles lignes dont le Parlement devra débattre sont: Vauderens-Villars-sur-Glâne (FR), Mattstetten-Rothrist (SO), Olten-Muttenz (SO/BL) et Zurich-aéroport-Winterthour (ZH). Le nouveau tronçon fribourgeois, qui suivra en partie la ligne actuelle, réduira le temps de parcours et augmentera la capacité de transport. Un problème se pose pour la ligne Mattstetten-Rothrist (entre Berne et Olten): le Conseil fédéral a choisi la variante sud qui ferait disparaître davantage de terres agricoles. Une opposition s'est déjà manifestée contre ce tracé provisoire. Mais la variante Nord coûterait 300 à 400 millions de plus. Elle suivrait en grande partie la N1 et la ligne ferroviaire du pied du Jura. Au Parlement d'en décider.

RB

Recherche de personnes et d'objets

RIPOL dira tout très vite

Terminée, la compulsion laborieuse du registre des signalements! Dès le 1er janvier 1986, policiers et douaniers se pencheront sur le système – beaucoup plus rapide – de recherches informatisées de police (RIPOL). Recherche de personnes ou objets perdus: le RIPOL dira tout en un minimum de temps. Sa nourriture? Les données fournies par le «Moniteur suisse de police», l'Office fédéral de la police, celui des étrangers, la Direction générale des douanes, la justice militaire, les autorités cantonales judiciaires et policières.

Ce n'est pas à l'aveuglette que le Conseil fédéral autorise, l'année prochaine, policiers et douaniers à se brancher sur l'informatique. En août 1984, il avait permis à six cantons (Berne, Lucerne, Soleure, Argovie et les deux Bâle) et à six postes de douane (dont Perly et Vallorbe) de se raccorder – à titre d'essai – au système de recherches informatisées de police RIPOL. L'interrogation directe, par les postes frontières et les commandements de police cités, des données enregistrées dans le RIPOL a permis d'augmenter de près de 50% l'arrestation de personnes recherchées. La phase d'essai (prévue initialement jusqu'en 1987) a donc tenu toutes ses promesses. Elle a également dévoilé les lacunes à combler dans le domaine technique et les bases légales à élaborer.

Principaux objectifs

Fort de ces expériences–pilotes, le Conseil fédéral a décidé de raccorder dès le 1er janvier 54 postes frontières et les cantons qui le désirent.

Les principaux objectifs du RIPOL sont: d'arrêter des personnes dont le lieu de séjour est inconnu ou de rechercher ce lieu, dans l'intérêt d'une enquête pénale ou de l'exécution d'une peine; l'expulsion, le renvoi et le refoulement d'étrangers sans autorisation de séjour; la publication de permis de conduire non valables en Suisse; de rechercher des véhicules volés. Tout cela, grâce au signalement des personnes et des objets.

Sphère privée protégée

La protection de la sphère privée est garantie, affirme le Conseil fédéral. Toute personne, après identification, pourra demander à l'Office fédéral de police ou aux organes concernés les renseignements enregistrés qui la concernent, au besoin la rectification ou la destruction de données incorrectes. Un refus ne pourra lui être opposé qu'en vertu d'une poursuite pénale ou de l'exécution d'une peine.

La validité du système repose pour le moment sur une ordonnance applicable jusqu'au 31 décembre 1990: le temps de mettre au point la loi qui sera élaborée en relation avec la préparation d'une loi sur la protection des données.

Laure-Christine Wicht

Collaboration entre entrepreneurs suisses et américains

Le consulat ouvre la voie

De l'avis de l'ambassadeur Ernst Andres, qui va quitter le consulat général de la Suisse à New York après quatre ans et demi d'activité à sa tête, les efforts entrepris en vue d'intensifier la collaboration entre entrepreneurs suisses et américains ont été couronnés d'effets réjouissants. Dressant pour l'ATS un bref bilan des résultats obtenus, M. Andres relève notamment que le concept d'encouragement à l'exportation, appliqué depuis trois ans, commence à donner ses premiers fruits.

Grâce à la collaboration de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures et grâce à celle de l'ambassade de Suisse à Washington, l'Office suisse d'expansion commerciale de Zurich a réussi à élaborer toute une palette de nouvelles prestations pour encourager les petites et moyennes industries à prendre pied dans le marché américain, un marché délicat et complexe. Il ne faut pas oublier, en effet, que si de grandes maisons comme Ciba-Geigy et Hoffmann-La Roche avaient déjà osé franchir la «grande gouille» avant la Deuxième Guerre mondiale, les entreprises plus modestes, elles, ne l'ont fait que depuis ces dernières années.

Les initiatives en faveur des industries de taille moyenne ont été accueillies de façon très positive par les entrepreneurs concernés. Après une période d'hésitation, c'est surtout depuis le mois d'octobre que les demandes de renseignements adressées au consulat général ont commencé d'affluer. Pour un montant relativement modeste (5000 francs environ) les entrepreneurs qui s'y intéressent peuvent obtenir du consulat des analyses préliminaires ou des éclaircissements concernant le marché américain, et engager des recherches en vue de trouver un partenaire. Le consulat général travaille en collaboration avec des conseillers américains qui sont prêts à établir le contact entre entreprises des deux continents.

Ainsi que l'ambassadeur Ernst Andres tient à le souligner, il s'agit là d'une aide de départ, rendue possible grâce aux moyens qu'a la Confédération d'encourager les projets d'exportation. Mais encore faut-il avoir les moyens de tenir le coup un certain temps pour arriver à prendre pied dans le marché américain. Au cours de ces dernières années, il y a tout de même une douzaine de nouvelles entreprises qui ont ainsi réussi à faire leur entrée sur ce marché. Ce sont surtout des producteurs de biens de consommation et de biens d'investissement, mais aussi des représentants de la branche alimentaire, qui ont ainsi réussi à faire une percée aux Etats-Unis,

L'Office suisse d'expansion commerciale tient à la disposition de ceux que cela intéresse une brochure, intitulée «USA, Ihr Zielmarkt, votre marché cible», qui donne toute une série de conseils pratiques pour se familiariser avec le marché américain. Un questionnaire recensant les intérêts des partenaires américains pour les produits suisses est en cours d'élaboration au consulat général de New York.

Le département juridique du consulat s'occupe, lui, davantage de «tâches traditionnelles» comme la liquidation des successions ou les consultations sur des problèmes de droit. A ce propos, relève M. Andres, il est significatif de constater depuis quelque temps l'intérêt grandissant des industriels américains pour tout ce qui touche aux investissements en Suisse. Cela s'explique surtout par le fait que les frais de production sont assez bas. Quant aux investissements suisses aux Etats-Unis ils ont passé de 5 milliards de dollars en 1980 à 7,13 milliards de dollars en 1983. Ainsi que le constate en conclusion l'ambassadeur Ernst Andres, «il reste encore beaucoup à faire pour consolider et approfondir dans tous les domaines, la présence helvétique», aux Etats-Unis en général et à New York en particulier. Mais l'accueil réservé dans ce pays hôte est réjouissant et constitue un encouragement pour l'avenir. (ATS)

Annuaire suisse de la construction 85/86

L'édition 1985/86 vient de paraître. Depuis plus de 70 ans, cet ouvrage offre un aperçu complet et ordonné sur les industries du bâtiment, les industries de machines de chantier, les industries en installations électriques et électroniques. L'annuaire se divise en deux parties:

- Dans la première, les 80 000 adresses de l'industrie du bâtiment sont classées par cantons et communes.
- Dans la seconde, les mêmes adresses sont énumérées et classées d'après les branches. L'utilisateur a ainsi un aperçu sur plus de 300 branches.

L'édition 1985/86 est disponible chez Mosse Adress SA, Zurich, au prix de 155 francs. (Lib)

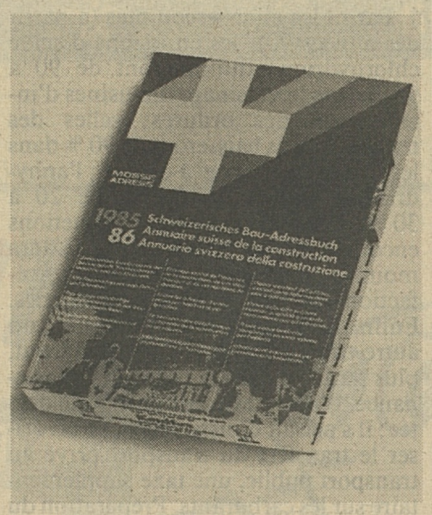

L'Australie préfère le PC-9 suisse

Léger mieux chez Pilatus

Succès pour la firme suisse Pilatus. L'Australie a décidé d'acheter 69 avions d'entraînement de type PC-9. Cette commande de quelque 300 mio de francs devrait être exécutée en grande partie sous licence en Australie. La Royal Australian Air Force sera équipée du Turbotrainer PC-9 dès 1987. C'est le ministre australien de la Défense Kim Beazley qui a annoncé la nouvelle, a indiqué lundi la firme Pilatus SA a Stans (NW).

Le PC-9 l'a emporté sur l'avion australien Wamira A-20 qui, pourtant, avait été préssenti par l'armée de l'air et le Gouvernement australiens. Mais le développement du Wamira A-20 avait été entravé par son coût jugé exorbitant. La commande australienne et celle de 30 PC-9 passée en septembre par l'Arabie séoudite survient après l'échec enregistré ce printemps lorsqu'une commande de 600 mio de francs avait échappé à Pilatus en Grande-Bretagne. Londres avait en effet donné la préférence à l'avion brésilien «Embraer T27 Tucano».

Une grande partie des 69 PC-9 devrait être fabriquée sous licence par l'industrie aéronautique australienne. Selon Ulrich Wenger, porte-parole de Pilatus, des discussions à ce propos auront lieu au début de 1986.

La commande australienne contribue à assurer le maintien de 850 emplois à Stans. D'octobre 1984 à avril 1985, Pilatus avait été contraint d'introduire le chômage partiel dans ses ateliers. AP/Keystone

EN BREF

● La conjoncture de l'économie suisse devrait connaître un léger tassement en 1986, prévoit l'Union de banques suisses (UBS) dans ses dernières «Notices économiques». La croissance réelle du produit intérieur brut est estimée à 2% contre 3,5% en 1985. Les dépenses de consommation des ménages privés marqueront une hausse plus forte que cette année, mais elles ne suffiront pas à compenser le ralentissement des exportations, la diminution des investissements d'équipement et la stagnation dans la construction. Le niveau de l'emploi restera cependant satisfaisant. (ATS)

● L'indice des prix de gros en novembre n'a pas varié par rapport au mois précédent. Selon le calcul effectué par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), il reste ainsi à 178,7 pts (100 = 1963). D'une année à l'autre, il a augmenté de 1,0%. Cependant des variations se sont produites dans les différents groupes pris en compte. Ainsi, les indices des groupes produits énergétiques et connexes (+ 0,9%) et biens de consommation (+ 0,4%) ont augmenté, alors que dans le groupe matières premières et produits semi-fabriqués (– 0,4%) la tendance était à la baisse. (ATS)

COURS DE LA BOURSE

Bourse de Zurich

BANQUES

	13.12.	16.12.
Aarg. Hypo p	2070	2080
BSI p	2875	2900
BSI n	620	610 d
Banque Leu p	4200	4225
Banque Leu n	3250	3275
Banque Leu bp	698	705
Bär Holding	12500	12500
Bque Gotthard p	772	770
Hypo Winterth.	1360	1380
UBS p	5220	5250
UBS n	980	990
UBS bp	196.50	197.50
SBS p	548	550
SBS n	440	445
SBS bp	481	488
CS p	3600 t	3645
CS n	700	710
Bque Nationale	620	620
BPS	2480	2500
BPS bp	241	246

ASSURANCES

	13.12.	16.12.
Bâloise n	1250	1250
Bâloise bp	2750	2800
Helvetia jum.	3775	3840
Helvetia bp	3075	3015
Neuchâteloise	860 t	860
Union Suisse	8500	8750
Réassurances p	12800 t	12900
Réassurances n	5515	5600
Winterthour p	5925	5950
Winterthour n	3150	3325
Winterthour bp	4990	5025
Zurich p	5725	5710
Zürich n	3095	3200
Zürich bp	2610	2640

FINANCES

	13.12.	16.12.
Adia	4525	4430
Elektrowatt	3475	3475
Forbo	2860	2810
Galenica bp	735	735
Hasler-Holding	3825	3750
Holderbank p	4000	4000
Holderbank n	695	720
Interdiscount	3300	3350
Intershop	755	755
Jacobs-Such. p	7450	7340
Jacobs-Such. bp	810	800
Landis & Gyr n	2285	2290
Maag n	1150	1140
Mikron	2325	2300
Motor-Columbus	1060	1050
Möwenpick	5175	5175
Oerlikon-B. p	1310	1290
Oerlikon-B. n	295 t	295
Financ. Presse	295	292
Schindler p	4600	4500
Schindler n	700	700
Sibra p	695	685
Sibra n	470	465
Sika p	4325	4300
Italo-Suisse	310	307
Pirelli p	394	390
Surveillance bj	5970	6000 t
Surveillance n	5000	5150
Südelektra	420 t	420
Usego p	900	905
Villars	305	300 t

TRANSPORT

	13.12.	16.12.
Swissair p	1770	1755
Swissair n	1440	1435

INDUSTRIE

	13.12.	16.12.
Aare-Tessin	1460	1460
A.Saurer p	226	225
Atel.Charmilles	1050	1050
Autophon p	6300	6200
Au Grand Pas.	1080	1095
BBC p	1840	1820
BBC n	315	310
BBC bp	318	313
Buss	1550	1525 d
Cel. Attisholz	1200	1220
CKW	1440	1440 d
Ciba-Geigy p	3650	3750
Ciba-Geigy n	1890	1900
Ciba-Geigy bp	3050	3080
Laufenbourg	2650	2680
Fischer p	1140	1135
Fischer n	191	192
Frisco-Findus p	3200	3200
Jelmoli	3600	3550
Hermes p	352	360
Hermes n	635	645
Hero	2890	2875
Holzstoff p	3400	3375
Holzstoff n	2600	2575 d
KW Laufenbourg	2490	2500 t
Globus p	6350	6350
Globus n	4750	5025
Globus bp	1130	1120
Mercure p	3550	3550
Mercure n	1090	1060
Nestlé p	8150	8100
Nestlé n	4495	4495
Rinsoz-Ormond	520	520
Sandoz p	10600	10600
Sandoz n	4400	4600
Sandoz bp	1715	1720
Alusuisse p	655	670
Alusuisse n	225	226 t
Alusuisse bp	57.75	59
SIG p	5200	5250
Soc. Cortaillod	1950	1950
Sulzer n	2500	2500 t
Sulzer bp	475 t	475
Von Roll	510	510
Zürch. Zieg. p	4700	4550
Zürch. Zieg. bp	860	860

HORS BOURSE

	13.12.	16.12.
H.-Roche act.	126000	126500
H.-Roche bj	117000	117500
H.-Roche Baby	11725 t	11800 t
Biber Hold. n	4750	4750
Ems Holding	3475	3510
Feldschl. p	3500	3500
Haldengut p	1360 d	1310 d
Hürlimann n	1850 d	1800 d
Konsumverein p	1350	1390
Kuoni	16600	16600
Linth & S.p	14600	14600
Linth & S.n	10900	11000 t
Michelin n	235 d	235
Mikron n	325	340
Möwenpick n	900 t	880 d
Walter Rentsch	5425	5475
Zellweger bp	2140	–
Astra	3.30	3.35 t

Bourse de Zurich

USA & CANADA

	13.12.	16.12.
Abbott Lab.	138.50	142
Aetna Life	108	110 t
Alcan	61	61.25
Allied Corp	97.75	98.75
Aluminium Co	79.50 d	81
Amax	25.75	26
Americ.Brands	125	131.50
Amer.Cyanamid	121 d	123
Amexco	111.50	114.50
Americ. Hosp.	108 d	109 d
Amer.Inf.Techn.	217	218
Americ.Medical	43	43 t
Amer.Tel.Tel.	50.25	51.25
Amoco	127	131
Archer Daniels	53	53.50 d
Atl. Richfield	129	132.50
Baker	31.50	32
Baxter	33.75	33.75
Beatrice Co.	95.75	96
Bell Atlantic	221	218
Bell Canada	62.75	63.75
Bellsouth Corp.	97	98.25
Black & Decker	41.25	43
Boeing	107 t	110
Borden	107	111
Bowater	49	49.75
Burlington	65	64.25
Burroughs	131.50	139
Campbell Soup	111 t	111.50
Canadian Pac.	26.25	27.25
Caterpillar	87	89
Chevron	73.50 d	77.50
Chrysler	91	93.50
Citicorp	102	104.50
Coca-Cola	178	182
Colgate	67.50	68
Cons.Nat.Gas	93.25	93.75 d
Control Data	39.75	41
Corning Glass	124.50	129
CPC Internat.	106.50	109
Crown Zellerb.	81.25 d	81.75 d
CSX	64.50	65.75
Dart & Kraft	91	91
Diamond Sham.	29	29.50
Walt Disney	223	228
Dow Chemical	85.25	86
Du Pont de Nem.	133.50	136
Eastman Kodak	108.50	111
Engelhard Corp.	48.25	50.25
Exxon	108	111
Fluor	29.75 t	30.25
Ford Motor	118	120
General Electr.	143.50	150
General Foods	255 d	–
General Motors	155.50	157.50
Genstar	52 d	54
Gillette	149.50	150
Goodyear	62	63.25
Grace & Co	98	100
GTE Corp.	94	95.50
Gulf & Western	100.50	104
Halliburton	54	55.25
Hercules	80.75 d	84.25 d
Homestake	46.50	48
Honeywell	155.50	165.50
Inco Ltd.	25.75	26.25
IBM	312	317
Inter.Paper	106	106.50 d
ITT	74.50	77.75
Lilly Eli	227.50	230
Litton	171	177.50
Lockheed	101.50	101.50 t
MMM	187	187.50
Mobil Corp.	61.25	63.25
Monsanto	100.50	99.50
NAt.Distillers	77 d	78.75
NCR	83.75	86.25
Nynex	199 d	200
Occid.Petr.	68.75	70
Owens-Illinois	113.50	114 d
Pacific Gas	41.25	41.75
Pacific Telesis	174	175
Pennzoil	139.50	138.50
Pepsico	152	156.50 t
Pfizer	114.50	118
Philip Morris	170 t	180
Philips Petr.	25	26
Procter & G.	146	149
Reynolds Ind.	59.50	67.50
Rockwell	76	77
Schlumberger	74.50	74.75
Sears Roebuck	86	86.25
Smithkline	160	167
Southwestern	175	178 d
Sperry Corp	108	111
Squibb Corp.	168.50	172
Sun Co.	100.50	103
Tenneco	80	81
Texaco	61.25	62.75
Transamerica	72.50 d	73.50 d
Union Carbide	141	151
Uniroyal	–	40 d
Unit.Energ.Res.	–	101
US Steel	53.75	54.75
United Techn.	94.50	94.75
US West	183.50	185 d
USG Corp.	101	100
Wang Lab	44.50	47.25
Warner-Lambert	94.50	100
Woolworth	131	129
Xerox	125	126
Zenith	41.50	42.50

ALLEMAGNE

	13.12.	16.12.
AEG	193	199
BASF	224.50	227
Bayer	219.50	224.50
BMW	475	482
Commerzb	244	254.50
Daimler-Benz	1005	1050
Degussa	356	360
Deutsche Bank	642	675
Dresdner Bank	306	313
Hoechst AG	221	230
Mannesmann	229.50	234
Mercedes	925	932 ex
RWE Stamm	163	165
Schering	524	535
Siemens	556	565
Thyssen	150	149.50
Veba	242.50	244
VW	354	369 d

DIVERS

	13.12.	16.12.
Aegon	80.25	81.50
Akzo	100.50	101 t
ABN	406	412
Amro Bank	73	74
Anglo I	23.50	23.50
Gold I	116	116
BP	16.25	16.50
De Beers p	10 t	10
Driefontein	29.75	29.50
Fujitsu	11.75 t	12 t
Goldfields	22.50	21.50
Honda	13	13.25
ICI	22.50	22.75
Kloof	14 t	13.75
NEC Corp.	13.75 d	13.75
Norsk Hydro	39.75	40
Philips	42.25 t	42 ex
Royal Dutch	129	128
Elf Aquitaine	55.25	56
Sony	44.25	44.50
Unilever	285	285.50

NEW YORK

30 min.ap.ouv.	13.12.	16.12.
Aetna Life	52.375	50.50
Americ.Medical	20.125	20
Americ.Home P.	65.125	64.875
Atl. Richfield	62.625	62.375
Beatrice Foods	45.875	45.875
Boeing	51.875	52.125
Burroughs	66	65.75
Caterpillar	42.375	42.75
Citicorp.	49.375	–
Coca Cola	86.125	86.125
Corning Glass	61.50	61.125
CPC Inc	51.625	52.25
CSX	31	30.75
Walt Disney	108	108.375
Dow Chemical	40.625	40.75
Dupont	64.25	65
Eastman Kodak	52.50	52.625
Exxon	52.75	52.625
Ford	57.25	57.625
General Dynamics	67.125	67.50
General Electric	70.875	71.50
General Motors	75	75
Gillette	71.125	70.875
Goodyear	30.125	30
Homestake	22.50	22.125
IBM	150.25	150.375
Int. Paper	50.75	50.375
ITT	36.75	37.25
Johnson & J.	53.375	53.25
Lilly Eli	108.875	109.50
Litton	83.875	83.25
MMM	88.625	88.625
Occid. Petroleum	33.125	33.25
Owens Illinois	54.25	54.25
Panam	7.875	7.75
Pepsico	74.50	74.50
Philip Morris	85.25	89
Pfizer	55.50	55.75
RCA	59.625	59.625
Revlon	57.75	57.75
Schlumberger	35	35.25
Sears Roebuck	40.75	40.50
Sperry Rand	52.625	52.75
Texas Instr.	106.50	106.75
Teledyne	297.125	297.50
Texaco	29.625	29.625
Union Carbide	69.75	71.50
US Steel	26.125	25.75
Wang Lab.	22.50	22.625
Warner Lambert	47.25	47.375
Westinghouse	44.75	45
Xerox	59.75	59.50

FRIBOURG

	13.12.	16.12.
Bque Gl. & Gr.p	480 d	500
Bque Gl. & Gr.n	480 o	490
Créd.Agric.p	1000	1000d
Créd.Agric.n	950	950d

DEVISES

	achat	vente
Etats-Unis	2.095	2.125
Angleterre	3.01	3.06
Allemagne	83.30	84.10
France	27.–	27.70
Belgique (conv)	4.05	4.15
Pays-Bas	73.90	74.70
Italie	-.1215	-.124
Autriche	11.84	11.96
Suède	27.10	27.80
Danemark	22.80	23.40
Norvège	27.15	27.85
Finlande	37.85	38.85
Portugal	1.30	1.34
Espagne	1.34	1.38
Canada	1.50	1.53
Japon	1.036	1.048

BILLETS

	achat	vente
Etats-Unis	2.06	2.16
Angleterre	2.94	3.14
Allemagne	82.75	84.75
France	26.60	28.10
Belgique	3.95	4.25
Pays-Bas	73.25	75.25
Italie	-.1160	-.1280
Autriche	11.75	12.05
Suède	26.50	28.50
Danemark	22.–	24.–
Norvège	26.50	28.50
Finlande	37.50	39.50
Portugal	1.10	1.50
Espagne	1.24	1.44
Canada	1.48	1.58
Japon	1.015	1.065

METAUX

Or		
$ once	317	320
Lingot 1 kg	21500	21750
Vreneli	140	150
Souverain	155	165
Napoléon	131	141
Double Eagle	958	1038
Kruger-Rand	652	692
Argent		
$ once	5.80	5.95
Lingot 1 kg	390	405

Cours transmis par la
Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein
Rue de Romont 35
1700 Fribourg
☎ 037/21 81 11
17-830

«Caisses noires»: troisième paquet d'accusations

Pasteurs trop payés?

Le troisième paquet d'accusations contre l'Administration cantonale établi par l'ancien contrôleur des finances Rudolf Hafner à la demande de la commission d'enquête spéciale du Grand Conseil a été publié à Berne lundi. La présidente de la commission d'enquête, Mme Rose-Marie Felber, a déclaré au début de la deuxième semaine de la session spéciale du Grand Conseil que des reproches adressés à quelques responsables de l'administration ont été supprimés de la publication afin de garantir la protection de la personnalité de ces derniers. Parmi d'autres accusations, le rapport de 19 pages dénonce l'activité de sociétés immobilières, propriétés ou au service de l'Etat, les activités de révision de fonctionnaires supérieurs et l'avancement de certains d'entre eux sans qu'ils aient assumé de responsabilités plus importantes.

SUISSE ALÉMANIQUE

D'emblée, Hafner signale qu'il s'agit, comme dans les rapports précédents, d'améliorer l'activité de l'administration et du Gouvernement. Dans le cas des sociétés immobilières Ringhof SA (propriété de l'Etat à 100%) et Wankdorf SA (à 66,66%), Hafner conclut qu'elles permettaient de contourner les droits du peuple et du Grand Conseil. L'Etat pouvait par exemple charger l'une des deux sociétés de l'achat ou de la construction d'un bâtiment administratif et s'y installer ensuite. Pour un loyer inférieur à 200 000 francs, l'Exécutif est seul responsable.

Hafner a également critiqué les mandats de révision de certains fonctionnaires responsables. Il a par ailleurs fait remarquer qu'un poste de cadre «responsable de département» a été créé il y a quelques années. Il s'est ensuivi une augmentation du nombre des responsables du département, mais ceux-ci n'ont pas eu à assumer des responsabilités plus importantes.

D'autres reproches ont été faits à propos des propriétés foncières de l'Etat dont les frais sont supportés par les institutions. On cite le cas de l'alpage Vorderarni du pénitencier de Thorberg où des travaux de reconstruction pour plus d'un million de francs ont été entrepris. Des chambres pour les détenus y auraient par exemple été aménagées, bien qu'un tel séjour ne soit pas envisageable pour les prisonniers.

Hafner s'est également attaqué à la comptabilité de la caisse d'assurances de l'administration cantonale, laquelle n'aurait pas respecté des règles élémentaires en matière comptable. L'Exécutif bernois a fait savoir en octobre déjà que des corrections y ont été faites. Hafner a encore qualifié de trop élevée la rémunération des pasteurs et a critiqué l'assurance collective auprès de la caisse d'assurances KKB, gérée par l'ancien conseiller d'Etat Robert Bauder, encore en fonction à l'époque.

(ATS)

Changement

Suite à l'affaire des caisses noires, le conseiller d'Etat bernois Peter Schmid, directeur de la Justice et des Affaires militaires, renonce à prendre le commandement du régiment d'infanterie 15. Peter Schmid a confirmé qu'il avait demandé au Conseil fédéral à être relevé de ce commandement. Il estime que c'est dans l'intérêt même du canton du fait qu'il a encore plus de travail depuis l'affaire des caisses noires. (AP)

Renoncement

La commission d'enquête du Parlement cantonal bernois, mise sur pied pour s'occuper du scandale, continuera à être présidée par un démocrate-chrétien. Le bureau du Parlement cantonal a en effet élu lundi le député biennois Claude Gay-Crosier, 44 ans, qui prend la relève de sa collègue de parti, Mme Rosmarie Felber. Cette dernière a décidé de se retirer à la fin de cette année. (ATS)

Modernisation de l'aérodrome des Eplatures

Le crédit décolle

D'une seule voix, les députés du Parlement neuchâtelois ont approuvé lundi un subside de 840 000 francs destiné à la modernisation de l'aérodrome des Eplatures à La Chaux-de-Fonds. Sous-équipé, l'aéroport, l'un des sept aérodromes régionaux reconnus officiellement en Suisse, pourra à l'avenir accueillir en tout temps des vols commerciaux. Son infrastructure sera améliorée et, surtout, il sera doté d'installations pour le vol aux instruments.

NEUCHÂTEL

Au total, ce projet d'amélioration coûtera plus de 2 millions de francs. La Confédération a déjà donné son accord à une participation s'élevant à quelque 400 000 francs. Les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle se partageront les 800 000 fr. restants, selon une clef de répartition à définir. Des crédits LIM seront probablement sollicités.

Ce crédit confirme la volonté politique du Gouvernement de soutenir efficacement les efforts de la promotion économique. En effet, il est apparu de plus en plus clairement que les hommes d'affaires se déplacent aujourd'hui en avion. Les autorités de La Chaux-de-Fonds déclarent qu'il y a «une demande pressante». Des liaisons régulières avec Kloten et Cointrin devraient ainsi voir le jour.

Du côté des opposants on entend bien sûr subir le moins de nuisances possible. On déclare aussi ne pas vouloir grever l'aviation commerciale, mais bien plutôt aménager les conditions de vols de plaisance qui représentent tout de même à l'aérodrome des Eplatures le 90% des mouvements. La mise à l'enquête publique de ces travaux d'amélioration leur permettra de faire valoir leurs doléances, a déclaré le conseiller d'Etat André Brandt.

Chantal Amez-Droz

JOC: un apprentissage de qualité

En cette fin de l'Année internationale de la jeunesse, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) de Neuchâtel a transmis au président du Grand Conseil neuchâtelois une pétition «pour un apprentissage de qualité». Une des propositions centrales est le développement de stages interentreprises.

Actuellement beaucoup d'apprentis ne peuvent pas s'exercer à certaines techniques de travail parce que leur employeur ne peut pas mettre à leur disposition le matériel ou les machines nécessaires. Il arrive aussi que les responsables de la formation n'ont pas assez de temps ou de compétences pour s'occuper sérieusement des apprentis. Pour la JOC il est important que l'apprenti ait des connaissances professionnelles les plus diversifiées possibles. Or, la situation actuelle n'est pas satisfaisante: d'une part l'apprenti formé aux nouvelles technologies dans son métier risque d'être pénalisé à l'examen final parce que celui-ci sanctionne la formation traditionnelle; d'autre part l'apprenti formé aux techniques traditionnelles sera défavorisé sur le marché du travail!

La solution simple et relativement peu coûteuse que propose la JOC consisterait à développer des stages interentreprises. Cela permettrait d'élargir et de compléter la formation technique des apprentis.

Les autres propositions de la pétition demandent un apprentissage de qualité répondant aux besoins des jeunes.

L'initiative de la JOC finira-t-elle dans un tiroir? La balle est dans le camp du Grand Conseil. Lib

Hydro-Rhône: vers un marché de dupes?

Des assurances et des dénonciations

Bloqué sur le plan juridique depuis plusieurs mois, par le dépôt de plus de 400 recours contre l'octroi de la concession, le dossier Hydro-Rhône n'en continue pas moins de faire des vagues dans le Vieux-Pays. En fin de semaine, le projet de construction de dix barrages au fil du Rhône a une nouvelle fois suscité moult réactions. Le jour même où le Gouvernement rassurait en dévoilant les résultats d'études de la nappe phréatique, l'Association de défense contre Hydro-Rhône tenait son assemblée générale, et le journal du parti socialiste dénonçait ce qu'il appelle «un marché de dupes».

VALAIS

Voilà quatre ans que la société Hydro-Rhône entreprend des études pour connaître le comportement de la nappe phréatique et prévoir les conséquences résultant de la construction de barrages. Ces études ont débuté dnas la région de Massongex, censée accueillir le premier des dix barrages. Elles se sont prolongées tout au long de la plaine, le Conseil d'Etat étant intéressé par une vaste investigation; une investigation, précise le conseiller d'Etat Hans Wyer, qui vise à déterminer les impacts résultant d'une utilisation de plus en plus intensive dans divers domaines: agriculture, irrigation, pompes à chaleur, eau potable, eau industrielle.

Le chef du Département de l'énergie souligne qu'il n'y a aucun obstacle à la réalisation du premier palier (Massongex), du point de vue hydro-géologique. En matière hydro-agricole, «le maintien pour le moins de la situation actuellement existante dans l'agriculture est assuré moyennant la construction d'un contre-canal à l'amont et la mise en place d'installations d'irrigation à l'aval du barrage projeté» commente M. Wyer, qui annonce pour juin prochain le dépôt des rapports finals sur les neuf autres paliers.

Plus de 16 centimes le kWh?

Ils étaient quelque 600 les membres de l'Association de défense contre Hydro-Rhône, réunis à Fully. Leur avocat Léo Farquet s'est réjoui de la volonté du Parlement cantonal de modifier la loi sur les forces hydrauliques pour permettre au Grand Conseil de devenir l'autorité compétente pour l'octroi des futures concessions. Après avoir surtout sensibilisé la population sur les impacts sur la nature et sur l'agriculture, les opposants ont aujourd'hui mis l'accent sur l'aspect économique.

Leur ingénieur conseil Gérard Vuffray est formel: les promoteurs ont sous-estimé le coût de l'opération en la chiffrant à 870 mio (coût 1981). Le retard pris – le début des travaux était prévu cette année! – fera gonfler la facture. Même en tenant compte d'une inflation modeste (3%) durant la dizaine d'années que dureraient les travaux, la facture finale sera plus proche de 1,4 mia que de 870 mio. Ce qui porterait le prix du kWh à plus de 16 centimes. Le Valais produira-t-il l'énergie la plus chère au monde?

C'est une éventualité que n'exclut nullement l'éditorialiste de l'hebdomadaire du parti socialiste, Lucien Rosset. Les tarifs prohibitifs d'Hydro-Rhône, dont l'énergie devra être consommée et payée à raison de 70% par les communes valaisannes, serviront-ils à financer l'énergie attribuée à prix préférentiel à Alusuisse? Telle est l'incidence que pourraient avoir les accords que l'Etat du Valais est en train de négocier avec le groupe Alusuisse-Lonza. Le «marché du siècle», comme l'ont qualifié certains, pourrait alors devenir un marché de dupes, commente Lucien Rosset. **ME**

Remontées mécaniques: un manque de neige désastreux

Les poches vides des employés

En raison du manque de neige, l'Association suisse des entreprises de transport à câbles (ASC) annonce des pertes de recettes de plusieurs centaines de milliers de francs. De nombreux employés saisonniers, qui n'ont droit à aucune indemnité de chômage, sont obligés d'attendre la mise en service des installations pour enfin disposer d'un revenu accessoire, lit-on lundi dans un communiqué de l'ASC.

En ce troisième week-end de décembre, il était toujours quasiment impossible de skier dans les Grisons et en Valais. Selon M. Albert Niggli, des installations du Rothorn, à Lenzerheide (GR), la perte des recettes, s'il ne neige pas d'ici à la fin décembre, sera d'environ 700 000 francs pour l'ensemble de l'entreprise, soit 200 000 pour les remontées mécaniques et 500 000 pour les cinq restaurants d'altitude. Quant à M. Eugenio Rüegger, du téléphérique du Titlis à Engelberg (OW), il évalue à 45 000 francs par jour la perte pour les fêtes au cas où la neige ne serait pas tombée d'ici au 20 décembre.

Mais les plus touchés, indique l'ASC, sont les nombreux employés saisonniers – agriculteurs ou bûcherons – engagés chaque hiver par les entreprises de transport à câbles. En général, les contrats de travail n'indiquent pas expressément la date du début du travail, date qui dépend du fonctionnement des installations, écrit l'ASC. Si cette date est fixée par contrat, les employés doivent être payés même si les installations ne tournent pas. Or, malgré une requête de l'ASC auprès de la Division de d'assurance chômage de l'OFIAMT, aucune indemnité de chômage n'est accordée à ces employés.

Les transporteurs à câbles s'estiment lésés, surtout lorsqu'ils comparent le traitement réservé à l'industrie de la construction en matière d'indemnité de chômage en cas de mauvais temps, lit-on dans le communiqué. Selon l'ASC, les nombreux employés saisonniers doivent rester les «poches vides», même s'ils paient des primes d'assurance-chômage. (ATS)

Faute de neige, les hommes et les équipements sont au repos. Pas d'assurance-chômage pour nombre de travailleurs qui cotisent pourtant. De quoi faire râler. B+N

Projet de congé-jeunesse

Etriqué

Le Cartel suisse des associations de jeunesse (CSAJ) considère que le projet législatif fédéral pour le soutien des activités de jeunesse extra-scolaires est réduit à un minimum. Même si le projet établit sur le plan légal ce qui existait déjà par la voie de directives du Département fédéral de l'intérieur, il apporterait toutefois l'assurance d'une continuité quant à l'encouragement par la Confédération des activités conduites par des jeunes pendant leur temps libre, souligne le CSAJ dans son communiqué lundi.

Dommage que le projet ait été réduit dans ses ambitions dès avant l'ouverture de la consultation, déclare le CSAJ. Le «congé jeunesse» prévu n'est pas rétribué, alors que cela figurait parmi les principales revendications de la pétition des organisations de jeunesse déposée en février 1984.

La consultation fédérale, ouverte jusqu'à fin avril 1986, ne trouvera de sens que si elle débouche sur un réexamen du «congé jeunesse» en faveur de sa rétribution. Le CSAJ se félicite néanmoins de la reconnaissance légale qu'accorde le projet aux organisations de jeunesse et au travail bénévole de leurs membres. Et remarque avec satisfaction que les fédérations de jeunesse seront désormais consultées sur des «projets législatifs importants pour les enfants et les jeunes». (ATS)

Demandeurs d'asile devant le Grand Conseil

Prétendu refuge sans statut

Au cours d'une séance exceptionnellement longue, lundi, le Grand Conseil vaudois a voté le budget de l'an prochain en deuxième débat. Il a surtout entendu la réponse du Conseil d'Etat à trois interpellations concernant les demandeurs d'asile.

En particulier, celle à propos de l'application de la loi fédérale sur l'asile dans le canton: cette loi, a rappelé M. Jean-François Leuba, chef du Département de la justice, de la police et

VAUD

des affaires militaires, ne donne aucune compétence de décision aux autorités cantonales. Si le Gouvernement vaudois a toujours été conscient du fait que certains requérants sont contraints de présenter de faux papiers pour fuir leur pays, cela ne justifie en aucun cas l'utilisation de ces «documents» en Suisse.

Le Conseil d'Etat rappelle aussi qu'il était favorable à la solution globale, dans l'intérêt des anciens requérants surtout, mais regrette que l'opposition de la majorité des cantons alémaniques a fait abandonner cette politique.

Il ne reconnaît aucun statut particulier au «prétendu refuge» ouvert à Lausanne. Il a en revanche pris acte avec satisfaction de l'ouverture par la section vaudoise de la Croix-Rouge suisse d'un bureau d'aide au départ.

Dans une des deux autres réponses, le Gouvernement estime que, pour l'instant, il n'y a pas lieu de centraliser l'enregistrement des dépôts de demandes d'asile. Quant au regroupement des candidats réfugiés politiques dans un centre de premier accueil, convaincu de sa nécessité, il a chargé l'état-major de crise qu'il a constitué d'entreprendre les démarches nécessaires pour mettre en place une telle structure dans les meilleurs délais. (ATS)

Commune de Lausanne

Droite à gauche

Le Conseil communal de Lausanne s'est donné, lundi soir, le plus jeune président de son histoire: le libéral Jacques-André Haury, 33 ans, qui a obtenu 71 voix.

La vice-présidence aurait dû être confiée à un communiste, mais – l'extrême gauche ayant disparu du «Parlement» de la capitale vaudoise aux élections générales du 27 octobre dernier – c'est le PDC Gérard Nicod (membre du plus petit parti) qui a été appelé à cette fonction.

A noter que le nouveau groupe Action nationale-Vigilance (16 membres sur 100) siège à gauche dans l'assemblée. (ATS)

CYNAR

CYNAR

Le Drink

Rafraîchissant, naturel et incomparable au goût.
A toute heure CYNAR-LONGDRINK avec peu d'alcool.

MONDO 50

Notre fille romande nous quitte pour l'Angleterre, après une année, nous cherchons sa remplaçante pour le 1er janvier 1986.

FILLE

âgée de 16 à 18 ans
Nous offrons l'école, gage, etc.
Tous renseignemets au
☎ 031/41 92 26, M. Baur, Berne.
05-9184

A vendre machine à laver le linge
qualité supérieure, seulement
Fr. 580.–
Séchoir à linge
neuf, **Fr. 480.–**
Garantie.
☎ **032/41 23 56**
37-494

PRÊTS PERSONNELS DE CONFIANCE
sans caution, sans garantie, sans demande de renseignement à votre employeur. Système de remboursement selon votre choix.
Fidessa BP 3016 - 1951 Sion
36-303471

Vente/Achat terrain
Fond de commerce
Analyse porte-feuille
Assurances
OGISA SA

cherche pour sa clientèle en Suisse romande,
– **restaurants**
– **tea-rooms**
– **bars**
021/567452
1618 Châtel-St-Denis
22-16895

HÔTEL MAN SERVICE,
1907 SAXON, ☎ 026/6 38 61

Pendant quelques heures par semaine, vous voulez avoir un travail assuré, avec un salaire très intéressant. Les recherches sont longues et difficiles.

Nous vous placerons comme vous l'espérez.

Prenez contact avec nous de suite.
143.102.502

X

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037-811131
61 M3

rapide
simple
discret

URGENT ! Entreprise suisse de montage, engage pour tout de suite ou pour date à convenir, pour région Vaud, Fribourg et Jura,
20 monteurs **ÉLECTRICIENS** / mécaniciens électriciens
20 MÉCANICIENS tous gen res
SUPER
conditions financières + frais.
Pour renseignements:
☎ 032/93 90 08 - 93 98 82

SOS DETTES
consultez-nous
GESTIFIN sa MEZIERES
021 93 24 45

ing. dipl. **Fust**
Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas
APPAREILS ELECTROMENAGERS
CUISINES-SALLES DE BAINS

On achète les sèche-cheveux de toutes les marques de qualité chez nous aux prix Fust le plus bas

19.–

p. ex. sèche-cheveux
Olimpic Premier
D'autres modèles de Carmen, Krups, Olimpic, Philips, Solis, Braun, Trisa, Walther etc. en stock

Villars-sur-Glâne, Jumbo Moncor 037 24 54 14
Yverdon, Rue de la Plaine 024 21 86 15
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Vevey, Rue de la Madeleine 37 021 51 70 51

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

POUR MOI,
mon papa ne paie pas de prime d'assurance...
je suis son 3e enfant.

La SVRSM? De plus en plus intéressant pour la famille. En 1986, primes inchangées pour vos enfants. Informez-vous au 021/27 75 41. Ou auprès de votre agence SVRSM.

SVRSM
Caisse maladie-accidents
NOTRE PROTECTION – VOTRE PRÉCAUTION!

La majorité des indépendants et entreprises paient trop d'impôts !

Tout le monde doit s'acquitter de ses **impôts,** c'est un fait. Mais pourquoi dès lors **payer plus que son dû ?** Pour l'Etat, les choses sont simples; dès que les caisses sont vides, il se tourne vers ses contribuables pour leur vider les poches !

Réduisez donc vos charges fiscales au minimum ! Notre nouvel ouvrage vous conseillera judicieusement et vous proposera mille façons **d'économiser vos impôts dans les limites légales:**

Nouveau guide fiscal actuel pour entreprises et indépendants

Un manuel toujours à portée de main, indiquant une foule de possibilités juridiques et économiques pour payer moins d'impôts, basé sur la jurisprudence fédérale et cantonale la plus récente.

Ce manuel de la plus haute actualité vous procure notamment:
– des conseils inédits dans le domaine de la fiscalité
– de nombreuses variantes permettant de réduire le revenu imposable
– des avantages fiscaux que vous devez faire valoir
– des possibilités d'exonération d'impôts dont vous devriez savoir tirer profit.
- des check-lists et résumés pratiques qui feront de vous un interlocuteur à part entière lors d'une entrevue avec votre conseiller fiscal. Il ne peut vous aider qu'en connaissant parfaitement votre situation;
- des check-lists qui vous éviteront les oublis fâcheux qui se répercuteraient négativement sur votre taxation;
- des modèles de recours fiscaux.

Bref, ce manuel vous offre une palette d'avantages fiscaux jusqu'ici insoupçonnés !

Cet ouvrage actuel, toujours à votre portée ne vous aidera pas seulement au moment de remplir votre déclaration d'impôts – il est alors généralement trop tard pour prendre des mesures adéquates. A l'aide d'exemples pratiques, ce manuel vous indique **la voie la plus courte et la plus avantageuse pour planifier vos impôts !**

Autre chose: la structure fédérale de la Suisse se traduit par une mosaïque fiscale unique en son genre. En plus de la législation sur l'impôt fédéral direct, chaque canton a ses propres lois fiscales dont certaines peuvent vous **procurez de nets avantages.** Vous en profiterez largement en déplaçant soit votre domicile personnel ou le siège de votre entreprise, soit en créant des succursales. Notre manuel fiscal vous dira comment procéder.

En consultant notre ouvrage, vous serez non seulement informé à temps au sujet de **la législation fiscale la plus récente,** mais serez en plus tenu au courant de toutes les modifications juridiques et économiques offrant de nouvelles possibilités. La présentation axée sur la pratique vous permet de **tirer un profit immédiat.**

Voilà pourquoi le manuel est mis à jour 5 fois par an. **Il conserve ainsi toute son actualité** et vous assure la sécurité juridique et fiscale. les «bénéfices fiscaux» sont exonérés d'impôts ! Chaque franc épargné compte double ! **Tirez-en profit !** Commandez-le dès aujourd'hui !

Profitez de notre offre: «Nouveau guide fiscal actuel pour entreprises et indépendants». Feuilles volantes et classeur en simili-cuir. Ouvrage de base environ 1050 pages, Fr. 248.–, 5 compléments par an, remises dès leur parution aux souscripteurs de l'ouvrage de base. Prix par page: 56 centimes. Résiliation possible en tout temps. Numéro de commande: 13 300. Editions WEKA SA, Flüelastrasse 47, 8047 Zurich - ☎ **01/493 13 66**

BON DE COMMANDE

Oui, je commande ..... ex. NOUVEAU GUIDE FISCAL ACTUEL POUR ENTREPRISES ET INDÉPENDANTS, env. 1050 pages, Fr. 248.– Compléments inclus dans la commande de l'ouvrage de base, livré automatiquement dès la publication (au prix Fr. –.56 la page), résiliation possible en tout temps. Numéro de commande: 13 300.

M./Mme/Mlle:
Maison:
Rue:
NPA/Localité:
Branche:
Date: Signature:

ÉDITIONS WEKA SA
Flüelastrasse 47
8047 Zurich
☎ **01/493 13 66**

WK 3296

44-4116

Frontière germano-hollandaise bloquée

Routiers en colère

Le blocus à Venlo. Keystone

La frontière entre les Pays-Bas et la RFA est fermée aux poids lourds depuis dimanche soir, à la suite d'un blocus des principaux passages frontaliers imposé par les routiers néerlandais, a annoncé hier la police néerlandaise.

Tous les postes frontières germano-néerlandais assurant les formalités de dédouanement des camions internationaux ont été bloqués par des routiers néerlandais qui veulent ainsi appuyer des revendications salariales. Le mouvement pourrait s'étendre dans les prochaines heures à la frontière belgo-néerlandaise. Une quinzaine de postes, du sud au nord, le long de la frontière, sont fermés à la circulation des camions, les voitures particulières étant autorisées à passer.

Cependant, près de Groningue et à Tegelen, le trafic est totalement stoppé, a dit un porte-parole de la police. Sur les autoroutes, de part et d'autre de la frontière, des files de camions longues parfois de plusieurs kilomètres sont en train de se former, entraînant des problèmes pour la circulation des véhicules de tourisme.

Quelque 2500 chauffeurs routiers participent à ce mouvement, lancé par le syndicat FNV, qui négociait avec les employeurs un réajustement des conditions de travail et de salaires. Les représentants des entreprises de transport ont annoncé qu'ils allaient demander en justice l'interdiction de ce mouvement. (AFP)

Wackersdorf

Le site évacué

Plusieurs centaines de policiers ont procédé hier matin à l'évacuation des écologistes qui campaient depuis dimanche sur le site de Wackersdorf (sud de la RFA), où ont commencé les travaux de défrichage du terrain où sera construite la première usine de retraitement de combustibles irradiés de RFA.

Les forces de l'ordre, qui étaient équipées de boucliers antiémeutes et n'ont pas fait usage de leurs matraques, ont repoussé les quelques centaines d'écologistes qui avaient formé une chaîne près des cabanes qu'ils avaient construites sur le site. De légers incidents isolés se sont produits. (AFP)

Pour défendre les bases de RFA

Le missile «Roland»

Les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale ont signé des contrats d'une valeur d'environ 700 millions de dollars pour l'installation du système de missile antiaérien «Roland» dans les bases de l'OTAN installées en RFA, a annoncé hier l'«Aérospatiale».

Le missile «Roland», capable d'intercepter des avions et des hélicoptères par tous les temps, est fabriqué par le consortium franco-allemand «Euromissile», qui groupe l'Aérospatiale et «Messerschmitt Bolkow Blohm» (MBB).

Ces contrats représentent 115 postes de tir et 4000 missiles, a précisé l'Aérospatiale dans un communiqué.

Le missile «Roland» est déjà en service dans 9 pays. (Reuter)

Table ronde sur le Tchad à Genève

Confiance renforcée

La deuxième table ronde sur le Tchad qui s'est tenue récemment à Genève, sous l'égide du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a été particulièrement satisfaisante pour les autorités de ce pays. Le fait d'ailleurs que celles-ci lui accordaient une très grande importance a été marqué par la présence du chef de l'Etat, M. Hissène Habré lors de la séance d'ouverture le 4 décembre. Elle s'est conclue sur un succès même puisque les bailleurs de fonds, dont la Suisse ont d'ores et déjà promis quelques 450 millions de dollars alors que le Tchad avait limité ses projets à environ 425 millions de dollars. Des projets qui devront être réalisés durant les cinq prochaines années.

Il ne s'agit donc plus de mesure d'urgence comme cela avait été le cas en 1982. Tout en poursuivant les travaux entrepris depuis lors, le Tchad s'est fixé des objectifs à plus long terme; des objectifs conjoncturels visant au développement de l'autosuffisance alimentaire par l'intensification, région par région, des cultures vivrières, par l'introduction de nouvelles cultures et par le développement du réseau routier. Le Tchad espère également réaliser un projet d'exploitation pétrolière qui devrait lui permettre de couvrir les besoins intérieurs et réduire d'autant sa dette extérieure. N'Djamena dépense actuellement quelque 7 milliards de francs CFA (environ 40 millions de francs suisses) par année pour son approvisionnement en or noir et sa dette extérieure est de près de 230 millions de francs suisses.

NATIONS UNIES

Depuis 1976, des projets pétroliers sont à l'étude, dans le nord et le sud du pays. L'un d'eux pourrait être mis à exécution rapidement. Sur le plan agricole, parallèlement au développement des cultures vivrières, le Tchad envisage celui de l'élevage bovin et ovin. Mais aussi le développement de la recherche cotonnière. Il lui paraît important de remettre sur pied l'industrie cotonnière fortement ébranlée par le coton chinois. La société «Cotontchad» notamment qu'il faut redresser est au bord de la faillite. Et le coton a été jusqu'à présent la principale source de devises du pays. En collaboration avec le PNUD, N'Djamena souhaite mettre en place une opération de sauvetage efficace.

Certes, jusqu'à présent, aucun document n'a été signé. Des discussions devront encore se poursuivre avec les bailleurs de fonds sur des projets précis, mais dans l'ensemble, la stratégie économique générale du pays a été admise. Parmi les bailleurs de fonds figurent notamment la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, mais aussi la CEE, les Etats-Unis et la Suisse. L'aide qu'ils ont promise représente près de trois fois ce qui fut accordé de 1982 à 1985. A savoir 157 milliards de francs CFA ou 900 millions de francs suisses.

On peut y lire le renforcement d'une certaine confiance internationale pour le Gouvernement de M. Hissène Habré. M.P.

Etats-Unis

Un «B-747» perd un volet en vol

Un volet s'est détaché dimanche de l'aide gauche d'un «Boeing-747» des British Airways. Après être tombé sur une maison, il a rebondi sur une voiture à Revere (Massachusetts), sans faire de victime, a annoncé un porte-parole de l'Administration fédérale américaine de l'aviation (FAA). Le volet était long de 3,60 m sur 1,20 m de large. L'appareil, qui transportait 254 passagers et 17 membres d'équipage entre Londres et Boston, a pu atterrir sans incident à l'aéroport international Logan de cette ville. AFP/Keystone

Cent mille «sans-toit» en Allemagne fédérale

La bohème romantique n'y est pour rien

Les visiteurs étrangers qui traversent une ville allemande n'en reviennent pas: des bouteilles vides jonchent le sol, des êtres non rasés accroupis le long des murs du bureau de poste ou du traditionnel monument aux victimes de la guerre, des relents d'alcool et de saleté, parfois des imprécations ou des invectives à l'adresse des passants bien nourris qui leur marchent presque sur les pieds... de telles scènes en Allemagne... Incroyable. Ce pays n'est-il pas le pays de la discipline, de l'ordre, de la propreté, de l'opulence ?

DE BONN MARCEL DELVAUX

Lorsque Johann, à l'âge de trente-cinq ans, a divorcé, il pensait en sortir, mais il se trompait, parce qu'indépendamment de ce coup du sort dans sa vie privée, il allait se retrouver sans travail, victime du chômage comme près de dix pour cent de ses compatriotes. Mais, il lui fallait financer les aliments à la famille, s'acquitter de dettes contractées avant le divorce et... vivre, se loger, se nourrir. Les dettes s'accumulent, il doit renoncer à son petit appartement, il se retrouve dans la rue.

Non, ce n'est pas la version contemporaine de cette marchande de pain qui fit pleurer nos grands-parents. C'est le sort des près de cent mille Allemands dans l'opulente République fédérale. Il s'agit de ceux que l'administration appelle pudiquement les «sans-toit» ou les «non-domiciliés» qui n'ont rien de commun avec ceux que les badauds considèrent encore trop souvent comme de romantiques clochards.

Beaucoup viennent de l'Est

La Communauté de travail pour les sans toit, dont le siège se trouve à Bielefeld, les évalue à une centaine de milliers, dont nonante pour cent sont des hommes. On constate, cependant, que la proportion de femmes, de femmes jeunes, augmente régulièrement. Il s'agit de femmes de moins de vingt-cinq ans ou de plus de cinquante ans.

Autant de personnes pour lesquelles ce que l'on appelle en Allemagne le «filet de la sécurité sociale» avait des mailles trop larges. Ils sont passés au travers et se retrouvent sur la voie publique, sans toit, sans domicile.

Ce sont eux que l'on voit agglutinés dans les rues piétonnes, sur les places, retranchés souvent derrière une douve d'alcool. Non, ils ne sont pas tous, tant s'en faut, d'agressifs individus cherchant noise aux passants. Ils forment des communautés aux liens très lâches, tentant de survivre tant bien que mal dans une société qui n'est ni organisée, ni préparée à leur venir en aide, puisque la pauvreté, en principe, n'existe pas.

Selon Hartwig Drude, président de la Communauté de travail pour les sans-toit, le chômage a été, pour la plupart, le déclic de cette déchéance. Il va même jusqu'à prétendre qu'un chômeur sur cinq en est menacé. La composition sociale de ce milieu a aussi considérablement évolué ces vingt dernières années. Au cours des décennies soixante et septante, la grande majorité des sans-toit étaient originaires d'Allemagne et d'Europe de l'Est. Ils sont désormais moins seuls, parce qu'ils rencontrent dans leur malheur leurs compatriotes de l'Ouest de plus en plus nombreux.

Sans toit, sans moi

Habitués, malgré eux, aux «commodités» d'une société, ces gens venus de l'Est se sont retrouvés désorientés dans la société occidentale, incapables souvent de comprendre les critères d'organisation de celle-ci, les voies à emprunter, les mesures à prévoir pour survivre. Certaines villes, telles que Berlin-Ouest, pourtant riches en mouvements alternatifs de tout genre, ne connaissent guère ce problème des sans-toit. Parce que des structures d'accueil, de conseil et d'orientation ont été mises en place pour les gens venant de l'Est.

Sans travail, sans liens familiaux, sans logement, ces sans-toit deviennent aussi des «sans moi» parce que leur personnalité se détériore dans la déchéance. Ils deviennent des assistés dont le nombre ne cesse de croître. Pour s'abriter, ils doivent se contenter d'un lit dans des asiles de nuit créés par des locataires sans grand scrupule exigeant jusqu'à 300 marks chacun. Les villes de plus d'un demi-million d'habitants comptent en moyenne cinq mille abris de ce genre. Munich, par exemple, y va de vingt-cinq millions de marks par an versés à ces propriétaires d'asiles de nuit assurés ainsi d'un profit garanti et sans risques. Mais le problème reste sans solution. M.D.

Propagation du SIDA

A la même rapidité que la polio

Le SIDA a frappé près de 16 000 Américains depuis 1979 et, pour la seule année 1986, il faut s'attendre à 16 000 autres victimes.

En France, depuis 1981, on a dénombré 465 cas de SIDA, dont près de la moitié se sont terminés par la mort du malade. Selon le Dr Willy Rozenbaum, médecin à la Salpêtrière, on compte actuellement environ 50 000 porteurs sains.

La maladie a créé une vague d'inquiétude aux Etats-Unis et à l'étranger mais la véritable prise de conscience date de la mort de l'acteur Rock Hudson, le 2 octobre dernier.

«Le décès de Rock Hudson a d'une certaine façon sensibilisé tout le monde», déclare le Dr Harold Jaffe, du Centre fédéral pour la prévention des maladies d'Atlanta. «Maintenant les Américains ont tous l'impression qu'ils connaissent quelqu'un ayant contracté la maladie».

Ce brutal contact avec la maladie a conduit à des scènes proches de l'hystérie au début de l'année scolaire dans certaines écoles. Ainsi à Kokomo, dans l'Indiana, le conseil d'administration d'un établissement a interdit à un adolescent de 13 ans Ryan White d'assister aux cours. Cet hémophile avait contracté la maladie à l'occasion de transfusions sanguines.

A New York, où se trouve le tiers des cas de SIDA recensés, des milliers de parents ont empêché leurs enfants de fréquenter les classes après avoir appris que quelques écoliers avaient le SIDA. La controverse a fini par s'apaiser mais un nouveau conflit a éclaté avec la décision du maire, M. Edward Koch, de fermer des saunas pour homosexuels dans la ville. Ces établissements servaient de lieu de rencontres et d'échanges de partenaires.

Mais la psychose touche les autres pays. Ainsi en Australie, une jeune fille qui avait contracté la maladie après une transfusion s'est vu interdire de fréquenter l'école.

Au Japon, huit cas ont été dénombrés. Mais la population locale considère que la maladie est apportée par les étrangers. C'est dans ces conditions qu'un étranger s'est vu interdire l'accès à des bains publics. Une étude effectuée par l'Institut de la santé révèle que 30% des 5400 hémophiles japonais sont porteurs du virus du SIDA. On estime que 10% des porteurs peuvent contracter la maladie.

En Italie, des infirmiers milanais ont refusé de soigner des malades tandis qu'en Grande-Bretagne, le syndicat des pompiers a déconseillé de faire du bouche à bouche sur des personnes soupçonnées d'homosexualité.

Une partie de la psychose tient au fait que l'on connaît mal la maladie. Certains pensent que l'épidémie serait partie d'Afrique mais cette version est contestée par les Africains. «La maladie, pour autant que nous le sachions est apparue ici en même temps qu'aux Etats-Unis», a déclaré le Dr Fakhry Assad de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à l'occasion d'un congrès en Centrafrique. (AP)

RFA : Johannes Rau, candidat SPD à la Chancellerie

A la reconquête du pouvoir

Cela bouge sur la scène politique allemande mais sans bouillonnement : en l'espace de quelques jours on a vu le bureau fédéral du Parti social-démocrate désigner Johannes Rau comme candidat-chancelier pour les élections de janvier 1987, après que le premier député «vert» eut prêté serment comme ministre dans le Gouvernement social-démocrate-écolo de Hesse et au moment où les «verts», une fois encore eux, tenaient à Offenburg un congrès qui aurait dû faire la lumière sur les intentions de ce parti. Du côté social-démocrates, le jeu est clair : Johannes Rau, désigné candidat-chancelier, sera sans aucun doute élu l'an prochain par l'ensemble des délégués du Parti social-démocrate. Il a rappelé aussi que son objectif est la majorité absolue au Bundestag. Il ne veut s'embarrasser ni des libéraux à droite ni des «verts» à gauche.

Il reproche aux libéraux d'avoir viré de bord vers la droite libérale, peu soucieuse de solidarité sociale, et il accuse les «verts» de vouloir isoler la République fédérale en réclamant son départ de l'Alliance atlantique.

La social-démocratie allemande veut du renouveau, mais pas de révolution, mais pourra-t-elle gouverner un jour seule, maintenant qu'elle renonce aux services d'alliés possibles tels que les libéraux et les «verts»? Johannes Rau en Rhénanie-Westphalie, de même son homologue sarrois Lafontaine, ont l'un et l'autre obtenu la majorité absolue dans leurs régions pourtant frappées l'une et l'autre par un chômage et une crise structurelle beaucoup plus durs que les autres...

Et les sociaux-démocrates d'extrapoler en prétendant qu'ils pourraient en faire de même au plan fédéral en janvier 1987. Il leur faudrait pour cela récupérer une importante clientèle électorale assez disparate certes, mais existante : les libéraux réformistes rejetant l'alliance de leur parti avec les démocrates-chrétiens, les «verts» déçus par la situation chaotique dans laquelle se trouve leur formation et surtout la grande armée des salariés et des classes moyennes.

Lors des élections de 1983, en effet, de nombreux électeurs issus de ces milieux avaient tourné le dos à la social-démocratie pour lui témoigner une fidélité renouvelée lors des scrutins rhéno-westphalien et sarrois du printemps 1984 sous le coup de la déception provoquée par le Cabinet Kohl-Genscher. Reste à voir si le scénario valable dans les régions à très anciennes structures socio-industrielles telles que la Sarre et la Rhénanie - Westphalie peut être transposé comme modèle dans les régions à industries plus jeunes.

DE BONN MARCEL DELVAUX

Il est exclu que le Parti libéral tente une aventure avec les sociaux-démocrates, il s'efforce, au contraire par une politique conséquente de néolibéralisme d'enlever des électeurs aux Partis démocrates-chrétiens pris au piège des promesses faites aux salariés.

Restent donc les «verts» comme alliés possibles des sociaux-démocrates. Outre que Johannes Rau ne veut pas en entendre parler pour des raisons de politique intérieure et extérieure, les «verts» sont en état de prédésintégration. La social-démocratie tente d'en récupérer les groupes demeurés réalistes quitte, pour manifester sa bonne volonté, à faire un bout de chemin régional et gouvernemental avec eux, comme c'est le cas maintenant en Hesse. Mais un petit bout de chemin seulement sans plus. **M.D.**

● **Autres informations sur la RFA en page 7**

Explosions de mines au Transvaal

Pretoria menace Harare

Le général Magnus Malan, ministre de la Défense sud-africain, a menacé hier le Zimbabwe de raids militaires répétés, similaires à ceux menés en Angola contre les guérilleros namibiens, à la suite des explosions de mines qui ont fait plusieurs morts au nord du Transvaal, près du Zimbabwe.

Le Congrès national africain (ANC), qui mène une lutte armée et politique contre le Gouvernement minoritaire blanc de Pretoria, a revendiqué l'explosion des mines terrestres, dont l'une a tué six Blancs, dont quatre enfants, dimanche soir sur une route de campagne près de Messina.

M. Malan, qui a interrompu ses vacances pour se rendre sur les lieux de l'explosion à trois km de la frontière zimbabwéenne lundi, a demandé aux pays voisins de l'Afrique du Sud, en particulier le Zimbabwe, de «contrôler leurs territoires et empêcher l'ANC de s'en servir comme tremplin pour des actions terroristes contre l'Afrique du Sud».

Pretoria «ne tolérera pas de telles actions», a dit le ministre, avant d'avertir : «Tout cela pourrait conduire à une situation semblable à celle de la SWAPO (Organisation du peuple du sud-ouest africain, qui milite pour l'indépendance de la Namibie) en Angola».

Le général Malan a aussi accusé l'ANC de «chercher par ce type d'actions à forcer un conflit entre la République sud-africaine et ses voisins». (AFP)

Catastrophe aérienne de Gander

Premiers résultats de l'enquête

Le charter «DC-8» qui s'est écrasé avec à son bord 256 soldats américains et membres d'équipage avait atteint uen vitesse normale pour son décollage, puis il a brusquement viré à droite et a perdu peu à peu de la vitesse avant de s'écraser, ont affirmé hier les enquêteurs canadiens.

Peter Boag, enquêteur du comité de sécurité aérienne canadien, a déclaré lors d'une conférence de presse que les analyses des données récoltées par l'enregistreur de vol montraient que l'avion avait atteint une vitesse maximale de 165 nœuds pendant la minute quarante secondes qui s'est écoulée entre le moment où il a commencé à tomber et celui où il s'était écrasé.

L'enquêteur a encore affirmé que les autres données contribueraient à expliquer la cause de l'accident – notamment pourquoi l'avion s'était déporté sur la droite – mais que pour le moment leur analyse était encore insuffisante.

L'équipe de 40 personnes que dirige M. Boag continuait à ramasser dans la neige des débris de l'avion qui seront envoyés à Ottawa où on les examinera en détail.

Le président Ronald Reagan a rendu hier un dernier hommage aux 248 soldats américains qui ont trouvé la mort jeudi dans l'accident d'avion de Gander. (AP/Reuter)

Terrorisme en Belgique

Premier coup de filet contre les CCC

Trois hommes et une femme, soupçonnés d'être membres des Cellules communistes combattantes (CCC), qui ont revendiqué 27 attentats terroristes depuis le 2 octobre 1984, ont été arrêtés hier après midi à Namur, dans le sud de la Belgique, a annoncé le ministre belge de la Justice, M. Jean Gol. Les quatre personnes, parmi lesquelles figurent l'imprimeur Pierre Carette, 33 ans, étaient armées et en possession de faux papiers. Elles n'ont toutefois opposé aucune résistance au moment de leur arrestation, a précisé M. Gol.

Il s'agit du premier coup de filet réussi contre les CCC par la police belge depuis leur apparition en octobre 1984. Selon les enquêteurs, des liens étroits existent entre les CCC, le groupe terroriste français «Action directe» et la «Fraction armée rouge» en RFA.

Pierre Carette, recherché dans un premier temps comme témoin puis comme suspect dans un second temps, est considéré comme l'ennemi public N° 1 en Belgique. Les enquêteurs, qui ont lancé le 2 décembre dernier un mandat d'arrêt contre lui, le soupçonnent d'avoir participé à plusieurs attentats des CCC.

De source policière, on précise que les enquêteurs l'ont notamment identifié sur un film tourné par la police le jour de l'attentat contre une succursale de la Générale de banque à Charleroi, le 4 novembre dernier. Pierre Garette apparaît très nettement au premier rang des spectateurs massés non loin du bâtiment piégé qui avait été évacué trente minutes avant son explosion.

De plus, on l'accuse d'être l'auteur des coups de feu tirés ce même 4 novembre à l'aube contre un vigile lors de l'attentat contre le siège de la Banque Bruxelles-Lambert (BBL), dans la capitale belge.

En outre, sa voix ressemble à celle du correspondant anonyme qui avait téléphoné à la rédaction de RTL-Télévision à Bruxelles pour revendiquer l'attentat, le 6 décembre dernier, contre un centre de contrôle du réseau d'oléoducs de l'OTAN à Gand, à une soixantaine de km à l'ouest de la capitale.

Pierre Carette a été dans les années 70 l'un des animateurs du groupe de soutien aux prisonniers politiques en Allemagne fédérale et son nom fut cité en marge de l'attentat manqué contre le général Haig, en juin 1979, sur une route proche de Mons, à une cinquantaine de km au sud de Bruxelles. (AFP)

Un bimoteur ouest-allemand s'écrase à Meyrin

Ses trois occupants tués

Un avion de tourisme immatriculé en Allemagne de l'Ouest, un bimoteur de marque «Partenavia» (italienne), a décollé de Genève-Cointrin hier à 19 h. 02 en direction de Stuttgart. Quelques minutes plus tard, l'appareil s'écrasait entre deux immeubles, à Meyrin, cité satellite de Genève, à environ un kilomètre à vol d'oiseau de la piste d'envol.

L'impact contre les immeubles s'est produit vers 19 h. 04 ou 05. L'avion a fait ricochet entre deux immeubles. Il a d'abord heurté le toit d'un premier bâtiment, y laissant une partie d'une aile et une partie d'une hélice, pour ensuite rebondir contre l'autre immeuble. C'est à ce moment que s'est produite l'explosion.

GENÈVE

Peu avant 21 h., on ne signalait toujours aucun blessé du côté des locataires des immeubles. Un appartement a toutefois été touché.

Ce type d'avion peut emporter six personnes. Toujours selon les premiers éléments d'information, l'appareil avait à son bord trois personnes, qui ont été déchiquetées lors de l'explosion. Le pilote serait un ressortissant ouest-allemand. On ignore encore tout de la nationalité des deux passagers. (ATS)

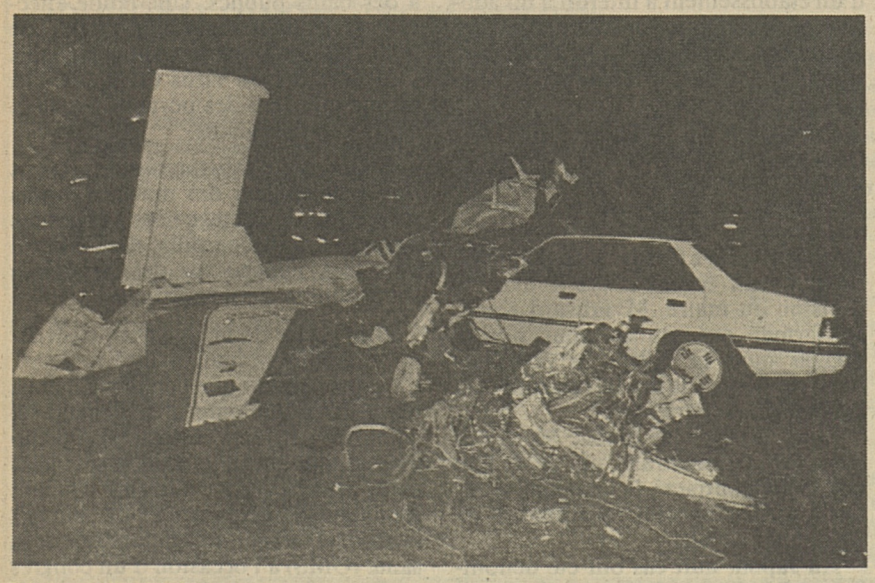

L'appareil déchiqueté. Keystone

Surgénérateur indien

M. Rajiv Gandhi, premier ministre indien, a inauguré hier un surgénérateur nucléaire expérimental faisant de l'Inde le premier pays du tiers monde à se doter de ce type de technologie.

«L'Inde est vouée à l'utilisation pacifique de l'énergie atomique», a réaffirmé M. Gandhi en mettant en route ce réacteur de 40 mégawatts, à Kalpakkam, à 60 km de Madras, sur la côte sud-est de l'Inde. (Reuter)

Entretiens pakistano-afghans de Genève

Derrière Kaboul, le Kremlin

Entamées voici trois ans et demi, les négociations pakistano-afghanes ont commencé un nouveau round hier à Genève. Bon signe en apparence, puisqu'en dépit de leurs obstacles, elles n'en continuent pas moins une laborieuse tentative d'approche d'un conflit qui a lourdement hypothéqué les relations Est-Ouest.

COMMENTAIRE

Vu le mode indirect de ces entretiens, le médiateur onusien a d'autant plus de mérite de maintenir le contact entre les deux délégations, dont l'une – la pakistanaise – ne reconnaît pas le régime que l'autre représente... Mais ce fil ténu qui permet de poursuivre patiemment l'ouvrage sous-entend bien la volonté réciproque des deux parties en cause d'aboutir à un quelconque arrangement.

Mais dans le cas présent, il est bien évident que Kaboul est demandeur. Vu son isolement sur la scène internationale, sa mise à ban par le monde islamique, le régime afghan cherche vainement la reconnaissance qui lui fait toujours défaut. Et pour cause! Plus de cent mille «protecteurs» soviétiques le soutiennent à bout de bras, se livrant à un véritable génocide, tentant d'accréditer la thèse d'une menace contre-révolutionnaire, alors qu'il s'agit de la résistance de tout un peuple face à l'envahisseur...

Si en juin dernier, un accord symbolique avait pu êre conclu à Genève, en août par contre, la suite avait achoppé sur le problème du retrait des troupes soviétiques. On connaît la thèse de Moscou: si l'aide à la guérilla cesse, alors l'Armée rouge se retirera graduellement. Ce qui, en l'occurrence revient à légitimer le régime marxiste imposé à l'Afghanistan.

Pourtant, les graves revers de Moscou en Afghanistan ont incité Gorbatchev à davantage de circonspection. Et si les entretiens de Genève se poursuivent, c'est avant tout en raison de l'intérêt du Kremlin d'aboutir à une solution qui lui permette de se retirer de ce guêpier. Car le prix élevé du soutien à Babrak Karmal, non seulement grève les relations avec l'Ouest, mais surtout immobilise d'importantes ressources que l'URSS aurait mieux à consacrer à son développement économique.

Charles Bays

Italie : l'heure de religion désormais libre dans les écoles publiques

La conséquence du concordat révisé en 1984

L'heure de religion ne sera plus obligatoire dans les écoles publiques italiennes à partir de l'année scolaire 86. Ceux qui ne voudront pas aller au catéchisme n'auront plus à présenter une demande expresse de dispense, ainsi que le prévoyait le concordat signé en 1929 entre l'Etat italien et l'Eglise. Ce concordat, figurant parmi les pactes du Latran, qui mettaient un terme à la «question romaine», en effet, a été révisé le 18 février 1984 par le concordat dit de «Villa Madama», du nom de la villa raphaëlesque où il a été signé. Mais il restait encore à préciser les contenus de ses articles.

de Rome Jeanclaude BERGER

C'est précisément, dans le domaine de l'enseignement religieux, l'objet de l'«entente» signée entre le ministre italien de l'Instruction publique, Mme Franca Falcucci, et le Vatican, représenté par le cardinal Ugo Poletti, président de la Conférence épiscopale italienne. A noter que c'est la première fois dans l'histoire des rapports entre l'Eglise et l'Etat italien que la Conférence épiscopale est érigée en sujet juridique, traitant d'égal à égal avec l'Etat italien. Le ministre italien de l'Instruction publique a qualifié cette signature de «fait historique important», tandis que le cardinal Poletti a précisé que l'heure de religion «a pour tâche, non l'endoctrinement autoritaire, mais de présenter d'une manière qualifiée le message de l'évangile».

L'horaire des leçons de religion reste inchangé pour les classes secondaires inférieures et supérieures, tandis qu'il est porté à deux heures hebdomadaires pour les primaires. Mais on ne sait pas encore ce qu'il adviendra du décret royal de 1928, qui réglemente encore l'école primaire et qui prescrit que la religion catholique est «le fondement et le couronnement» de toute l'instruction. L'«entente» est d'ores et déjà destinée à susciter des polémiques, surtout dans les rangs républicains.

Les républicains, en effet, voulaient qu'elle soit discutée par le Parlement. Pour l'instant, ils n'y voient qu'une «simple formalité qui ne change rien». Pour le sénateur Giovanni Ferrara, républicain, «l'Etat italien a été bradé pour la seconde fois à l'Eglise». Reste encore à définir ce que feront les élèves qui n'iront pas au catéchisme, mais c'est un problème qui ne concerne que les autorités scolaires italiennes. **J.B.**

Granges-Paccot: dépense démesurée

Echec au jeu

Non, le quartier de Chamblioux n'aura pas sa place de jeux pour enfants. Ou plus exactement, la commune de Granges-Paccot n'achètera pas la dernière parcelle «verte» de l'endroit, comme le souhaitaient les habitants voisins. Hier soir, l'assemblée communale a repoussé cette dépense de 375 000 francs par 86 voix contre 35. «Un coût disproportionné par rapport à l'utilisation de ces 1400 m²» a souligné le syndic Philippe Schaller, alors qu'au nom des pétitionnaires, Bernard Gex demandait à ses concitoyens de «laisser parler leur cœur» et de préserver une place centrale, au milieu d'immeubles locatifs, où pourrait se développer la vie locale.

SARINE

L'histoire de cette parcelle est simple. Dans le quartier de Chamblioux, il reste, au milieu de locatifs à haute densité d'habitation, une parcelle verte de quelque 1400 m². Les promoteurs envisagent d'y construire encore un immeuble. Les habitants voisins s'y opposent. Au début de l'été, ils font circuler une pétition qui recueille 129 signatures de citoyens. Ils réclament la tenue d'une assemblée communale extraordinaire pour décider de l'avenir de ce terrain vague. En automne, les promoteurs font connaître leurs conditions: ils sont d'accord de vendre le terrain, mais au prix du marché, 187 francs le mètre carré. Un montant auquel ils ajoutent 75 000 francs de frais d'études entrepris. Au total, la commune devrait débourser 375 000 francs.

Priorité à un centre

Le Conseil communal est soucieux du bien-être des enfants, a expliqué hier soir le syndic Philippe Schaller, mais «il est démesuré d'investir pareille somme pour une petite zone verte et alors que la commune se prépare à aménager à Chantemerle, près du Lavapesson, un centre de détente pour tout le monde». «Nous voulons aussi, par ce futur centre, éviter le cloisonnement des quartiers et ne pas créer de précédents» a ajouté le syndic.

Pour Bernard Gex, l'un des pétitionnaires, il est nécessaire de démontrer que la politique est autre chose qu'une affaire de porte-monnaie. Et puis, Chamblioux est un quartier qui ne demande qu'à vivre, mais qui veut être autre chose qu'une cité-dortoir. Plusieurs habitants ont combattu l'initiative des gens de Chamblioux: les enfants n'aiment pas être surveillés, et puis ils ont des vélos et s'en vont jouer ailleurs. Ou encore, l'étang du Jura n'est pas loin, «allez donc regarder là-bas ce qui s'y passe...» Au vote à bulletin secret, les 122 citoyennes et citoyens de Granges-Paccot trancheront: la commune n'a pas à acheter ce terrain. Echec aux enfants, et mat.

Budgets sans discussion

Ce tractandum fut hier soir à Granges-Paccot le seul à soulever les passions. Et c'est sans discussion que l'assemblée communale accepta une dépense de 37 000 francs pour collaborer à la modernisation du stand de tir de Belfaux, stand régulièrement utilisé par la société «Les patriotes des bords de la Sonnaz». Sans discussion également, l'assemblée vota les budgets de fonctionnement et d'investissements pour 1986. Avec ses 1300 habitants, Granges-Paccot perçoit quelque 2,1 millions de francs d'impôts: le budget de fonctionnement, pour un total de 2,4 mio, prévoit un bénéfice de 330 300 francs. Aujourd'hui, le canton commande et les communes paient, souligna le patron des finances, Gabriel Ridoux, alors la marge d'un Conseil communal est très limitée... et les dépenses imposées toujours plus élevées.

En fin de soirée, le syndic Philippe Schaller salua 27 nouveaux citoyens (et citoyennes) en qui il reconnut les espoirs de la société de demain. A l'heure des divers, on s'inquiéta de mesures de modération de trafic sur les routes communales, ainsi que du bruit de la RN 12 qui traverse Granges-Paccot. Une solution est en vue, répondit le syndic, un projet futuriste est actuellement à l'étude, autant au niveau cantonal que confédéral. «Mieux vaut, dans ce domaine, attendre quelques années et avoir une solution satisfaisante pour l'avenir» conclut Philippe Schaller. **JLP**

PUBLICITÉ

Le poisson frais
ne s'achète que chez
COMESTIBLES
Essig Frères SA
PÊCHERIE BROYARDE
Rue de Romont 23 - Fribourg
☎ 037/22 64 44
Toujours bon et pas cher.
17-57

AULA DE L'UNIVERSITÉ
Samedi 21 décembre 1985
20 h. 30
CONCERT
DE LA LANDWEHR
Vendredi 20, à 20 h. 15
répétition générale publique
– Entrée libre –
17-708

PUBLICITÉ

Aula de l'Université Dimanche 22 décembre 1985, 17 h.
La Croix-Rouge fribourgeoise
présente un unique
CONCERT DE NOËL
avec
Simion Stanciu SYRINX et SIMONA
(le Paganini à la flûte de Pan) Accompagnés par Walter Artho
et leurs invités
Michel Bühler
Michel Runtz, piano
Le chœur «La Rose des Vents»
Direction: Yves Piller
Le groupe vocal «Mosaïque» de Lausanne
Direction: Pierre Huwyler
Le groupe instrumental «Les Pierrafeu»
Location et vente: Office du tourisme, Grand-Places
Collaboration:
LA LIBERTÉ

Tribunal cantonal

Tir sur les juges

Le cumul des deux fonctions de juge d'instruction et de juge de répression dans la justice fribourgeoise a été longuement évoqué hier matin devant le Tribunal cantonal. La condamnation d'un Allemand de 65 ans le printemps dernier à quatre ans et demi d'emprisonnement et à une amende de 25 000 francs par le Tribunal de la Sarine en a été le prétexte. L'avocat de la défense, Me Romain de Weck, a développé un long plaidoyer remettant en cause l'objectivité du Tribunal de district. C'était l'introduction d'un exposé motivant les raisons du recours en cassation pénale. Pour l'avocat, le cumul des charges a porté tort à l'accusé dont la condamnation est disproportionnée par rapport à des affaires similaires (5½ ans pour de Martino, réd.).

«Le poids des habitudes, des bonnes consciences» fait considérer le cumul comme n'étant pas un obstacle à une justice indépendante. Me Romain de Weck remet en cause cette tradition que Fribourg applique encore avec quelques rares cantons suisses. La Cour européenne des droits de l'homme a d'ailleurs eu indirectement l'occasion de remettre en cause l'année passée le système judiciaire fribourgeois.

La composition du Tribunal de district est également dénoncée par l'avocat. «C'est une hypocrisie du système actuel de considérer également le poids du président du tribunal, un professionnel, et de ses juges, des amateurs. Ces derniers ne connaîtront jamais aussi bien les dossiers que le président du tribunal qui instruit les affaires qu'il juge ensuite.»

Après avoir remis en cause les fondements de la justice fribourgeoise, l'avocat en est venu aux faits. «Le jugement du Tribunal de la Sarine ne réunit pas les conditions d'objectivité.» Deux dénonciateurs étrangers n'ont notamment pas assisté aux débats du Tribunal de district. «C'était normal pour le président du tribunal puisqu'il connaissait le dossier qu'il avait instruit». Or, la présence de ces témoins était essentielle, fait valoir Me Romain de Weck.

DEVANT LE JUGE

Le substitut du procureur, Me Anne Colliard-Guisolan, n'estime pas leur venue indispensable. Les frais qu'ils auraient occasionnés en se déplaçant à Fribourg auraient été une dépense superflue pour la connaissance de la vérité. Quant à la partialité de la justice fribourgeoise, elle n'est pas admise par le substitut.

Après deux heures de délibération, le Tribunal cantonal a admis partiellement le recours. L'audition de l'un des témoins est reconnue nécessaire dans cette affaire et pour ce point la cause renvoyée au Tribunal de la Glâne.

L'avocat de la défense n'est sorti qu'à demi satisfait de ce jugement qui ne renvoie qu'une partie de l'affaire devant une juridiction autre que celle qui l'a instruite. C'est pourquoi après avoir consulté son client, il soumettra éventuellement le dossier du cumul des fonctions au Tribunal fédéral. **JBW**

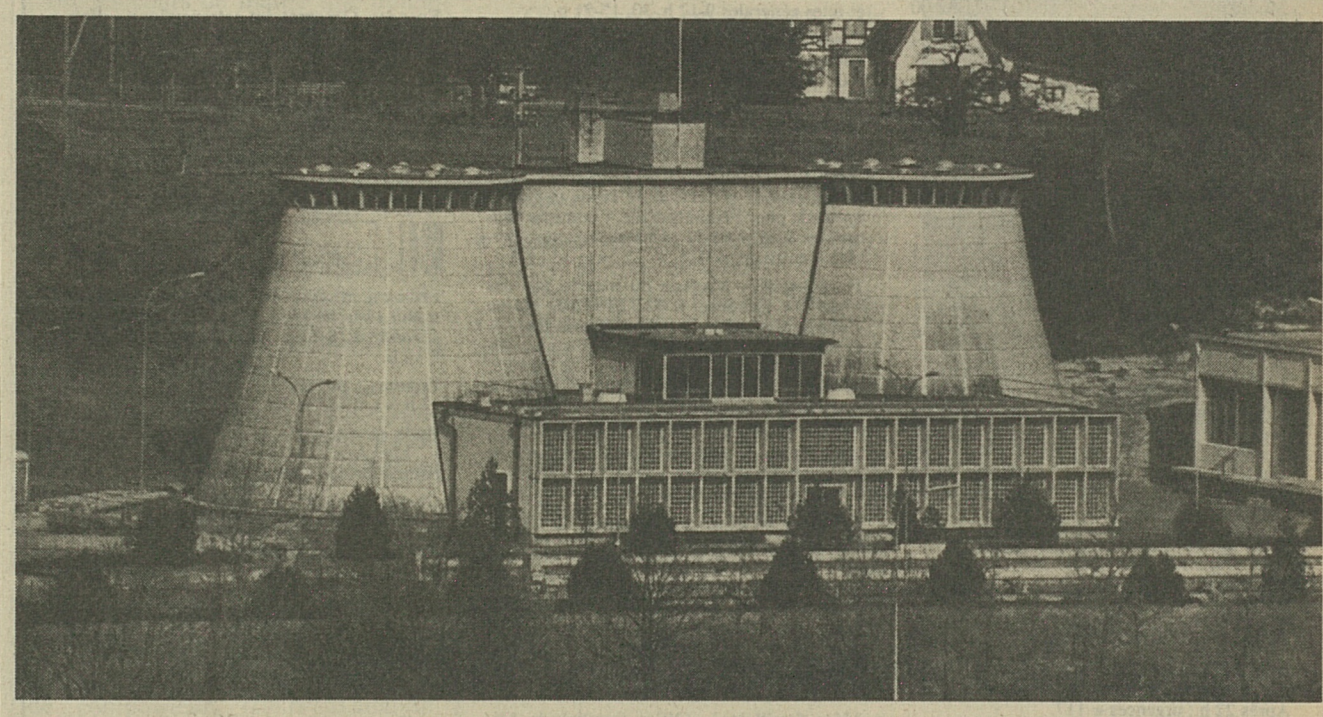

La station d'épuration: «Plus malade qu'on veut bien le dire»... Lib/Alain Wicht

Le budget de la commune accepté

Un plus pour le logement

La ville de Fribourg a son budget pour 1986. Le Conseil général a accepté sans opposition, hier soir, le projet du Conseil communal. Il a toutefois fallu plusieurs votes pour connaître la pensée exacte des conseillers généraux, qui ont apporté deux modifications à un budget d'investissements de 27,1 millions de francs. Ils ont massivement appuyé une proposition socialiste visant à prévoir un montant supplémentaire de 250 000 francs pour l'aide au logement, et ils ont refusé la modeste subvention destinée à l'aménagement de l'aérodrome d'Ecuvillens. En cours de soirée, la commune a officiellement pris congé de Georges Friedly, conseiller communal depuis 20 ans, qui ne se représentera pas aux élections de février prochain.

Le seul investissement contesté avec succès, hier soir, fut le plus petit: les 10 000 francs de participation à l'aérodrome de «Fribourg-Ecuvillens» ont raté le décollage de justesse. Au nom des socialistes, Jean Cattin a souligné que par la participation de la Confédération, du canton et des EEF à ce projet, le contribuable passe déjà trois fois à la caisse... Le PCS s'est lui aussi opposé au crédit, même s'il s'agissait d'un geste symbolique: «C'est justement ce symbole que nous contestons», a expliqué Louis Wantz. «Nous doutons de l'apport économique de l'aérodrome pour notre ville». Le PDC, au contraire, y croyait. Par la voix de Gaspard Binz, il a assuré que beaucoup d'Allemands sont venus à Fribourg par Ecuvillens, et non par le train. Les radicaux n'ayant pas jugé utile d'intervenir, l'opposition au crédit l'a emporté par 31 voix contre 27.

Denis Volery (rad) chef de l'Office cantonal de protection de l'environnement «dans le civil», s'en est pris à la station d'épuration des eaux, pour laquelle une dépense de 715 000 francs est prévue. S'il ne conteste pas les 365 000 francs destinés à une installation de chaulage des boues, M. Volery estime que les 350 000 affectés à l'amélioration de l'aération des bassins biologiques pourraient être mieux utilisés: on devrait les transformer en crédit d'étude, propose M. Volery, car «il faut cesser de réparer la station d'épuration par briques et morceaux». Et le haut fonctionnaire d'avertir le Conseil communal: «Vous recevrez prochainement un rapport sur votre STEP; elle est plus malade qu'on veut bien le dire»... Au vote, le conseiller général a cependant échoué par 38 voix contre 23.

Petit débat sur le pont de la Poya: le radical Bernard Garnier souhaitait que les 200 000 francs prévus pour étudier le raccordement du futur pont au centre ville soient directement utilisés à un concours d'ingénieurs. Pas si vite, répond la conseillère communale Madeleine Duc: nous devons d'abord adopter une variante et résoudre le problème des nuisances, puis poursuivre l'étude d'impact sur l'ensemble de la ville. Mais Mme Duc assure, contrairement à ce que pense M. Garnier, que les ¾ des voitures qui arrivent à Fribourg par le pont de Zaehringen ne sont pas en transit mais vont en ville. Par 44 contre 10, le Conseil général a largement suivi la politique du Conseil communal.

Autre victoire de l'exécutif: l'aménagement des jardins Hertig, en contrebas de l'Hôtel de Ville. Contre l'avis de sa commission financière mais en suivant celui de Paul Despond (pdc), le Conseil général a décidé de commencer sans attendre l'aménagement de «la seule zone verte de ce pauvre quartier du Bourg». Enfin, les conseillers généraux ont complété le budget avec un crédit de 250 000 francs proposé par le socialiste John Clerc et soutenu par le chrétien-social Joseph Jutzet pour l'aide au logement. Cette somme devra faire l'objet d'un message ultérieur.

VILLE DE FRIBOURG

Conseil communal: bourgeoisie et retraite

Trois personnes étaient à l'honneur hier soir à la table du Conseil communal: le responsable des finances Pierre Boivin et le secrétaire de ville Alain Dubey ont obtenu du Conseil général la bourgeoisie de la ville. Le vice-syndic Georges Friedly, lui, quittera le Conseil communal au printemps prochain. Le syndic Claude Schorderet lui a rendu un hommage émouvant, relevant à la fois son bon sens, son expérience et sa constante préoccupation des plus défavorisés. Des qualités que Georges Friedly a pu faire valoir au cours de 986 séances de l'exécutif communal... **AG**

● Lire aussi en pages 11 et 27

SOS

● **Ambulances**

Fribourg-Environs	037/24 75 00
Estavayer-le-Lac	037/63 21 21
Romont	037/52 13 33
Bulle	029/3 12 12 ou 2 56 66
Morat	037/71 25 25
Singine – Wünnewil	037/36 10 10
Châtel-St-Denis	021/56 71 78 ou 56 72 21
Payerne	117

● **Police**

Appels urgents	117
Police circulation	037/21 19 11
Postes d'intervention	
– Fribourg	037/21 17 17
– Estavayer-le-Lac	037/63 24 67
– Romont	037/52 23 59
– Bulle	029/ 2 56 66
– Morat	037/71 48 48
– Tavel	037/44 11 95
– Châtel-St-Denis	021/56 72 21
– Payerne	037/61 17 77

● **Feu**

Fribourg	118
Autres localités	037/22 30 18

● **Sauvetage**

Secours Club alpin	029/ 2 56 66
Hélicoptère	029/ 6 11 53

Lac de la Gruyère: 029/ 2 56 66 ou 5 21 44 ou 037/45 14 05
Lac de Morat: 037/21 17 17 ou 75 17 50
Lac de Neuchâtel: 037/63 24 67 ou 038/22 35 77

URGENCES

● **Permanence médicale**

Fribourg	037/23 12 12
Estavayer-le-Lac	037/63 21 21
Romont	037/52 27 71
La Gruyère	029/ 2 70 07
Bulle	029/ 3 12 12
Morat	037/71 32 00
Châtel-St-Denis	021/56 79 41
Payerne	037/61 17 77

● **Permanence dentaire Fribourg** – 037/22 33 43. Samedi 8-10 h., 16-17 h. Dimanche, jours fériés 9-11 h. Autres jours 8-10 h., 14-16 h.

HÔPITAUX

Hôpital cantonal Fribourg	037/82 21 21
Hôpital Daler Fribourg	037/82 21 91
Clinique Garcia Fribourg	037/82 31 81
Clinique Ste-Anne Fribourg	037/81 21 31
Les Platanes Fribourg	037/26 33 66
Estavayer-le-Lac	037/63 21 21
Billens	037/52 27 71
Riaz	029/ 3 12 12
Hôpital de Marsens	029/ 5 12 22
Meyriez	037/72 11 11
Tavel	037/44 13 83
Châtel-St-Denis	021/56 79 41
Payerne	037/62 80 11

PHARMACIES

Mardi 17 décembre: Fribourg – Pharmacie de Beaumont, Beaumont-Centre. De 8 à 22 h. Après 22 h., urgences ☎ 117.

Estavayer-le-Lac – Dimanche 9 h. 15 à 11 h. 15.

Romont – Vendredi dès 18 h. 30. Dimanche, jours fériés 10-12 h., 17-19 h.

Bulle – ☎ 029/2 33 00. Dimanche, jours fériés 10-12 h., 17 h. 30-18 h. 30.

Avry et Villars-sur-Glâne – Pharmacies centres commerciaux, lundi au vendredi jusqu'à 20 h.

Payerne – (Deillon) ☎ 037/61 21 36.

SOCIAL

Pro Infirmis – Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme, Pérolles 8, Fribourg. ☎ 037/ 22 27 47.

Pro Juventute – Sarine et Haut-Lac, rue de l'Industrie 8, Fribourg. ☎ 037/24 23 00. Lundi au jeudi 9-11 h., jeudi 14-17 h. Autres districts même adresse.

Pro Mente Libera – Aide aux problèmes psychiques. ☎ 037/22 42 35 (le soir).

Pro Senectute – Fondation pour la veillesse, rue St-Pierre 26, Fribourg. ☎ 037/22 41 53. Lundi au vendredi 9-12 h., 14-17 h.

Caritas – Caritas-Fribourg, rue du Botzet 2, Fribourg. ☎ 037/82 41 71.

Carrefour – Au Carrefour, centre d'accueil et de rencontre pour jeunes, salle paroissiale St-Pierre (salle 2), Fribourg. ☎ 037/24 23 72. Mardi au vendredi 17 h.-22 h.

Release – Centre d'accueil et d'informations pour les jeunes, rue de Lausanne 1, Fribourg. ☎ 037/22 29 01. Lundi au samedi 16-20 h. Urgences ☎ 037/24 80 62 ou 28 10 75.

Tremplin – Centre d'accueil et d'hébergement pour jeunes en difficulté, avenue Weck-Reynold 62, Fribourg. Accueil du lundi au vendredi 9-18 h. Hébergement du dimanche 18 h. au vendredi 18 h. ☎ 037/81 21 21.

Villa Myriam – Accueil de la mère et de l'enfant, avenue de Rome 2, Fribourg. ☎ 037/22 64 24.

Femmes – Solidarité femmes - Frauenhaus. SOS pour femmes en difficulté, 1er et 3e mardis du mois 15-17 h., 2e lundi du mois 20-21 h. 30. ☎ 037/22 22 02.

Handicapés de la vue – Service social, chemin des Pommiers 5, Fribourg, ☎ 037/26 23 32. Tous les matins 9-12 h.

Immigrés – Centre Suisse-Immigrés, rue du Nord 23, Fribourg. ☎ 037/22 57 31. Mardi 17-20 h. Jeudi 17-19 h.

Malentendants – ASASM, Service social de l'Association suisse pour les sourds démutisés, ☎ 021/23 51 32 sur rendez-vous.

Mineurs – Office cantonal des mineurs, conseils, aide pour enfants et adolescents, Pérolles 30, Fribourg. ☎ 037/21 12 19. Lundi au vendredi 8-12 h., 14-17 h.

SERVICES

Animaux – Inspecteur protection des animaux, ☎ 037/31 25 86, lundi, mercredi et vendredi 7 h. 30-9 h. 30. Refuge pour chiens, Montécu, ☎ 037/33 15 25, mardi, jeudi et samedi.

Avocats – Permanence juridique des avocats fribourgeois, Maison Bourgeoisiale, rue des Alpes 58, Fribourg. Chaque lundi, 17-19 h.

AVS-AI – Groupement syndical des retraités AVS et rentiers AI. Service consultatif: 6, rue Abbé-Bovet, Fribourg, chaque mardi 16-18 h. Urgence: lundi au vendredi 18-20 h., ☎ 037/24 52 24 ou 28 28 19.

Centres de loisirs Fribourg – Jura, avenue Général-Guisan, ☎ 037/26 32 08. Schoenberg, Vieux-Chêne 25, ☎ 037/28 22 95. «La Vannerie», Planche-Inférieure 18, ☎ 037/22 63 95.

Consommateur – Consommateur-Information, Pérolles 8, Fribourg. Me 14-17 h. ☎ 037/22 28 07.

Femmes – Femmes-Information, rue des Alpes 39, Fribourg. Jeudi 8 h. 30-10 h. 30. Urgences, ☎ 037/45 18 85 ou 46 18 74 lundi 19-20 h.

Locataires – Service consultatif des locataires (AFLOCA)
- Fribourg, rue du Nord 21-23, lundi 14-16 h, mercredi 19-20 h.
- Estavayer-le-Lac, Centre de Loisirs, 1er mercredi du mois, 20 h.
- Romont, Maison St-Charles, 2e et 4e lundis du mois, 20-21 h.
- Bulle, Café XIII Cantons, 1er et 3e mardis du mois, 20-21 h.

Militaire – Service de consultation militaire, Grand-Rue 44, Fribourg. Samedi 10-12 h, ☎ 037/22 21 30, lundi-vendredi 16-18 h.

Poste – Poste principale Fribourg. Guichet urgent: lundi à vendredi 12-13 h. 30, 18 h. 30-21 h. Samedi 11-12 h., 14-17 h. Dimanche 19-20 h. Guichets du télégraphe: lundi à samedi et fêtes locales 7-21 h. 30. Dimanche et fêtes générales 9-12 h. 30, 17-21 h.

Propriétaires – Chambre immobilière fribourgeoise, 1, rue de la Banque, Fribourg, ☎ 037/22 56 55.

Rentiers – Groupement fribourgeois de défense des rentiers AVS-AI, rue des Alpes 39, Fribourg. Service consultatif, 2e mardi du mois, 14 h. 30-17 h.

Repas chauds – Service de repas chauds à domicile pour Fribourg-Ville, y compris régimes. ☎ 037/22 63 51. Châtel-St-Denis, service d'entraide, ☎ 021/56 75 34 (10-11 h.)

Tiers monde – Magasin du Monde, rue des Alpes 30, Fribourg. ☎ 037/23 11 03. Ma-ve 15-18 h. Me 9-11 h. Sa 9-12 h. Grand-Rue 44, Fribourg. ☎ 037/22 21 30. Lu 11-13 h., 14-18 h. Ma-me 14-18 h. Je 15-18 h. Ve 14-18 h. Sa 10-13 h. Bulle, Grand-Rue 51, ma-me 16-18 h. Je 8 h. 30-12 h., 14-18 h. Ve 16-18 h. Sa 9-11 h.

Tiers monde – Fairness-Shop Caritas, rue de l'Hôpital 39, Fribourg. ☎ 037/23 13 80. Lu à ve 14-18 h.30. Sa 9 h.30-12 h.

Tourisme – Office du tourisme de la ville de Fribourg, Grand-Places. ☎ 037/ 81 31 75. Location de spectacles ☎ 037/81 31 76. Union fribourgeoise du tourisme (UFT), rue de la Carrière 4, Fribourg. ☎ 037/24 56 44.

FAMILLE

Aides familiales – Office familial de Fribourg, ☎ 037/22 10 14. Sarine-Campagne, ☎ 037/45 12 15.

Aides familiales – du Mouvement populaire des familles, ☎ 037/22 89 64, 12-13 h. 30 et dès 19 h.

AL-ANON – Aide aux familles d'alcooliques, ☎ 037/26 52 13 ou 26 51 33.

Allaitement – Ligue La Lèche, avenue Weck-Reynold 21, Fribourg. ☎ 037/26 34 02. Chaque 2e mercredi du mois à 20 h. 15.

Baby-sitting – Service de baby-sitting. ☎ 037/22 63 51, heures de bureau.

Consultations conjugales – 2, rue de Romont, Fribourg, ☎ 037/22 54 77. Consultations en fr./all.: pour rendez-vous, tél. du lundi au vendredi, 14-17 h. Autres consultations en fr./all. à Bulle, Estavayer-le-Lac, Morat. Pour rendez-vous, ☎ 037/22 54 77.

Crèches
- Crèche universitaire, Piera Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, Marly, ☎ 037/46 12 61.
- Crèche paroisse réformée, chemin des Bains 1, Fribourg. ☎ 037/22 28 44.
- Crèche Villars-sur-Glâne, Villars-Vert 25. ☎ 037/24 72 85 ou 24 58 39.

Enfance – Mouvement Enfance et Foyer, rue de l'Industrie 8, Fribourg. ☎ 037/24 84 88.

Futures mères – SOS Futures mères ☎ 037/227 227.

Papas – Mouvement de la condition paternelle, entraide conseils, poste restante, 1725 Posieux.

Planning familial – Rue de Lausanne 91, Fribourg. ☎ 037/22 83 22. Tous les jours 9-11 h., 14-17 h. Consultation médicale gynécologique jeudi après-midi.

Puériculture Croix-Rouge
- Permanence ☎ lu à ve, 8-9 h.
- Responsable cantonale 037/22 63 51
- Broye 037/63 39 80
- Glâne 037/52 19 29
- Gruyère 029/2 52 40
- Sarine 037/23 12 04

Puériculture Office familial – ☎ 037/22 10 14, 17-18 h. Consultations: Fribourg, Grand-Rue 41, lundi 14-16 h. 30. Fribourg Centre St-Paul, 1er mercredi du mois, 14-16 h. 30. Marly, dispensaire, 2e et dernier jeudis du mois, 14-16 h. 30. Villars-sur-Glâne, dispensaire, dernier mercredi du mois, 14-16 h.

SANTÉ

Alcool – AA, alcooliques anonymes, case postale 29, Fribourg-1. ☎ 037/26 14 89. Case postale 68, Estavayer-le-Lac, ☎ 037/63 31 53.

Alcool, toxicomanie – Ligue fribourgeoise contre l'alcoolisme et autres toxicomanies, rue du Botzet 2, Fribourg, ☎ 037/24 55 05. 8 h. 45-11 h. 45, 14-18 h. (sauf jeudi).

Diabète – Association fribourgeoise du diabète, route des Daillettes 1, Fribourg, ☎ 037/24 99 20. Lundi au vendredi 8-12 h., 13 h. 30-17 h.

Ergothérapie – Service cantonal d'ergothérapie ambulatoire, ☎ 037/22 63 51.

Non-fumeurs – Association suisse des non-fumeurs, section Fribourg, case postale 23, Fribourg-1, ☎ 037/24 55 05.

Radiophoto – Radiophotographie publique, rte des Daillettes 1, Fribourg, 037/24 99 20. 1er et 3e jeudis du mois, 8-12 h.

Soins à domicile – Fribourg-Ville ☎ 037/22 82 51. Marly ☎ 037/46 13 12, lu à ve 7 h. 30-8 h. 30, lu, ma, me, ve 16 h. 30-18 h. Broye ☎ 037/63 34 88. Glâne ☎ 037/52 33 88. Gruyère ☎ 029/ 2 30 33. Lac ☎ 037/34 14 12. Sarine ☎ 037/22 63 54. Singine ☎ 037/43 20 20 (lu au ve 11-12 h. et 16 h. 30-17 h. 30). Veveyse ☎ 021/56 84 54 (lundi au vendredi 11-12 h.).

Tuberculose-cancer – Ligue contre la tuberculose et Ligue contre le cancer, route des Daillettes 1, Fribourg, ☎ 037/24 99 20. Lundi au vendredi 9-12 h. et 14-17 h.

CURIOSITÉS

Fribourg, Jardin botanique – Lundi à vendredi 8-16 h., samedi et dimanche 14-17 h.

Fribourg, sentier botanique – Itinéraire Fribourg (Charmettes) - Sentier Ritter - Lorette - Breitfeld - Marly - Fribourg.

Bulle – Orchestrion «Soléa», automate unique en Suisse au Café Le Fribourgeois.

Gruyères, Château – Tous les jours 9-12 h. et de 13-16 h. 30.

Gruyères, fromagerie de démonstration à Pringy – Tous les jours 8-18 h. 30.

Moléson-sur-Gruyères, Centre artisanal – Je, sa, di 14-18 h. ☎ 029/6 15 44.

Ependes, Observatoire astronomique – Vendredi dès 20 h. par beau temps. ☎ 037/33 10 99. Rens.: Sté fribourgeoise d'astronomie, CP 352, 1701 Fribourg.

Marly, sentier planétaire – Représ. du système solaire. Dép. du parking Corbaroche.

SPORTS

Fribourg, piscine du Schoenberg – Lundi, mardi 11 h. 30-14 h., 17 h. 30-22 h. Mercredi à vendredi 8-22 h. Samedi et dimanche de 9-18 h.

Fribourg, piscine du Levant – Lu-ve 12-13 h. 45, 17-22 h. Sa 8-20 h. Di 8-18 h.

Bulle, piscine couverte de l'Ecole secondaire – Mercredi 18-21 h. Vendredi 18-22 h. Samedi et dimanche 14 h. 30-18 h.

Charmey, piscine – Ma à ve 15-22 h. Sa 15-19 h. Di 10-12 h. et 15-19 h.

Morat, piscine couverte – Lu 14-21 h. Ma 11-21 h. Me à ve 9 h. 30-21 h. Sa et di 9 h. 30-18 h.

Châtel-St-Denis, piscine couverte Ecole secondaire – Mardi au vendredi 19 h. 30-22 h. Samedi et dimanche 14-18 h.

BIBLIOTHÈQUES

Fribourg Bibliothèque cantonale et universitaire – Lu 10-22 h. Ma à ve 8-22 h. Sa 8-16 h. Prêt à domicile: lu à ve 10-12 h., 14-17 h. Sa 10-12 h., 14-16 h.

Fribourg Bibliothèque de la Ville et Société de lecture – Lu 14-18 h., ma 14-18 h., me 10-12 h., 14-18 h., je 14-18 h. ve 14-19 h, sa 10-12 h., 14-16 h.

Fribourg Deutsche Bibliothek – Lundi à jeudi 15 h. 30-19 h. Samedi 10-12 h., 14-17 h. Avenue Gambach 27.

Fribourg Bibliothèque St-Paul – Ma et je 14-17 h. Sa 9-11 h. 30. (Pérolles 36)

Estavayer-le-Lac. Bibliothèque publique – Mardi 14-16 h.30. Mercredi 16-18 h. Jeudi 19-20 h. 30. Samedi 10-11 h. 30.

Domdidier Bibliothèque communale – Lu et je 15 h. 30-17 h., 19 h. 30-21 h. Sa 9-11 h.

Romont Bibliothèque communale – Mardi 9-11 h., 16-18 h. Mercredi 14-17 h. Jeudi 18-20 h. Vendredi 16-19 h. Samedi 9-12 h.

Bulle Bibliothèque du Musée – Mercredi 17-20 h. Jeudi 10-12 h., 14-20 h. Samedi 10-12 h., 14-17 h.

Morat Bibliothèque de la Ville – Lundi, mercredi, vendredi 16-19 h. Vendredi 20-22 h. Samedi 10-12 h., 14-17 h.

Belfaux Bibliothèque scolaire – Ma 15-18 h. Je 15 h. 30-16 h. 30. Ve 15-18 h.

Marly, Bibliothèque communale – Ma 17-20 h. Me 15 h. 30-18 h. Ve 14-18 h. Sa 9-11 h.

Châtel-St-Denis Bibliothèque publique – Ma 16-18 h. Me 19-21 h. Je 15-17 h. Sa 9-11 h.

LUDOTHÈQUES

Fribourg – Avenue Granges-Paccot 3: me15 h. 30-17 h., sa 9-11 h. Route de la Vignettaz 57 (Africanum): ma et ve 15 h. 30-17 h. 30. Route Saint-Barthélemy 20 (bâtiment Sylvana): lu et je 15-17 h.

Marly – Centre communautaire, rte Chevalier 9. Ma 15-17 h. Sa 9 h. 30-11 h. 30.

Estavayer-le-Lac – Bâtiment Ecole secondaire: mercredi 15 h. 30-17 h. 30, samedi 9 h. 30-11 h. 30. ☎ 037/63 39 38.

Bulle – Rue de la Condémine (écoles primaires): mercredi et vendredi 14 h. 30-17 h. 30, ☎ 029/2 54 87 ou 2 57 83.

Romont – Pavillon école Condémine, tous les sa 10-11 h. 30. Tous les 1er et 3e me du mois 15-17 h.

COMMUNIQUÉS

Service de puériculture et de conseils aux parents de la Broye

Mercredi 18 décembre, de 14 h. à 15 h., à Cugy, à la salle communale, consultations pour nourrissons et petits enfants, organisées par la Croix-Rouge fribourgeoise.

Service de puériculture et de conseils aux parents de la Glâne

Mercredi 18 décembre, de 14 h. à 17 h., à Romont, à la rue du Château 115, au sous-sol, consultations pour nourrissons et petits enfants, organisées par la Croix-Rouge fribourgeoise.

Paroisse St-Pierre

Mercredi 18 décembre, à 14 h. 30, à la salle paroissiale, Vie Montante fête Noël. Vous êtes cordialement invités à la messe, ainsi qu'au goûter et à la partie récréative qui suivra. Venez nombreux !

CINÉMA

Fribourg

Alpha. – **La cage aux folles III**: 16 ans.
Capitole. – **Le mariage du siècle**: 10 ans.
Corso. – **Les Goonies**: 10 ans.
Eden. – **L'année du dragon**: 16 ans.
Rex. – **1. Trois hommes et un couffin**: 12 ans. – **2. Retour vers le futur**: 10 ans. – **Les compères**: 10 ans. – 3. **Papa est en voyage d'affaires**: 14 ans.
Studio. – **Sans toit ni loi**: 16 ans.

Bulle

Prado. – **Retour vers le futur**: 10 ans.
Lux. – **Reuben, Reuben... ou la vie d'artiste**: 14 ans.

Payerne

Apollo. – **Trois hommes et un couffin**: 12 ans.

CARNET QUOTIDIEN

Mardi 17 décembre

51e semaine. 351e jour. Restent 14 jours.

Liturgie: de la férie. Genèse 49, 2-10: *«La royauté n'échappera point à Juda, jusqu'à ce que vienne celui à qui les peuples obéiront».* Matthieu 1, 1-17: *«Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle fut engendré Jésus que l'on appelle Christ».*

Fêtes à souhaiter: Olympe, Lazare.

GAGNÉ!

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours No 50:

	Fr.
12 gagn. avec 12 points	4101.30
224 gagn. avec 11 points	219.70
2 191 gagn. avec 10 points	22.45

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 140 000.–.

TOTO-X

Listes des gagnants du concours No 50:

	Fr.
21 gagn. avec 5 Nos	3 082.20
1 483 gagn. avec 4 Nos	32.75
21 920 gagn. avec 3 Nos	4.45

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 540 000.–.

LOTERIE A NUMÉROS

Liste des gagnants du tirage No 50:

	Fr.
2 gagn. avec 6 Nos	485 978.65
4 gagn. avec 5 Nos + le numéro compl.	50 000.—
229 gagn. avec 5 Nos	2 982.50
10 926 gagn. avec 4 Nos	5.—
176 582 gagn. avec 3 Nos	5.--

MÉTÉO

Situation générale

L'anticyclone, centré sur la France, entraîne toujours de l'air maritime des îles Britanniques à la mer Noire.

Evolution probable jusqu'à samedi

Au nord: temps variable. Brèves périodes ensoleillées puis à nouveau très nuageux et quelques précipitations. Limite de la neige 1700 m, par moment 1000 m.

Au sud: généralement ensoleillé. Par moment très nuageux le long des Alpes.

(ATS)

A L'AGENDA

MUSÉES

Fribourg, Musée d'art et d'histoire: mardi à dimanche de 10 à 17 h., jeudi également de 20 - 22 h. expositions «Les chefs-d'œuvre du Couvent des Cordeliers» et «Salon SPSAS 85» exposition biennale des peintres et sculpteurs.

Fribourg, Musée d'histoire naturelle: tous les jours de 14 - 18 h. le matin pour les écoles, exposition «Poissons indigènes vivants».

Fribourg, Musée suisse de la marionnette: dimanche de 14 - 17 h. et sur demande pour les groupes dès 25 personnes tél. 22 85 13.

Bulle, Musée gruérien: mardi à samedi de 10 - 12 h. et 14 - 17 h. dimanche et jours fériés de 14 - 17 h. exposition du musée permanent, art populaire.

Gruyères, château: tous les jours, de 9 - 12 h. et 13 - 16 h. 30 expo. «Ferronnerie gothique».

Morat, musée historique: mardi à dimanche de 14 - 17 h. exposition «Puppen Träume» et exposition permanente sur la bataille de Morat.

Tavel, Musée singinois: samedi-dimanche de 14 - 17 h. exposition «Beat Fasel, peintures, 1984 - 1985».

Romont, Musée suisse du vitrail: samedi-dimanche de 10 - 12 h. et 14 - 18 h. musée permanent, vitraux anciens, armoiries, expo. le vitrail au XXe siècle.

Salavaux, château: tous les jours jusqu'au 20 décembre, «Mémorial Albert Schweitzer, le plus grand carillon d'Europe».

Estavayer-le-Lac, Musée folklorique: samedi et dimanche de 14 - 17 h., exposition de lanternes CFF, collection des grenouilles naturalisées, découvertes lacustres.

Avenches: Musée de la naissance de l'aviation suisse de mercredi - dimanche de 14 - 16 h.

Avenches: Musée romain, tous les jours, de 9 - 12 h. et 13 - 17 h.

Avenches: Haras fédéral, élevage de 400 chevaux, de lundi - vendredi de 8 - 11 h. 30 et 14 - 17 h.

GALERIES

Fribourg, hall et foyer de la Bibliothèque cantonale: lundi de 10 - 22 h., mardi à vendredi de 8 - 22 h., samedi de 8 - 16 h. exposition «Le livre fribourgeois de 1585 à 1985», dans le cadre du 400e anniversaire de l'imprimerie fribourgeoise.

Fribourg, Galerie de la Cathédrale: mardi à samedi de 14 h. 30 - 18 h. 30 dimanche de 11 - 12 h. exposition «Théodore Strawinsky, pastels et huiles, et Sabine Martin Gonard, bijoux».

Fribourg, Galerie du Bourg: mardi à vendredi de 14 - 19 h., samedi de 10 - 12 h. et 14 - 18 h., dimanche de 11 - 13 h. exposition «Hannes Stricker, aquarelles, et Isabelle Hefti, compositions florales».

Fribourg, Galerie Mara: jeudi-vendredi de 17 - 21 h., samedi - dimanche de 15 - 19 h. et sur rendez vous ☎ 22 28 10 exposition «L'Helvétie d'Hafis».

Fribourg, Galerie du Stalden: mercredi-vendredi de 15 - 19 h., samedi et dimanche de 14 - 18 h. exposition «Christoph von Imhoff».

Fribourg, Galerie Artcurial: sur rendez-vous ☎ 28 48 77, exposition d'art d'Artcurial.

Fribourg, Galerie Sonderegger: mardi - mercredi - vendredi de 14 - 18 h., jeudi de 16 - 21 h. et samedi de 14 - 17 h. exposition «Graber, photographies instantanés et aquarelles».

Fribourg, Galerie du Midi: mardi à vendredi de 8 - 12 h. et 14 - 18 h. 30. Samedi de 8 - 12 h. et 14 - 16 h. exposition collective de Noël en faveur du foyer Saint-Etienne, exposition des artistes de création 1985.

Fribourg, Galerie La Margelle: mardi à vendredi de 10 - 12 h. et 15 - 18 h., samedi de 10 - 12 h. et 14 - 16 h. exposition «Noël Shop 85, exposition du groupe Mouvement, peintures, sculptures, photographies».

Fribourg, Eurotel: exposition «Salvador Dali, E. Baboulene G. Pamboujian, F. Batet, A. Nonn, M. Dissar, R. Rielle, huiles; R. Toros, sculptures; L. Fini, Y. Brayer, Agostini, Hilaire, Jansem, B. Buffet, lithographies».

Belfaux, Galerie Post-Scriptum: mercredi-dimanche de 14 h. 30 - 18 h. 30, vendredi jusqu'à 21 h. exposition «Jean-Marc Schwaller».

Essert/Le Mouret, château de la Riedera: mercredi - dimanche de 10 - 18 h. exposition d'antiquités et de décoration.

Farvagny, Galerie F. Martin: tous les jours, sauf le mercredi de 14 - 18 h. exposition de Noël avec Carlo Fasola, bijoux, et Sabine Rutsché, céramiques. Expo de bougies, jouets et tissages...

INFOMANIE
243 343

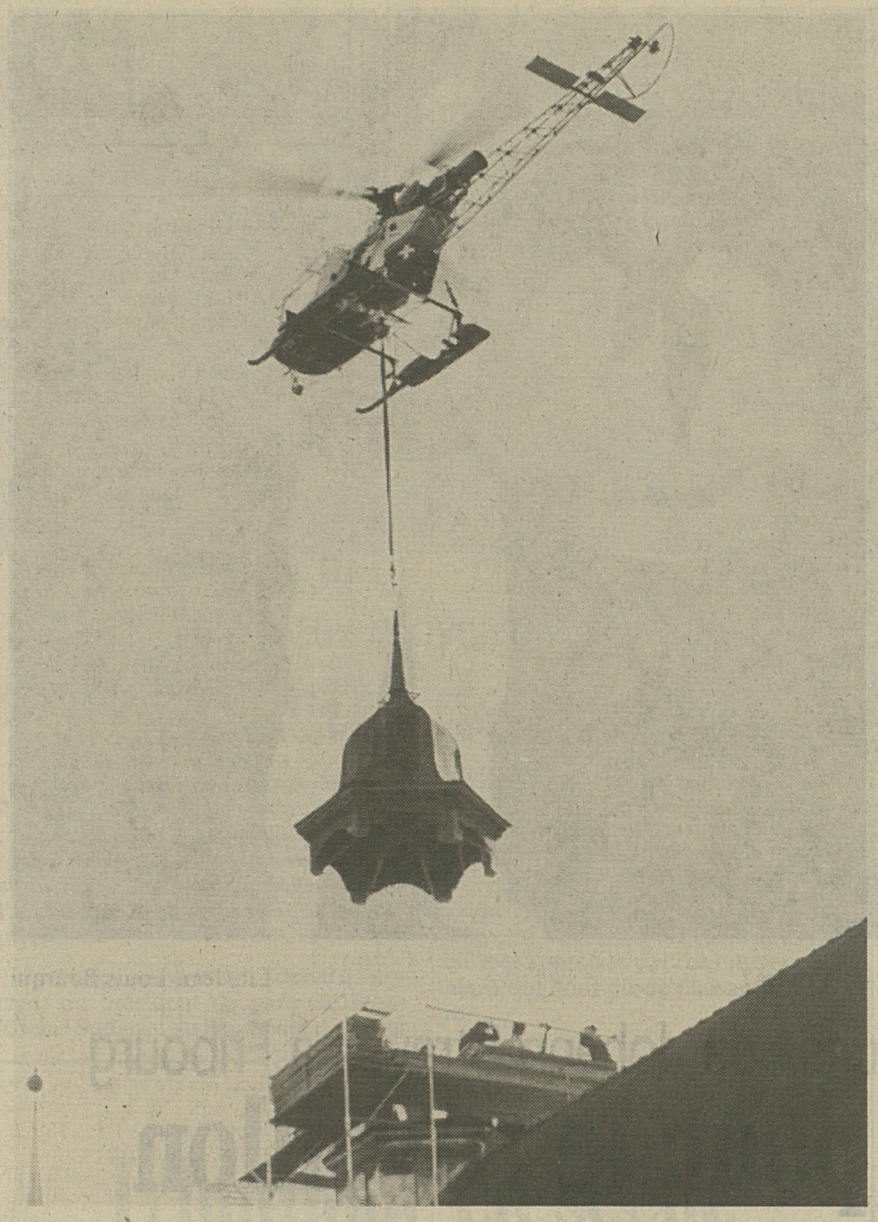

Joël Gapany

Chapelle des Capucins de Bulle

Clocher vole

S'inscrire toujours dans l'important programme de restauration de la chapelle des Capucins, l'enlèvement de son clocher de bois a donné lieu hier à un spectacle peu ordinaire dans le ciel bullois. Une cloche, puis une seconde, se sont balancées au bout d'un filin suspendu à un hélicoptère. Elles furent déposées à quelques tours de pales de là, sur un camion. Puis l'hélicoptère souleva le clocher qui s'en alla à bout de fil lui aussi jusqu'au Pâquier.

Le clocher, tout de bois, semblait encore en assez bonne santé lors des auscultations entreprises en vue de la restauration globale de la chapelle. Mais, précise Pierre Allaman, président de paroisse de Bulle, maître d'œuvre pour les travaux intéressant la nef de la chapelle, on devait bientôt constater que des réparations ne suffiraient pas. L'ensemble du clocher avait subi des ans l'irréparable outrage. Au couvent, le Père Michel pense que ce clocher est probablement plus ancien que les cloches datées, elles, de 1805. A l'origine, il dut probablement être de forme élancée comme le montre une gravure précédant l'incendie de cette année qui ravagea Bulle. Ce capucin n'exclut pas que le clocher, abîmé par le feu, ait alors été refait dans sa forme actuelle.

GRUYÈRE

Si le clocher a été ainsi transporté avec grand ménagement sur le chantier de l'entreprise Jean Pasquier, au Pâquier, c'est parce qu'il doit servir de modèle à son successeur. Pour les Pâques prochaines, les cloches, qui auront été nettoyées, seront replacées dans un clocher copie conforme de celui qui a fait son temps. L'ensemble des travaux est estimé à une cinquantaine de milliers de francs. La sonnerie des messes, encore à cordes, qu'on avait dû interrompre pour des raisons de sécurité après la grande étape des restaurations, pourra reprendre à l'aide de l'électricité. Déjà, les installations nécessaires sont en place. YCH

LA LIBERTÉ

dans la Broye, le Lac, en Sarine-Campagne
Gérard Périsset
7, chemin des Autrichiens
1470 Estavayer-le-Lac
☎ 037/63 16 28

en Gruyère et en Veveyse
Yvonne Charrière
7, rue de Gruyères
1630 Bulle
☎ 029/2 73 27

dans la Glâne
Monique Peytregnet
1699 La Joux
☎ 037/55 14 69

Impôt paroissial à Cerniat

En baisse

L'assemblée paroissiale de Cerniat, tenue sous la présidence de Gérard Andrey, a ratifié une baisse d'impôt qui va se chiffrer globalement par une moins-value de 6000 fr.

Ainsi, l'impôt sur le revenu des personnes physiques et celui sur le bénéfice des personnes morales tombent de 20 ct. à 18 ct., tandis que le taux d'imposition sur la fortune des personnes physiques et des personnes morales descend de 30 ct. à 20 ct.

Cet allégement est permis, car la paroisse a maintenant réalisé et poursuit l'amortissement des travaux de rénovation de l'église.

L'assemblée fut enfin informée que le Conseil paroissial avait définitivement renoncé à l'idée d'acquérir la cure, actuellement propriété du bénéfice curial. YCH

Michel Runtz : de Fribourg à Paris

Ouverture sur le monde

Michel Runtz est un pianiste compositeur français de trente ans, établi depuis trois ans à Farvagny. Diplômé de l'Ecole normale de musique de Paris, il gagne d'abord sa vie comme musicien accompagnateur dans les studios d'enregistrement, pratique l'enseignement de son instrument, donne quelques concerts de ses pièces pour piano. Par la suite, c'est le retour à Chopin, Bach, les contemporains qu'il joue à Bulle et en France, où il s'est entre autres produit cet été avec l'Orchestre de chambre de Saumur. Michel Runtz donnera, avec d'autres artistes, un concert de gala au bénéfice de la Croix-Rouge, le 22 décembre prochain à Fribourg.

EN VEDETTE

Puis vient la curiosité: mieux connaître le vaste monde de la musique en s'inscrivant au stage qu'organise le centre Acanthe chaque saison. Cet été, c'est avec Xenakis qu'il s'initie à ses techniques de composition et à sa célèbre machine à composer UPIC (Unité polyagogique et informatique du Centre d'études mathématiques et automatique musicale!). Au surplus, Michel Runtz, dès cet automne, suit tous les mois les cours de maître que donne Claude Helffer sur l'interprétation du répertoire contemporain pour piano. Boulez, Amy, Berio, Stockhausen, Xenakis, Ohana, Boucourechliev, Messiaen, Bussoti, Jolas, etc... Tout un univers à apprivoiser!

● **Qu'est-ce au juste le centre Acanthe?**

– C'est un centre qui a son siège à Paris et organise tous les ans un stage de musique contemporaine. Un compositeur y est invité et les participants se choisissent sur dossier.

● **Outre que Xenakis est un compositeur d'avant-garde, c'est aussi l'inventeur de la célèbre machine à composer UPIC.**

– Nous avons travaillé sur l'ordinateur UPIC où l'on peut composer à partir d'un crayon notant les formes musicales sur un graphique. Mais la partie la plus importante du séminaire fut un travail de compréhension de l'écriture de Xenakis, de la démarche de compositeur. Cours d'analyse, d'acoustique, d'interprétation de ses œuvres.

● **Bilan de l'expérience?**

– Un enrichissement musical, humain. La musique de Xenakis est fondée sur le concept de masses sonores et de rythmes. Il dit: «La musique est comme un mille-feuille transparent». Tout chez lui est conçu sous forme de strates, de couches, de volumes.

● **Quelle différence par rapport à la musique traditionnelle? Est-ce un aboutissement dans l'ordre des conséquences ou quelque chose de totalement différent?**

– Cette musique suit l'évolution historique du monde. Les façades des vieilles maisons étaient ciselées avec force détails: maintenant, les nouvelles bâtisses existent surtout par leurs formes globales. Du discours musical on passe à l'épaisseur, puis à la masse des matières sonores. Cette musique s'adresse à l'être entier, au corps entier. Xenakis y injecte encore des notes craquelées, des galaxies étoilées qui l'universalisent. C'est une forme ouverte construite sur les probabilités mathématiques qui se régénèrent sans cesse. La science est ici indispensable pour la concevoir, car en faisant «n'importe quoi» le hasard nous ramènerait très vite dans les schémas conventionnels.

Une musique de performances

● **En plus de vous intéresser à cette technique de composition, vous avez encore décidé d'en travailler l'interprétation sur le piano chez le maître Claude Helffer.**

– Oui. Tous les mois un groupe de cinq pianistes présente une œuvre en chantier d'étude. Ce qui donne lieu aux commentaires, critiques, appréciations de Helffer. Je travaille actuellement deux pièces de Ohana; les Variations de Webern, des pièces de Schönberg aussi.

● **Quelles sont les difficultés d'interprétation de cette musique?**

– L'écoute très attentive des sons. Le travail minutieux des attaques de notes, du dosage de la dynamique. Ce qui implique une nouvelle technique de déplacement des mains et des bras, voire de mobilité du corps. Psychologiquement, c'est donc développer l'oreille et les réflexes du corps plus que l'expression personnelle.

● **Pour conclure, que vaut cette musique?**

– Elle développe des qualités extra-musicales. Elle ouvre davantage au monde d'aujourd'hui. Dans la musique traditionnelle, on peut parfois se laisser bercer. Ici, c'est une musique de performances. Ses exigences nous maintiennent dans un constant éveil, une attention vive. Elle peut être belle, généreuse, combative. Mais elle ne nous sort jamais du monde et de ses préoccupations existentielles. C'est certainement là que réside son originalité la plus importante.

Propos recueillis par Bernard Sansonnens

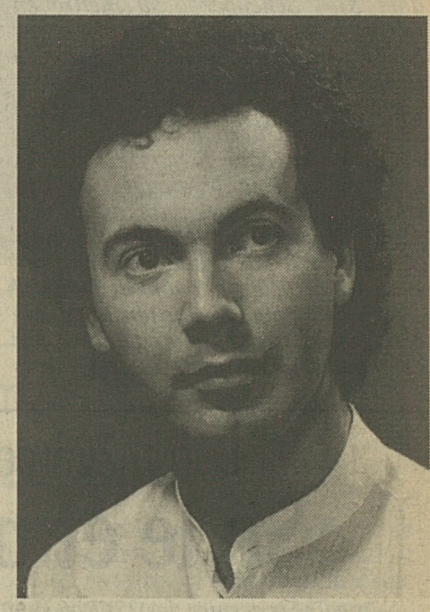

ACCIDENTS

Villaz-Saint-Pierre
Deux blessés

Dans la nuit de dimanche à lundi, à 0 h. 50, un automobiliste de Fuyens, Roger Eltschinger, âgé de 19 ans, quittait sa place de stationnement devant le café du Guillaume-Tell, à Villaz-Saint-Pierre. En s'engageant sur la route cantonale, il n'accorda pas la priorité à un automobiliste de Sommentier, âgé de 27 ans, qui roulait de Fribourg vers Romont. Blessé, le conducteur Eltschinger et la passagère de l'autre véhicule, Mme Aline Oberson, 20 ans, de Sommentier, ont été transportés à l'hôpital de Billens. Quant aux dégâts, ils s'élèvent à 15 000 fr. Lib

Romont
Une blessée

Hier matin, vers 11 h. 40, un automobiliste de Chavannes-les-Forts circulait de la gare de Romont en direction de Bulle. Au carrefour de la Belle-Croix, en bifurquant à gauche, il entra en collision avec la voiture d'une habitante de Romont qui arrivait en sens inverse. Blessée, la passagère de cette dernière voiture, Zita Bifrare (31 ans), domiciliée à Romont, a été transportée à l'hôpital de Billens. Les dégâts se chiffrent à 4500 francs. Lib

La ville et la disparition de l'industrie

Peu de pouvoir

La ville de Fribourg fait ce qu'elle peut, mais elle ne peut pas beaucoup, pour favoriser le secteur secondaire sur son territoire. C'est en résumé ce que le Conseil communal a répondu à Bernard von Rotz (soc) qui s'inquiétait de voir l'importance de l'industrie diminuer en ville.

VILLE DE FRIBOURG

Le Conseil communal doute qu'il dispose du pouvoir d'équilibrer «un développement où le secteur secondaire trouverait des possibilités concrètes d'épanouissement», comme le souhaite le conseiller général von Rotz. «Tout au plus, la commune, par le biais de son plan d'aménagement, devrait pouvoir offrir aux entreprises existantes une extension de leurs installations au lieu même de leur implantation originelle. Mais dans certains cas, une nouvelle implantation n'est possible que par l'acquisition de terrains qui sont hélas devenus rares sur le territoire communal», explique le Conseil. Toujours en réponse à M. von Rotz, l'Exécutif indique qu'il n'envisage pas la création d'un service économique au sein de son administration, service dont la mission est assumée par le canton. La commune ne participera pas non plus, comme telle, à la société de capital-risque en cours de constitution à Fribourg. Mais la Caisse d'épargne de la ville est concernée au même titre que les autres banques de la place.

Si l'industrie disparaît, disait enfin M. von Rotz, transformez les locaux disponibles en logements à loyer modéré. Le Conseil communal lui a répondu qu'il serait «irréaliste et par trop pessimiste» de parler du départ de toutes les activités industrielles. Il ajoute toutefois qu'il faut trouver un équilibre entre les divers types de logements, en prenant aussi en considération les besoins des contribuables plus aisés. Lib

● **Emplacements pour nomades: vers une solution régionale.** – Répondant à la conseillère générale Geneviève Beaud (pcs), le Conseil communal a estimé qu'une solution pour le moins régionale devait être trouvée au problème des emplacements pour les personnes nomades. Un groupe de travail cantonal présidé par Ferdinand Masset s'y emploie d'ailleurs. En cas de nécessité, le Conseil communal assignera aux nomades un nouvel emplacement, mais il n'est compétent pour autoriser leur stationnement que pour une durée inférieure à un mois. Lib

● **Les adresses des conseillers généraux sont publiques.** – Le radical Roger Schwab s'étonnait d'avoir reçu, en sa qualité de conseiller général, de la documentation de l'Eglise de scientologie. Le Conseil communal lui a répondu que les adresses des conseillers communaux et généraux sont publiques et qu'elles peuvent être obtenues sous forme d'étiquettes pour 10 centimes. Un règlement concernant la communication des adresses est toutefois en préparation; il prévoit entre autres de limiter les demandes en haussant le prix des communications. Lib

Concert de l'Avent de Villars-sur-Glâne

Un chœur superbe

NOTES EN PORTÉES

Les organisateurs des concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne ont eu la main heureuse en choisissant le chœur de chambre de l'Ecole normale de Kuesnacht pour le troisième rendez-vous, dimanche, à l'église de Villars-sur-Glâne. En effet, ce chœur placé sous la direction de Karl Scheuber, a non seulement présenté un programme intéressant opposant une œuvre moderne à des pièces de G. Gabrieli et de son illustre élève Heinrich Schuetz, mais encore les exécutions se distinguaient par un très haut niveau technique et une grande force expressive. Le programme était complété par une suite pour violoncelle seul de Bach jouée par Joerg Eichenberger.

Le concert a débuté par une œuvre à double chœur, le psaume 130 «Aus der tiefe rufe ich, Herr, zu dir», de H. Schuetz que Karl Scheuber a interprété de manière très spectaculaire en plaçant un chœur sur la tribune, l'autre dans le chœur de l'église. Les deux ensembles étaient parfaitement coordonnés et l'exécution frappait par la précision de la diction et la manière dont Karl Scheuber a su mettre en évidence les «images musicales» que Schuetz utilise pour souligner le sens du texte. Ces mêmes qualités se retrouvaient dans le motet «Timor et tremor» de Giovanni Gabrieli, un compositeur vénitien chez qui Schuetz a étudié. L'œuvre frappe par le fait que le compositeur utilise des moyens très audacieux pour souligner le sens du texte, et Karl Scheuber n'a pas craint de mettre en évidence ces effets qui vont de l'emploi d'accords surprenants de tension à une écriture très imagée, telle qu'elle est, par exemple, utilisée dans les premières mesures du motet sur les mots «Timor et tremor venerunt super me», où les lignes mélodiques ne se développent que par à-coups, comme si les chanteurs étaient eux-mêmes terrifiés.

La cantate «Die Sintflut» du compositeur suisse Willy Burkhard (1900-1955) date des dernières années de la vie de Burkhard. Elle est divisée en cinq parties et retrace l'histoire de Noé et du déluge. La juxtaposition des pièces de Schuetz et de l'œuvre de Burkhard était intéressante dans la mesure où cela a montré que malgré toute l'évolution du langage musical à travers les siècles, le souci du compositeur de mettre en évidence musicalement le sens du texte et de parvenir à une unité entre texte et musique restait le même au-delà des siècles. Cette œuvre est exigeante non seulement par ses dimensions mais aussi par l'écriture de Burkhard qui demande une grande sûreté d'intonation de la part des chanteurs. Karl Scheuber a conduit son ensemble avec une remarquable autorité faisant ressortir les effets dramatiques de la pièce mais aussi la manière dont Burkhard cherche à expliciter le texte. Pour y parvenir, Karl Scheuber a exploité toutes les ressources de son ensemble sans jamais donner l'impression que celui-ci touchait à ses limites. On a ainsi non seulement pu découvrir la remarquable maîtrise technique du chœur, sa parfaite fusion et ses registres bien timbrés, mais aussi ses étonnantes ressources expressives. **MFL**

Daniel Zimmermann à Bulle

Style et musicalité

Samedi soir dernier, les 25e Rencontres de guitare de Bulle ouvraient leurs portes à un jeune guitariste biennois de talent: Daniel Zimmermann. Son répertoire, d'abord, est original – avec des pièces de Narvaez, Giuliani, Turina, Gaudibert, Bedford et Albeniz; son jeu fluide, enfin, galvanise une sonorité superbement colorée et nuancée. Bref, un guitariste stylé qui, fait réjouissant, ne lasse pas d'être écouté malgré quelques infimes défaillances ayant émaillé les parties les plus virtuoses de certaines œuvres de son programme.

Notamment dans l'interprétation de la «Fantasia e Cancion del Emperador» de L. de Narvaez et dans la très redoutable et diabolique «Rossiniana N° 1 de l'opus 119» de M. Giuliani, où Daniel Zimmermann fait preuve d'un sens musical tout à fait opportun. En revanche, le guitariste nous livre une interprétation remarquable de la «Sonate op. 61» de J. Turina, une œuvre qui convient manifestement plus au tempérament de l'instrument et émerge, par là même, dans ses plus purs élans.

Des contemporains pour la guitare

La «Suite en Cinq Pièces» d'Eric Gaudibert (né en 1936) est une miniature délicate et expressive qui fait songer aux petites pochades de Couperin avec ses parties se dénommant «La résonante», «La boiteuse», «La rageuse», etc... Daniel Zimmermann est ici à l'aise pour restituer le vérisme du discours ramassé du compositeur veveysan, de même que lors de cette pièce étonnante de D. Bedford (né en 1937), «You asked for it», où la musique minimale/répétitive côtoie la musique aléatoire et théâtrale: en effet, un verre d'eau et une cuiller sont disposés sur une chaise, à ses côtés, accessoires que le musicien utilise tantôt pour enduire les cordes de son instrument, tantôt pour modifier le timbre de la scansion percussive. Résultat: une pièce foisonnante d'idées imaginatives, même si ce ne sont que les grands accords lancinants de la partie médiane qui ouvrent sur un champ perceptif réconcilié et véritablement musical. Dans son ensemble, l'œuvre éveille pourtant constamment l'attention tout au long de son audition.

Fin de récital plus traditionnelle avec deux belles pages d'Albeniz, «Cataluna et Sevilla» – le guitariste conduit plus à conséquence son style coloré et alerte dans la deuxième citée – et la splendide «Sarabande de la deuxième Suite pour luth» de J.-S. Bach.

BS

PUBLICITÉ

OR ARGENT

Exposition d'argenterie et de bijoux anciens

du 3 décembre au 27 décembre.

Entrée libre.

Michel Dumont
Place du Petit-Saint-Jean 3
1700 Fribourg
Ouvert du mercredi au samedi

BONNET
DEPUIS 1895
FABRICANT VENTE DIRECTE

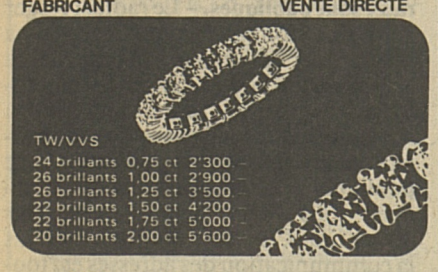

Alliances brillants extra blancs
VVS avec certificat
Fabricant – Vente directe

RECTIFICATION

● **Wallenried: les novices sont plusieurs.** – Dans notre édition de vendredi 13 décembre, une malencontreuse erreur nous a fait écrire qu'une novice s'était installée à la cure de Wallenried il y a une année. Il s'agissait, en fait, d'une «noviciade», soit une petite communauté de novices rédemptoristes vietnamiennes. Nos excuses. Lib

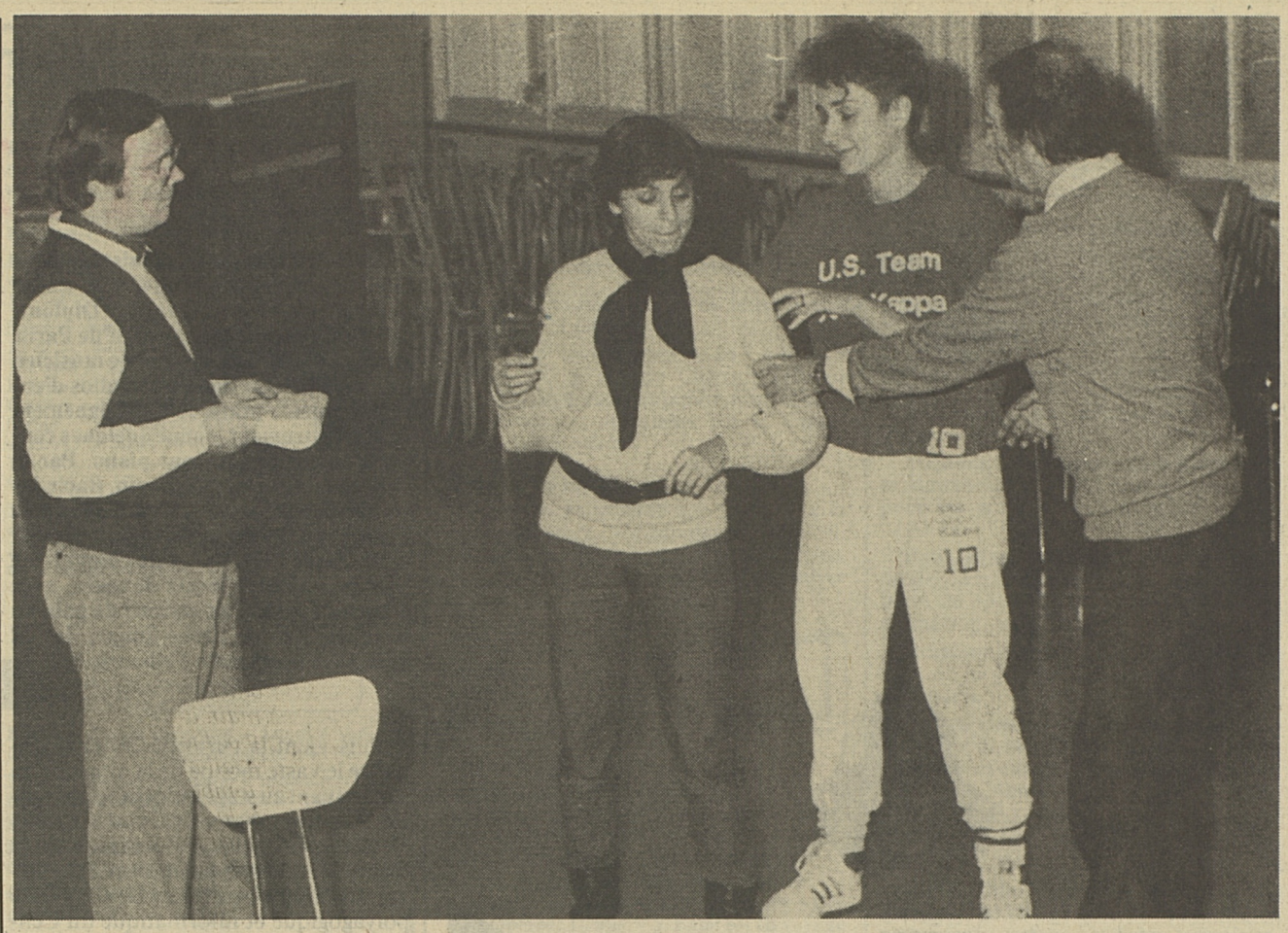

Sont-ils donc en train de valser sur un air de Strauss ? Lib/Jean-Louis Bourqui

La «Chauve-Souris» de Johann Strauss à Fribourg

Opéra pour le réveillon

Et de deux! La classe de chant de Cécile Zay, professeur au Conservatoire de Fribourg, monte un nouvel opéra: «La Chauve-Souris» de Johann Strauss. Et cette fois-ci, les artistes sont réunis sous le nom d'«Ensemble d'opéra de Cécile Zay», façon d'annoncer la formation d'un futur opéra-studio installé à Fribourg même.

Quant à la mise en scène, elle est signée Armand Abplanalp, connu surtout à Paris et à Lausanne; les éclairages sont de Jean-Pierre Roussy. Ils habilleront la production ayant lieu le 31 décembre à 19 h. 30 à l'aula de l'Université.

Chaque 31 décembre, un opéra est donné dans la plupart des grandes villes européennes pour animer la fête de la Saint-Sylvestre. A Fribourg, ce sera donc une première, et Cécile Zay est heureuse de pouvoir créer semblable spectacle dans sa ville natale. Pourtant, une chose est encore plus importante pour elle: donner la possibilité à ses élèves de s'initier à ce genre de musique difficile en même temps qu'exigeant. A cet effet, Cécile Zay, entourée d'autres collaborateurs, prépare le terrain pour la fondation d'un studio-opéra qui fonctionnerait comme école en même temps qu'il pourvoirait le calendrier culturel de la ville de quelques productions durant l'année en cours.

La plus belle œuvre de Johann Strauss

Mais revenons à la «Chauve-Souris» de Johann Strass qui, avec une «Nuit à Venise», est sa plus belle réussite. L'œuvre est une opérette, certes, mais ses parties musicales sont riches et étoffées – c'est là que l'on entend quelques-unes de ses plus célèbres valses – et son intrigue est un peu alambiquée. Elle emboîte pourtant le pas à de belles scènes d'amour malgré le quiproquo constant.

Pour Armand Abplanalp, metteur en scène, récemment de la «Guerre du Sondrebond» de Ramuz, sa conception scénique est libre. Il s'agit de «faire crédit», d'«aider le chanteur à faire ressortir sa personnalité», sans que cela ne nuise à sa prestation vocale! Et c'est important, selon Armand Abplanalp, qui s'oppose à cette nouvelle vague de mises en scène créant des hyperstructures compliquées nécessitant de la part de l'artiste des prouesses – acrobatiques, entre autres – exagérées. Il ne cherchera durant le spectacle qu'à «mettre le chanteur en accord avec la scène». **BS**

Deux autres représentations sont prévues pour le 3 janvier à 20 h. 15 et le 5 janvier à 17 h., à l'aula de l'Université de Fribourg.

Les interprètes

Sous la direction musicale de Cécile Zay, l'on pourra entendre dans le rôle d'Eisenstein, Claude Ardin, de Rosalinde, Marie-Christine Clément, d'Adèle, Monique Volery, D'Orlofsky, Maryse Aebischer, d'Alfred, Reginal Boyce et du notaire Falke, Nicolas Pernet.

Le groupe instrumental est formé d'une petite phalange d'excellentes cordes dirigée par Christine Sörensen. Au piano, Paulette Zanlonghi; à la percussion, Bertrand Cochard.

Le chœur est formé par les élèves de chant de la classe du Conservatoire de Cécile Zay. **BS**

Bonne nouvelle à Grattavache

A bas l'impôt scolaire

Exigé depuis une quinzaine d'années par le Conseil d'Etat, l'impôt scolaire a vécu à Grattavache. Ainsi en a décidé l'assemblée communale tenue sous la présidence du syndic Michel Currat.

VEVEYSE

Cet impôt prélevé à un taux de 20 ct. par franc payé à l'Etat s'ajoutait aux 1,25 fr. d'impôt communal. La venue de nouveaux contribuables dans le village a permis cet allégement bienvenu dans cette petite commune de 140 habitants déjà lourdement chargée. Et l'on espère que la situation pourra s'améliorer encore, car un lotissement permettra l'implantation d'une dizaine de nouvelles maisons familiales. **YCH**

Electrification à l'église de Progens

Le vieux sonneur soulagé

Réunis en assemblée sous la présidence de Denis Colliard, les paroissiens de Progens ont donné le feu vert à leur Conseil pour entreprendre une étude dans la perspective d'installer un chauffage électrique à l'église et d'électrifier la sonnerie des cloches.

En effet, autorités et paroissiens se soucient du sonneur de service, âgé de 75 ans, et depuis 60 ans à la peine.

A Progens, toujours, mais du côté de la commune, un sympathique accueil a été réservé aux nouveaux citoyens: un garçon et une fille qui assistaient à l'assemblée communale. Le syndic Albert Bertherin les invita à se montrer d'actifs-artisans de la vie locale et leur remit un vitrail aux armes de la commune, spécialement exécuté pour eux. **YCH**

AVANT-SCÈNE

● **Granges-Paccot: audition au Conservatoire.** – Ce soir à 20 heures, à l'aula du Conservatoire, audition de piano (Bach) de la classe de Céline Volet. Lib

PUBLICITÉ

Restaurant
Fleur-de-Lys
BULLE

COCHONNAILLE

- Boudin à la crème
- Saucisse à rôtir
- Pieds de porc au madère
- Saucisse aux choux et au foie

Fabrication maison

Et toujours nos

GRILLADES ET FLAMBÉS

et, à midi, notre
menu du jour
Mercredi 25 décembre
Jour de Noël

Menu de circonstance
Réservez vos tables!
☎ 029/2 76 40

Famille A. Boschung-Luthy

17-13656

Lib/Alain Wicht

Nouveaux citoyens de Broc

La raclette de l'accueil

GRUYÈRE

Vingt-neuf des trente-trois jeunes de 20 ans de la commune de Broc ont répondu avec un évident plaisir à l'invitation des conseils communal et paroissial pour la traditionnelle raclette de l'accueil offerte aux nouveaux citoyens.

Messages du syndic Edouard Rochat, du président de paroisse Jean-Michel Sudan et du lieutenant de préfet Pierre Maillard et remise du livre-souvenir «Notre Confédération» ont été très appréciés par ces citoyens tout neufs qui l'ont dit de plaisante manière.

YCH

Théâtre à Broc

L'humour en scène

La troupe théâtrale de Broc a mis l'humour en scène pour ses spectacles de vendredi et samedi derniers. Cette troupe d'amateurs, excellemment conduite par Valérie Gawrysiak, avait misé sur le rire.

Ce fut d'abord une comédie en un acte de Pierre Ferrary et Lucien Reynier «Un mot difficile» où les six acteurs rivalisaient de drôlerie, puis «Aux petits oignons», une galéjade méridionale en deux actes de Jean des Marchenelles et Luce Mado. Cette pièce aux rondeurs et aux accents méridionaux fit s'esclaffer l'auditoire gruérien. L'aisance des acteurs et leur plaisir à inviter au rire furent bien servis par les décors de Christian Blattmann et Mario Marchello et le grimage de René Oberson.

YCH

Lib/Alain Wicht

PUBLICITÉ

Coiffure Roselyne

Place de la Gare 5 FRIBOURG

Carmen est de retour de son stage de coupe. Elle vous attend pour des **coiffures** super **branchées**

☎ 037/22 61 70 avec ou sans rendez-vous

17-496

Chopard

GENÈVE

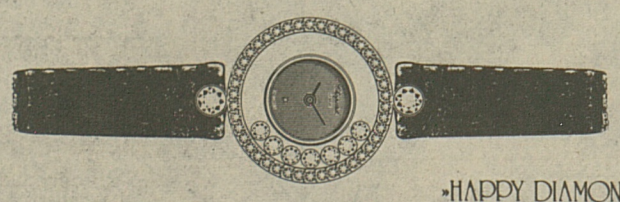

»HAPPY DIAMONDS®

PIERRE LIECHTI

JOAILLIER

4, avenue de la Gare

FRIBOURG

Patent K&K

BOÎTE AUX LETTRES

«Robin des Bolzes»

Monsieur le rédacteur,

Fleurs lancées par dérision au président du tribunal et tumulte de protestations ont accueilli le verdict rendu par la Cour criminelle de la Sarine à «Robin des Bolzes» et à ses complices, pouvait-on lire dans «La Liberté» du samedi 7 décembre.

En en appelant à l'opinion publique, le triste trio (Daniel Bloch, Jean-François Bana et Jacques Fasel) devrait aussi se souvenir où conduit la violence et quel exemple il est pour la jeunesse. Les sentiments anarchistes et les paroles de Me Garbade: «On refera le jugement» ne parviendront jamais à masquer une triste réalité.

Ce que les accusés oublient, ce que leurs défenseurs omettent c'est que, lors de l'agression à main armée du centre commercial Jumbo, l'un de nos collègues et ami de travail a payé de sa vie.

Le verdict est tombé. La justice des hommes applique la loi en se fondant sur des faits. C'est le moment de rappeler que l'on n'efface pas avec de belles phrases l'angoisse des victimes et la souffrance de ceux qui les pleurent.

Pour la commission du personnel de l'Union de banques suisses: Paul Bovey

(Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.)

EN BREF

● **Canton de Fribourg: augmentation des salaires dans la maçonnerie et le génie civil.** – La Fédération fribourgeoise des entrepreneurs (FFE) et le Groupement fribourgeois des carreleurs (GFC), d'une part, et les organisations syndicales de la FOBB et de la FCTC, d'autre part, ont conclu un accord portant une augmentation des salaires pour l'année 1986. A partir du 1er janvier, tous les travailleurs soumis à la convention collective de la construction et du génie civil du canton de Fribourg recevront une augmentation de salaire variant de 41 centimes à 55 centimes à l'heure, respectivement de 85 francs à 115 francs par mois. Par ailleurs, une majoration allant de 15 à 20 centimes à l'heure compensera la réduction de la durée du travail qui, en moyenne hebdomadaire, passera de 43 heures et demie en 1985 à 42 heures et demie en 1986. Lib

● **Basse-Gruyère: amélioration de la réception des programmes TV.** – Par la mise en service d'un nouveau réémetteur de télévision, les habitants du village de La Roche et du hameau du Pratzey peuvent dès maintenant capter les 3 chaînes nationales dans de meilleures conditions. Erigée au-dessus du village de La Roche, à une altitude de 800 mètres, cette installation a nécessité de multiples travaux qui ont débuté en mai 1985, notamment le montage d'un mât de 20 mètres. Avec la mise en service de cette 16e station réémettrice dont l'entretien et la maintenance incombent aux spécialistes RTV de la DAT de Fribourg, le degré de la couverture télévisuelle de la circonscription de la DAT dépasse les 96%. Lib

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin
fondé en 1871

Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Rédacteur en chef: **François Gross**

Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
1700 Fribourg, boulevard de Pérolles 42
☎ 037/82 31 21 Chèques postaux 17-54

Tarif des abonnements:

	3 mois	6 mois	12 mois
Suisse	49.–	93.–	179.–
Etranger	88.–	171.–	332.–

Téléphone 037/82 31 71
Télex 942 280

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg ☎ 037/81 41 81
Chèques postaux 17-50 Télex 942 280

La poésie qui apaise et réconforte...

Le soleil dans la brume

BROYE

Engloutie dans un brouillard d'une rare opacité, la rive sud du lac de Neuchâtel a vécu ce dernier week-end sous le signe d'une quiétude bien hivernale. Epousant le rythme de la saison, l'actualité se révéla d'autant plus calme que la proximité des fêtes invite traditionnellement maintes sociétés à une pause.

C'est le moment qu'ont choisi Ben et Rose-Marie Steffen pour réunir dans leur galerie staviacoise, dimanche en début de soirée, quelques poètes et écrivains broyards. L'espace d'un bon tour d'horloge, les uns et les autres entraînèrent leur auditoire sur les chemins du rêve en déclamant leurs œuvres: à l'anxiété de la brume extérieure succéda très vite, en ces lieux bénis des arts, la clarté d'une lumière apaisante et sereine... GP

Une autre forme de poésie avec Nathalie Chatton et sa guitare.
Lib/Gérard Périsset

Assemblée communale à Cugy

Budgets acceptés

Lors de la dernière assemblée communale de Cugy, fréquentée par 80 personnes et présidée par Jacques Overney, syndic, les participants ont adopté le budget de fonctionnement qui prévoit un bénéfice de 41 717 francs sur un total de produits de 1 148 008 fr., et celui des investissements, qui laisse un découvert de 522 535 francs.

Ils ont aussi approuvé une modification des statuts des futurs homes médicalisés et de l'hôpital de district de la Broye. Ils ont encore accepté par 40 voix contre 16 une promesse de vente d'un terrain industriel à Pierre Sandoz; celui-ci envisage la construction d'une nouvelle usine près de son bâtiment et désire acquérir une parcelle de 5827 m², au prix de 17 francs le m².

Enfin, un montant de 72 000 francs a été voté pour l'aménagement de locaux administratifs dans l'édifice actuellement en construction et un autre de 80 090 francs pour l'installation d'un système de ventilation dans certaines pièces de la salle communale. Lib/JB

Elles préparent «leur» championnat suisse

Majorettes en progression

VILLE DE FRIBOURG

La grande salle du Belluard était pleine, samedi soir, à l'occasion de la soirée familiale des majorettes de la ville de Fribourg. Parents et amis ont applaudi une soixantaine de membres actifs, dont une vingtaine de débutantes qui suivent les cours de l'école de majorettes. A noter que la société fribourgeoise est la seule en Suisse à avoir pu maintenir une section de tambours.

De l'avis des spécialistes, le niveau des majorettes de la ville de Fribourg a sensiblement progressé par rapport à l'année passée. Le spectacle présenté samedi passé, qui comprenait seize numéros, en atteste.

Les responsables de la société ont à cœur de rivaliser avec les meilleurs ensembles du pays. D'autant plus que le neuvième championnat suisse de twirling, les 3 et 4 mai 1986, se déroulera à Fribourg.

Lib

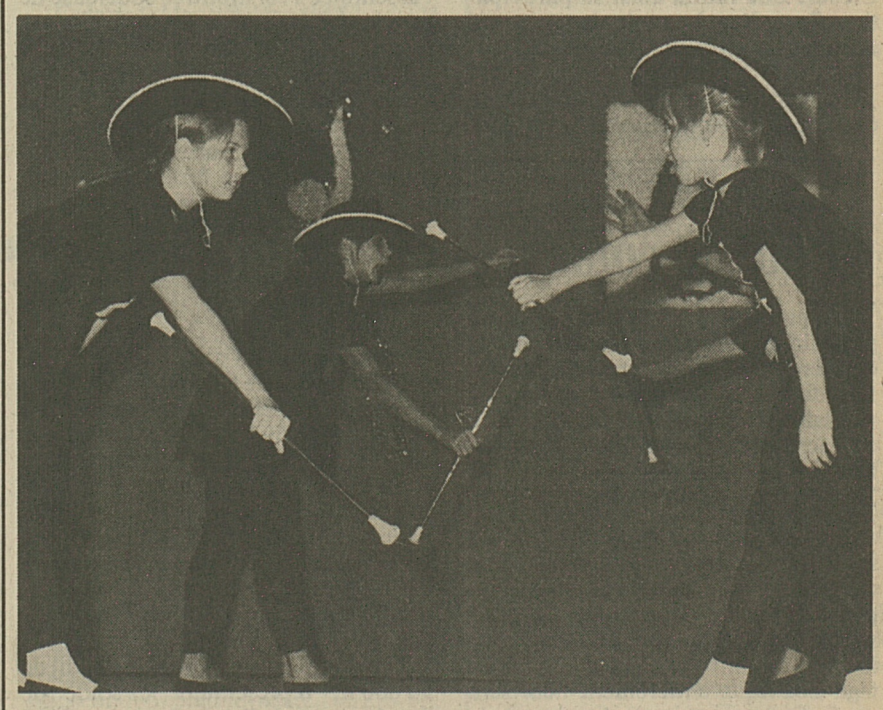

Soirée des majorettes de Fribourg: on ne croisa pas le fer, mais le bâton.
Lib/Alain Wicht

Infraction à la loi sur l'assurance-chômage

Patron condamné

DEVANT LE JUGE

Accusés d'infraction à la loi sur l'assurance-chômage, un industriel fribourgeois et son sous-directeur comparaissaient hier devant le Tribunal correctionnel de la Glâne. Ils ont voulu reculer au maximum l'échéance du congédiement pour une de leurs employées en retenant jusqu'en mars, la lettre de congé datée de janvier dernier. En agissant ainsi, l'employeur a induit en erreur les services de l'assurance-chômage, qui ont versé 4900 francs de salaire en lieu et place du patron. Ce dernier a été condamné à 6 jours d'emprisonnement et 2000 francs d'amende et son sous-directeur à 3 jours et 1000 francs d'amende, les deux peines étaient assorties du sursis pendant 2 ans.

Le Tribunal de la Sarine avait été récusé en septembre dernier et l'affaire envoyée devant le Tribunal de la Glâne qui siégeait hier sous la présidence de Claude Dumas.

Les services de l'assurance-chômage ont eu quelques soupçons, parce que la jeune fille s'est rendue à deux reprises dans leurs bureaux pour demander à suivre un cours de recyclage, alors que son employeur l'avait réengagée à plein temps dès le mois de juillet. C'est la première fois qu'ils portaient plainte pour une telle infraction dont ils n'ont pas la preuve absolue. L'entreprise a-t-elle voulu leur faire supporter des salaires qu'elle aurait normalement dû payer? Elle a d'ailleurs immédiatement remboursé les 4900 francs en cause à la caisse de chômage après une séance de la Chambre des prud'hommes.

Pour justifier leur valse-hésitation, le sous-directeur et l'employeur ont expliqué qu'ils ont voulu sauver un poste de travail devenu précaire depuis l'automne 1984 au moment de la mise en service de nouvelles machines de fabrication. C'est par scrupules que l'employeur a retenu la lettre de congé à fin janvier. Il comptait sur des commandes qui ont tardé et l'employée fut réellement inoccupée en mars. Le sous-directeur lui a alors remis, en mains propres, la fameuse lettre de congé antidatée. «L'interruption de travail relativement courte (avril à juillet) nous a permis de réengager cette jeune fille qui, sinon, serait partie définitivement» dira encore l'employeur avant de reconnaître qu'il n'avait pas le droit de procéder ainsi. **MPD**

Jeune Chambre économique

Femme à la présidence

GRUYÈRE

Siégeant samedi à Morlon en assemblée annuelle, la Jeune Chambre économique de la Gruyère a, pour la première fois, fait appel à une femme pour occuper la charge présidentielle du groupement. L'élue est Michèle Rime, économiste à Bulle. Elle succède à Jean-Marc Wasem, de La Tour-de-Trême. Claude Schlup, imprimeur à Châtel-sur-Montsalvens, accède à la vice-présidence.

Mlle Rime prend les rennes avec une importante mission: celle d'examiner, avec le concours d'une commission à constituer, l'opportunité d'organiser un comptoir commercial et artisanal en Gruyère.

L'activité de la Jeune Chambre économique a été riche d'événements intéressants. Ainsi, se souvient-on d'une première qui fut saluée avec un intérêt particulier: la création du Prix du maintien des traditions gruériennes, distinction qui alla à la confectionneuse de bredzons, Bertha Tornare, une octogénaire de Charmey. Plus récemment, la Jeune Chambre se signalait aussi par la part importante qu'elle prit dans la réalisation des parcours cyclotouristes dans le canton, réalisation qui sera officiellement inaugurée au printemps.

La Jeune Chambre économique a constamment un ouvrage sur le métier. Ainsi, actuellement, se préoccupe-t-elle de l'édition d'un guide touristique de la Gruyère, document dont l'opportunité a été maintes fois rappelée. Dans le domaine de l'édition toujours, elle va à nouveau mettre à disposition du district la très utile plaquette «La Gruyère», répertoire-mémento, véritable nomenclature des autorités, des institutions et des sociétés du district. La plaquette répertoriant les maîtres d'apprentissage du district sera elle aussi également revue et rééditée. Elle est très appréciée des jeunes et des offices d'orientation scolaire et professionnelle. **YCH**

Epuration de l'eau à Cerniat

Lourde charge

Présidée par le syndic Jean Charrière, l'assemblée communale de Cerniat a donné son adhésion à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux dont sont également partenaires Charmey, Châtel-sur-Montsalvens et Crésuz. Elle ratifia ainsi sa participation financière à cet équipement qui coûtera globalement 5,8 millions.

La contribution de la commune de Cerniat est estimée à 555 000 fr., dépense qui sera subventionnée à raison de 75%. Les 140 000 fr. lui incombant constituent cependant une lourde charge pour cette petite commune montagnarde aux ressources fiscales modestes. Dans de telles conditions, l'assemblée s'est montrée soucieuse de savoir si c'était là la seule formule à retenir. Mais démonstration fut faite qu'une station à l'échelon communal serait finalement d'une exploitation plus coûteuse que le raccordement à celle projetée à Charmey. Une trentaine de questions furent posées au représentant de l'Office cantonal de la protection des eaux qui était monté à Cerniat. Les explications fournies par ce fonctionnaire furent assez convaincantes pour que l'assemblée vote le principe d'adhésion, clé de répartition et participation à l'unanimité.

Les citoyens de Cerniat dirent également oui, en cette séance consacrée à l'examen du budget, à un crédit de 50 000 fr. représentant une partie de la contribution communale aux frais de construction de la route forestière des «Joux Derrey». Actuellement, 10 des 15 km de cette nouvelle route devisée à 6 millions sont construits. Cette construction bénéficie de subventions atteignant le 72% de la dépense totale.

L'assemblée a enfin voté un crédit de 50 000 fr. représentant le solde de l'aménagement d'un lotissement de 15 parcelles réalisé par la commune pour le prix global de 580 000 fr. **YCH**

Eglise de Vuadens

Pour le confort

La paroisse de Vuadens, présidée par Michel Tercier, va entreprendre la dernière étape de la complète rénovation de l'église entreprise il y a une vingtaine d'années et à laquelle on a consacré près d'un million. L'assemblée des citoyens a voté un crédit de 280 000 francs à cet effet.

Il s'agit cette fois de la réfection du fond de l'église: construction d'une chape d'isolation et mise en place d'un plancher en pierre naturelle. De nouveaux bancs, en chêne, de forme confortable, seront installés et un chauffage électrique entièrement neuf sera posé. Et pour mieux s'insérer à la liturgie actuelle, le fond du chœur sera légèrement avancé. **YCH**

Yves Piller devant ses élèves: bonjour la culture! Lib/Alain Wicht

Un «Monsieur Culture» pour éduquer les gosses

Les spectateurs de demain

VILLE DE FRIBOURG

L'enfant d'aujourd'hui consomme de la télévision à grandes doses... Mais il existe autre chose pour se divertir: de la musique ou du théâtre, par exemple. Alors, après avoir appris aux gosses à lire et à calculer, il est nécessaire de les sensibiliser à la culture, de les éduquer à être «les spectateurs de demain». Voilà un objectif ambitieux! Un objectif qu'un jeune enseignant de 30 ans, Yves Piller, tente de réaliser à Fribourg. Depuis six mois, «Monsieur Culture» consacre un quart-temps à promouvoir les activités culturelles dans les classes primaires de la capitale. Une idée des autorités scolaires de la Ville. Et déjà aujourd'hui, des résultats concrets...

Depuis juillet de cette année, deux jeunes, Bruno Schaller et Yves Piller se partagent un poste à mi-temps à la Direction communale des écoles. Le premier pour les classes alémaniques, le second pour les françaises. Sept heures par semaine, c'est peu, mais c'est un heureux début, commente Yves Piller. Enseignants et élèves y prennent goût, mais c'est, ajoute-t-il, un travail de très longue haleine, l'affaire sans doute d'une génération...

Ambitieux programme!

Si le temps et les moyens financiers sont peut-être encore étroits, le cahier des charges de «Monsieur Culture» est vaste. Yves Piller sélectionne les spectacles présentés aux enfants. Il organise des activités culturelles collectives, facultatives, en dehors des heures de classes. Et il offre son appui pédagogique aux enseignants.

Chaque année, deux spectacles sont offerts aux élèves des six degrés primaires, pendant leurs heures de classe. Il s'agit pour Yves Piller de «faire le marché des spectacles», un marché riche surtout du côté de Lausanne et Genève: mais nous essayons aussi de développer les productions fribourgeoises, précise M. Piller. C'est ainsi que l'an prochain, les gosses des 1re et 2e années verront les théâtres «Globule» et «Au Boudufil». Ceux de 3e et 4e, le «Petit Théâtre de la Ville». Quant à ceux des 5e et 6e classes, Mousse Boulanger leur offrira un «Spectacle poétique».

Aider les instituteurs

Autre tâche de «Monsieur Culture»: organiser des activités culturelles. Pour l'heure, le temps a manqué à Yves Piller, mais il souhaite, dès l'an prochain, mettre quelque chose sur pied. Son idée? La décentralisation. Que le gosse du Schoenberg ou de la Vignettaz puisse faire, de manière facultative, en dehors de ses heures de classe, de la musique ou du théâtre dans son quartier.

Enfin, Yves Piller travaille également avec les enseignants. Et ses appuis pédagogiques se concrétisent sous trois formes: chaque mois, il réunit les instituteurs préoccupés d'améliorer leur enseignement de la musique: «J'essaie surtout de leur apporter de petits trucs pratiques, que faire avec les «bourdons» ou enrichir leur répertoire...» Par ailleurs, dès janvier prochain, différents appuis pédagogiques seront expérimentés dans une vingtaine de classes: du théâtre avec Yann Pugin, de la création de chansons avec Gabby Marchand et des marionnettes avec le couple Bindschedler. Le but est simple, offrir à l'enseignant l'expérience d'un professionnel.

Enfin, Yves Piller souhaite donner accès à la culture au plus grand nombre d'élèves. Voilà la raison de «demi-journées culturelles», dont quelques-unes ont lieu ces jours à Fribourg. Hier, par exemple, à l'école de la Vignettaz, Yves Piller animait un atelier «chant et percussion». Mousse Boulanger emmènera les élèves sur les traces de la poésie, Germaine Pfister-Menétrey donnera une initiation à la rythmique, Yann Pugin présentera une introduction au théâtre, alors que le Photo-Club de Fribourg expliquera aux gosses comment réussir leurs photos. **JLP**

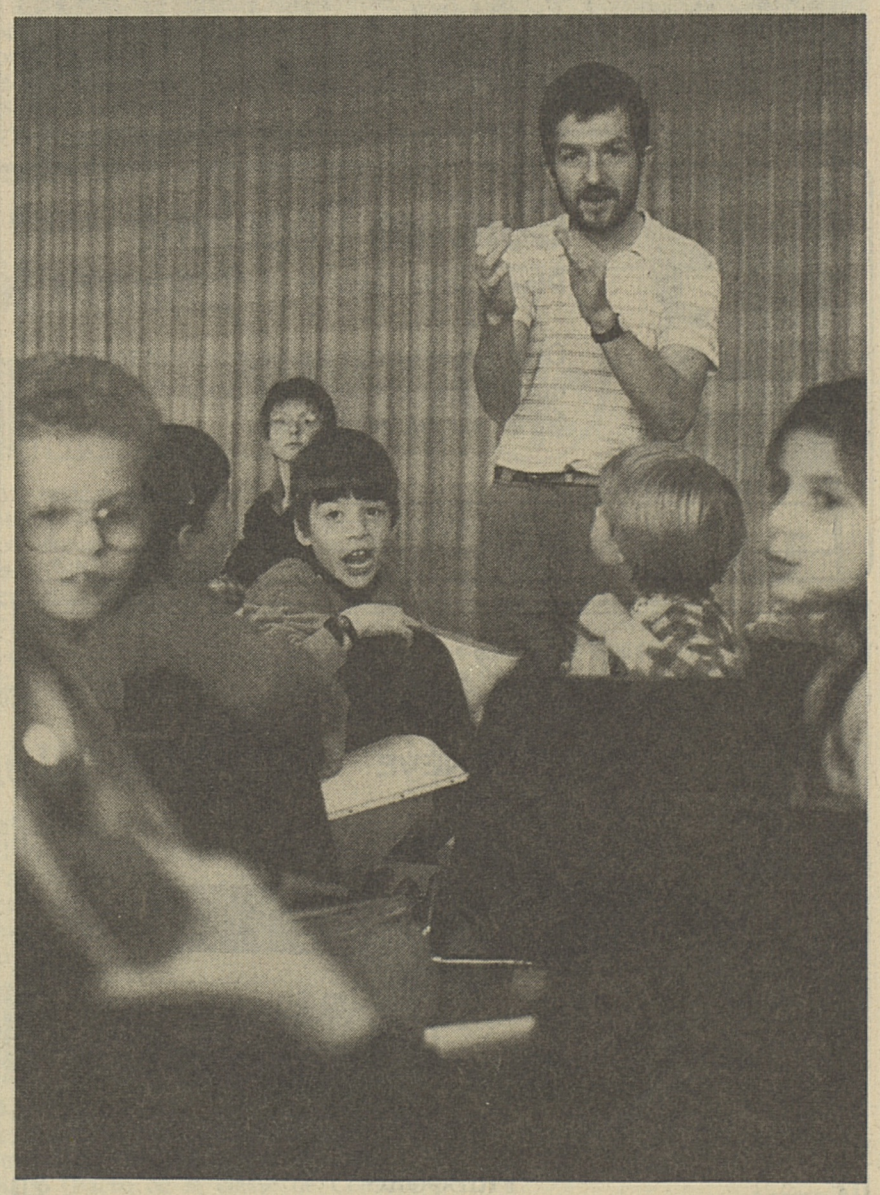

Lib/Alain Wicht

Union cycliste suisse: incidents malvenus

Un nouveau mandat présidentiel pour le Fribourgeois Claude Jacquat

Les assemblées réservent parfois certaines surprises bien désagréables lors de leur déroulement. A Monthey, l'UCS (Union cycliste suisse) et son président Claude Jacquat en ont fait la douloureuse expérience lorsqu'un membre de l'assemblée lança de graves accusations à l'encontre du monde cycliste suisse. Cet incident mis à part, le Bullois Claude Jacquat a été réélu à la présidence de l'UCS et il occupera ce poste pour une nouvelle période de trois ans.

L'UCS avait convoqué sa 89e assemblée à Monthey. A cette occasion le comité devait être réélu, la période de trois ans de mandat étant terminée. Claude Jacquat s'est vu décerner un nouveau mandat de trois ans et il poursuivra ainsi la présidence d'une organisation qu'il connaît fort bien. La vice-présidence sera toujours assurée par René Chappuis, le secrétariat par Georges Doneux, la trésorerie par Claude Nicolet et la commission J+S par Jean-Marc Morand. Gilbert Perrenoud, le président de la Commission sportive, a été remplacé par Jean-Pierre Perillat alors que Willy Schweizer remplaçait Bernard Girod à la présidence de la Commission des cyclo-sportifs.

Nous pouvons relever encore la nomination du Fribourgeois Gabriel Gisler au poste de représentant de l'UCS dans le canton.

Graves accusations

L'assemblée, au terme de ces élections, aurait dû se poursuivre dans un climat de sportivité cher à ses membres. C'était sans compter sur l'entervention du Genevois Eric Halder. Celui-ci commença par attaquer personnellement le président en fonction puis lança de très graves accusations à l'encontre du soigneur de l'équipe suisse. «Celui-ci, expliqua-t-il, a administré des produits calmants et des somnifères à l'espoir vaudois Pascal Richard lors des championnats du monde de cyclocross. Ainsi après Daniel Gisiger, un nouveau Romand était victime de sombres machinations au sein de l'équipe nationale. Lors de ces championnats, poursuivit-il, tout avait été prévu puisque même la bicyclette de rechange de Richard avait été sabotée». Nouvelle accusation qui mettait en cause, cette fois-ci, Fritz Bruhlmann, le mécanicien de l'équipe suisse. «Quant au président Jacquat, il n'est qu'un homme avide de pouvoir personnel et particulièrement injuste.» La réaction de Claude Jacquat ne se fit pas attendre. Très calmement, le Fribourgeois défit une à une toutes les accusations formulées par Eric Halder. Ensuite, il insista sur le danger que de telles personnes représentent dans l'entourage de Pascal Richard. Enfin, il laissa l'entière responsabilité de ces accusations à Halder et promit que cette grossière attaque ne resterait pas sans lendemains. L'incident est ainsi provisoirement clos.

La Côte à l'heure des championnats

Le VC La Côte a reçu l'organisation des championnats suisses des trois nations. Les professionnels suisses, allemands et luxembourgeois se retrouveront ainsi dans le canton de Vaud le 22 juin. Le championnat suisse open qui aurait dû normalement être organisé par un club affilié à l'UCS a été cédé au soin de la SRB. En effet, l'an prochain, le vélodrome de Zurich vivra à l'heure des championnats du monde sur piste et il était particulièrement bienvenu d'intégrer ces championnats suisses à ces joutes mondiales. Enfin, le VC Ajoie organisera le championnat UCS par équipes et la Pédale bulloise mettra sur pied la prochaine assemblée générale de l'UCS.

TdR: 40 ans déjà

Le Tour de Romandie fêtera son 40e anniversaire l'an prochain. Pour bien relever cet anniversaire, les organisateurs ont décidé de prolonger le Tour d'une étape, donc une journée. Ce 40e TdR partira de Lugano le 5 mai et se terminera le 11 mai à Genève. Anniversaire oblige, le TdR s'arrêtera pour une nuit à Fribourg.

Philippe Grivel, vice-champion du monde de la course aux points, et Pascal Richard, vainqueur superbe et inattendu du Grand Prix Guillaume Tell furent récompensés par l'UCS pour leurs performances de choix. Le Trophée Louis Perfetta revint au Cyclophyle lausannois qui fêtait son 80e anniversaire. **Georges Oberson**

Pascal Richard: un nom qui est souvent revenu au cœur des débats. Lib/Jean-Louis Bourqui-a

Entretien avec Claude Jacquat

Ne pas juger les espoirs

Claude Jacquat aborde son deuxième mandat à la présidence de l'UCS. Président du comité national suisse de cyclisme et du comité d'organisation du Tour de Romandie, le Fribourgeois connaît tous les rouages du monde cycliste et tous ces champions et ces espoirs qui en font sa légende. En sa compagnie, il est dès lors bien facile de tirer les bilans de cette saison et d'analyser aussi les impairs que représentent de telles responsabilités.

– Les accusations portées à l'encontre des cadres de l'équipe nationale et à votre encontre sont très graves. Allez-vous entreprendre des poursuites et engager une procédure pénale envers Eric Halder?

– Ces accusations sont extrêmement graves. Un président de fédération doit les assumer bien évidemment. Mais par contre, je reste persuadé que les accusations adressées à l'égard du soigneur et du mécanicien ne sont que des chimères sorties de l'imagination d'un certain clan connu pour son antipathie envers les dirigeants cyclistes. De plus, le soigneur en question a reçu encore des lettres anonymes menaçant son intégrité physique. Le soigneur et le mécanicien ont été prévenus des allégations formulées à leur égard et ils ont d'ores et déjà engagé une procédure pénale envers Eric Halder notamment. De plus, lorsque l'on m'accuse de ne pas défendre les coureurs romands et Pascal Richard plus particulièrement, on oublie bien vite que c'est grâce à mon intervention que le Vaudois a pu participer au Guillaume Tell. De plus, une telle animosité ne peut que porter préjudice à Pascal Richard et envenimer ses contacts avec son entourage. Pour cette raison, il est aussi préférable que cette histoire malsaine se termine au plus tôt.

– Le Tour de Romandie fêtera son 40e anniversaire. Avez-vous prévu d'autres nouveautés outre le jour supplémentare?

– Nous envisageons d'aligner 20 équipes au lieu des 16 traditionnelles. Toutefois, nous ne chercherons pas à les réunir obligatoirement. Si la qualité des équipes supplémentaires ne nous satisfait pas, nous nous arrêterons à une participation normale.

– Le TdR fera étape dans le canton de Fribourg. Pouvez-vous apporter quelques détails supplémentaires pour cette étape?

– Pour l'instant, une chose est sûre, le TdR s'arrêtera en ville de Fribourg. La date exacte n'a pas encore été retenue, celle-ci dépendant bien évidemment du parcours que l'on empruntera. Pourtant, l'on peut déjà dire que le TdR s'arrêtera le 7 ou le 8 mai.

– Jörg Müller avait emporté le dernier TdR. Où se situe le cyclisme suisse actuellement?

– Sans conteste, le cyclisme suisse se porte bien. Jörg Müller en un excellent exemple, lui qui termina aussi deuxième du prestige superpromotion. Un prestige gagné par un autre Suisse d'ailleurs: Niki Rüttimann. Pourtant, nous devons accentuer l'effort chez les coureurs amateurs sur piste. Notre point faible se trouve dans cette catégorie par rapport aux autres pays.

– Et que penser du niveau romand?

– De notre côté, nous nous reposons chez les amateurs avant tout sur les épaules de Pascal Richard et Philippe Grivel. Nicolas Coudrey chez les juniors et Jacques Jolidon et Cédric Gorret chez les cadets se sont fait remarquer eux aussi. Pourtant, il est difficile de juger des espoirs trop jeunes. Nous pouvons nous attendre à de belles satisfactions avec ces coureurs, pourtant beaucoup de choses peuvent changer en quelques années et personne ne peut assurer en faire des champions. Il ne faut pas que la gloire leur monte à la tête maintenant. Si non, la suite de leur carrière sera plus ardue encore et les écueils et les obstacles se dressant sur leur chemin seront toujours plus nombreux.

Propos recueillis par Georges Oberson

PUBLICITÉ

APERITIVO
PUNT E MES
CARPANO
L'alternative
L'apéritif à base de vin avec une légère touche amère.

Massard et les Fribourgeois en vue

CLASSEMENTS ANNUELS

Les cyclistes fribourgeois se sont bien tirés d'affaire au terme de leur saison de compétition. Ils se sont ainsi régulièrement mis en évidence lors des courses en Suisse et ils ont décroché quelques places d'honneur au classement annuel.

Chez les professionnels, la victoire est revenue au Portugais de Winterthour, Acacio da Silva. André Massard de la Tine prenait la 13e place de ce classement (39 points).

Chez les élites, Michel Ansermet se hissait au 14e rang tandis que Beat Nydegger terminait au 66e rang et au 27e au classement des critériums. Bruno Mauron du VC Fribourg a terminé 86e chez les amateurs.

Le Bullois Thierry Moret s'est mis en évidence chez les juniors et a finalement terminé 22e de sa catégorie. Enfin, Patrick Genoud de Fribourg se classe 16e chez les cadets. **G.O.**

Classements

Professionnels: 1. Acacio da Silva, Winterthour (Por), 88 points. 2. Jean-Claude Leclers, Höngg (Fr), 66. 3. Jörg Müller, Brugg, 65. 4. Gilbert Glaus, Hochdorf, 63. 5. Niki Rüttimann, Altenrhein, 61. 6. Godi Schmutz, Elgg, 58. 7. Beat Breu, Arbon, 56. 8. Urs Freuler, Bäch, 55. 9. Guido Winterberg, Pfaffnau, 46. 10. Jürg Bruggmann, Bischofszell, 42. **Puis:** 13. André Massard, Bulle, 39. 24. Laurent Vial, Payerne, 16.

Elite: 1. Richard Trinkler, Zurich, 503 points. 2. Stefan Joho, Wohlen, 383. 3. Jan Koba, Buchs (CSSR), 315. 4. Stefen Hodge, Neuchâtel (Aus), 286. 5. Thomas Wegmüller, Berne, 243. 6. Hans Reis, Pfaffnau, 240. 7. Arno Küttel, Wohlen, 236. 8. Toni Rominger, Baar, 225. 9. Pascal Richard, Aigle, 198. 10. Fabian Fuchs, Lucerne, 197. **Puis:** 14. Michel Ansermet, Payerne, 168. 66. Beat Nydegger, Fribourg, 16.

Critériums: 1. Jocelyn Jolidon, Bassecourt, 35. 2. Stefan Joho, Wohlen, 32. 3. Michel Ansermet, Payerne, 26. **Puis:** 27. Beat Nydegger, Fribourg, 5.

Amateurs: 1. Vittorio Anzini, Lugano, 171. 2. John Baldi, Lugano, 120. 3. René Stüssi, Bäch, 112. 4. Andrea Bellati, Mendrisio, 110. 5. Martin Gerber, Bâle, 109. 6. Rolf Järmann, Arbon, 98. 7. Sandro Vitali, Mendrisio (It), 88. 8. Fabio Saibeni, Lugano (It), 87. 9. Daniel Steiger, Rickenbach, 79. 10. Urban Wymann, Neuhausen, 71. **Puis:** 86. Bruno Mauron, Fribourg, 11.

Juniors: 1. Felice Puttini, Locarno, 241. 2. Rolf Rutschmann, Winterthour, 236. 3. Remo Thür, Altenrhein, 224. 4. André Wernli, Brugg, 156. 5. Simone Pedrazzini, Mendrisio, 117. **Puis:** 22. Thierry Moret, Bulle, 51. 38. Yvan Girard, Fribourg, 31. 54. Elmar Egger, Fribourg, 19. 58. Louis Chabloz, Bulle, 17. 69. Frédéric Bussard, Bulle et Serge Golliard, Fribourg, 12. 132. James Zosso, 1.

Cadets: 1. Mario Bühler, Pfäffikon, 175. 2. Jacques Jolidon, Bassecourt, 173. 3. Rolf Pletscher, Herisau, 157. 4. Cédric Gorret, Martigny, 144. 5. Mario Hagmann, Fischingen, 136. **Puis:** 16. Patrick Genoud, Fribourg, 83. 68. Stéphane Jenny, Fribourg, 7. 96. Jacques Mauron, Fribourg, 3.

Les Suisses brillants au championnat du monde juniors

HANDBALL

A Vasto, près d'Ancône, en Italie, l'URSS a remporté son 4e titre mondial pour la 5e édition des championnats du monde juniors. En finale, les jeunes Soviétiques ont battu la Suède, dans un match spectaculaire, par 32-27.

Eléments les plus marquants dans l'équipe gagnante, les «géants» gauche, Victor Toutchkine (2,08 m, 5 buts en finale), qui rappelle l'un des grands handballeurs de son pays, Anpilogov, et Andrei Tchepkin (2,05 m, 10 buts). La Yougoslavie a obtenu la médaille de bronze, en battant, de justesse, la RFA, par 23-22, dans la «petite» finale.

La Suisse a terminé au 9e rang, son meilleur classement dans les cinq éditions à ce jour. Si l'équipe de l'entraîneur Urs Brunner n'avait pas complètement manqué son dernier match de groupe, face à l'Islande, elle aurait même pu avancer au rang d'une des révélations du tournoi. Une victoire contre la Pologne et des matches nuls contre la RFA et la RDA (4e et 5e au classement final) représentaient les meilleurs moments helvétiques.

Finale: URSS-Suède 32-27 (16-12). – **3e place:** Yougoslavie-RFA 23-22 (13-11). – **5e place:** RDA-Tchécoslovaquie 24-22 (6-11). – **7e place:** Danemark-Islande 33-28 (12-12). – **9e place:** Suisse-Espagne 25-21 (13-13). – **11e place:** Japon-Italie 19-17 (7-8), etc.

SKI DE FOND

Coupe du monde de Biwabik

Les Suissesses déçoivent

En l'absence d'Anette Boe, la double championne du monde, la Norvège a dû se contenter de la troisième place du relais féminin de Coupe du monde de Biwabik, un relais remporté par la Finlande devant l'URSS.

Cette victoire, les Finlandaises la doivent principalement à Marja Matikainen, qui a pris le dernier relais avec 20" de retard sur la Soviétique Anfissa Romanova et qui a réussi à renverser la situation pour donner la victoire à son équipe avec 25" d'avance.

Pour les Suissesses, l'épreuve n'a pas apporté le résultat attendu. Elles ont dû se contenter de la sixième place après que Annelies Lengacher eut transmis le relais, au terme de son premier parcours, en huitième position. Karin Thomas, la deuxième relayeuse helvétique, parvint à gagner deux places mais par la suite, tant Martina Schönbächler que Evi Kratzer ne furent jamais en mesure de revenir sur les Canadiennes.

Biwabik. Coupe du monde. Relais féminin 4 × 5 km. Style libre: 1. Finlande 1 h. 05'57"9. 2. URSS 1 h. 06'22"4. 3. Norvège 1 h. 06'32"3. 4. Suède 1 h. 08'52"8. 5. Canada 1 h. 09'24"1. 6. Suisse (Annelies Lengacher, Karin Thomas, Martina Schönbächler, Evi Kratzer) 1 h. 09'28"8. (Si)

SAUT A SKI

Les Finlandais surprennent

Nykaenen exclu

Rien ne va plus entre la Fédération finlandaise de ski et Matti Nykaenen. Le jeune champion du monde et olympique de saut a été exclu, en effet, de la sélection nationale qui participera dimanche au concours de Coupe du monde de Chamonix, puis à la traditionnelle Tournée des quatre tremplins en RFA et en Autriche.

Motif de cette exclusion pour le moins surprenante: ses récentes contre-performances aux quatre premiers concours de Coupe du monde en Amérique du Nord. Nykaenen (22 ans), actuellement 5e au classement général d'une compétition qu'il a remportée l'an dernier, a terminé 3e au tremplin de 70 m à Thunder Bay (Canada) puis 4e à celui de 90 m. Le Finlandais s'est classé encore 4e au tremplin de 70 m, samedi, à Lake Placid, mais n'a pas terminé parmi les quinze premiers, dimanche, au tremplin de 90 m.

Cette mesure est en tout cas importante dans la mesure où Nykaenen est considéré comme un phénomène dans cette discipline de ski nordique qu'il domine depuis trois hivers. Avec son poids plume de 59 kg pour une taille de 1 m 76, le Finlandais ne saute pas, il vole... Comme en témoigne son fabuleux record du monde de vol à skis réussi l'an passé avec un saut record de 191 m. (Si)

SKI ALPIN

Les slaloms de Haus maintenus

Les deux slaloms géants dames, comptant pour la Coupe du monde, prévus vendredi et samedi à Haus, en Autriche, auront lieu, ont annoncé lundi les organisateurs, qui avaient annulé, la veille, la descente prévue pour jeudi.

La couche de neige qui est tombée dans la nuit de dimanche à lundi, sur la pente du Hauser Kaibling, où les deux courses seront disputées, permet, selon les organisateurs, la tenue de ces deux courses.

Par contre, aucune décision n'avait encore été prise, lundi, au sujet de la descente messieurs prévue pour le 31 décembre, à Schladming (situé à quinze kilomètres de Haus), où il était impossible dimanche de préparer la piste. (Si)

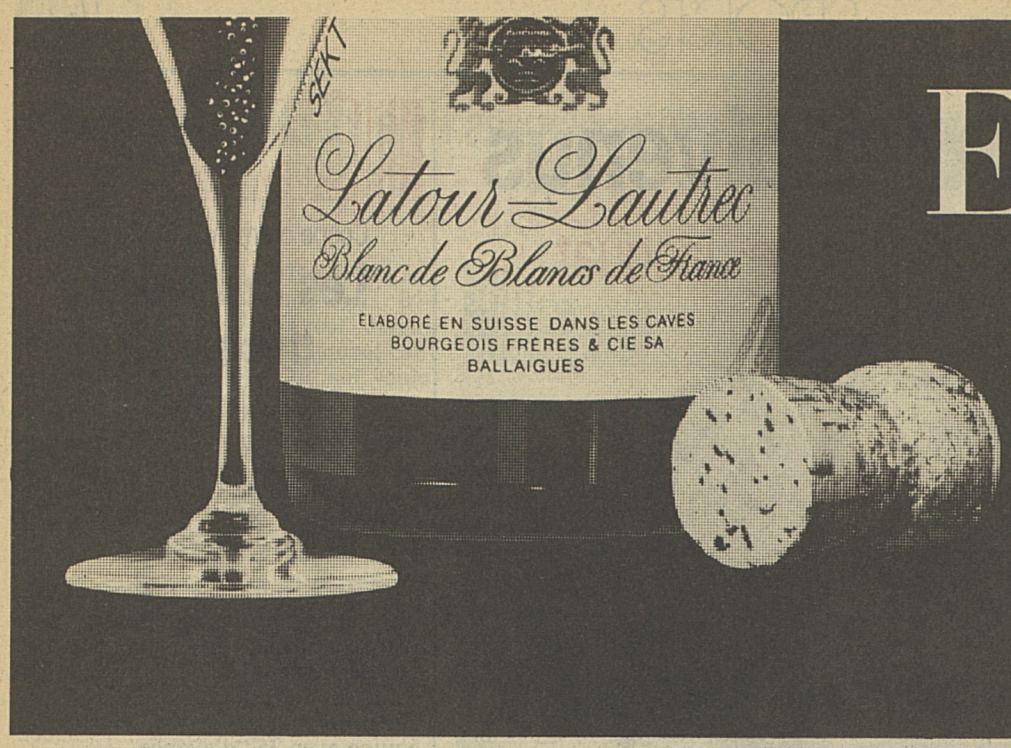

Ecoutez... il vit

Prince de race, le Blanc de Blancs est plus qu'un nom, il est un titre. Un titre de noblesse qu'il tire de son mariage harmonieux entre cépages exclusivement blancs. Lentement fermenté, jalousement soigné, il devient alors Prince d'esprit et de cœur. Il sait faire pétiller la vie, se faire compagnon ou mage des grandes soirées... Ou des très secrets moments de bonheur.

A l'invitation du vin Bourgeois depuis 1795

Latour Lautrec

Blanc de Blancs de France

Brut et mi-sec

Bouteilles numérotées, Cuvée Prestige, magnums, bt 7 dl, bt 3,5 dl et mignonnettes de 2 dl.

Publicitas SA

SCI SERVICES CONSEILS INFORMATIQUE SA

ORGANISEZ VOTRE TRAITEMENT DE TEXTE

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller et de vous présenter les dernières nouveautés dans le domaine de la bureautique.

LA FORMATION EN TRAITEMENT DE TEXTE est une de nos spécialités :

- cours de base
- formation avancée
- fusion texte et données
- applications individuelles

pour les machines :

- IBM système 36
- IBM PC/XT
- IBM 6580 (Visiotexte)

Pour plus de détails, n'hésitez-pas, téléphonez-nous et demandez Jeannette Gwinner ou Carla Pelozzi.

SCI Services conseils informatique SA, Haupt strasse 54, 3186 Düdingen (Guin), ☎ 037/43 31 13

17-1700

A vendre

2 accordéons

de concert «Crosio»

Registres : 5/3 et 11/3
4 voix, boîte de résonnance 94/120, boutons.
Très bon état.

☎ 021/32 06 35

138.010.496

Aktion saubere Schweiz — Pour la propreté en Suisse — Iniziativa Svizzera pulita

Haltet die Schweiz sauber
Maintenez propre la Suisse
Mantenete pulita la Svizzera

13e TRANCHE DOUBLE CHANCE

JAMAIS VU : GROS LOT

1 Million OR

Billet entier : Fr. 50.–. Le dixième : Fr. 5.–.

2 possibilités de gagner

1) immédiatement : valeur des lots, plus de 1,5 million.

2) tirage : gros lot 31 déc. 85, émission TV «Trèfle d'or» + 2 lots de consolation de Fr. 5000.– offerts par la Banque Cantonale Vaudoise.

Aucun des lots de cette tranche n'est soumis à l'impôt anticipé.

Billets dans les dépôts Loterie Romande ou par correspondance, **Marterey 15, 1000 Lausanne 4.**

Les bénéfices sont versés aux associations romandes de handicapés sportifs et à la Fondation Aide Sportive Suisse.

LOTERIE ROMANDE

BMW 635 CSI

Occasion de 3.84, gris mét. Cond. intér. avec ou sans reprise.

Garage **BMW LE CÈDRE SA,** Morges, ☎ 021/71 94 70, M. Peter.

Maigrir

M^me^ Riard vous propose un moyen de résoudre votre problème de poids.
Perte de 5 à 8 kilos en 13 jours.
Stabilité garantie.
☎ 021/36 23 81 / 38 21 02

PRÊTS personnels

jusqu'à Fr. 30 000.– en 48 h. sans caution pour salariés. Discrétion absolue.

☎ 021/35 97 10

22-1530

2 CV break

4 places, 46 000 km, expertisée, grand service fait, excellent état, Fr. 4200.–

☎ 022/64 24 26

18-325264

BESOIN D'ARGENT

Prêts jusqu'à Fr. 30 000.– dans les 48 h. pour salariés, sans caution. Discrétion absolue.

☎ 021/35 13 28
Tous les jours 24 heures sur 24

22-1530

5 TV couleurs

Philips, grand écran, état de neuf, 6 mois de garantie. Fr. 450.–

☎ 037/64 17 89

17-305475

20 TV couleurs

NEUFS, dernier modèle, de grande marque européenne, écran 51-67 cm, 1 an de garantie. **Fr. 750.– à Fr. 1100.– pièce.**

10 vidéos VHS

neuves, 1 an de garantie. **Fr. 850.– pièce.**

☎ 037/64 17 89

22-305232

PRÊT PERSONNEL

jusqu'à Fr. 30 000.–.

AFFIDA
Agence financière snc
rue A.-Steinlen 5, Vevey.
☎ 021/51 08 47

Permanence du lundi au vendredi.
Répond 24 h. sur 24.
(D'ANGELO-ERMANN).

Fust Salles de bains
La meilleure qualité aux meilleurs prix

comme ceci à partir de **1598.–**

Prière d'apporter le plan de votre salle de bains
Offre immédiate par ordinateur
L'organisation de toute la transformation de A à Z
Conseils à domicile gratuits

Niederwangen, an der N 12	031/34 11 11
Bienne, rue Centrale 32	032/23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 9	024/21 86 16

Notre activité s'exerce dans un domaine où sont appliquées des techniques de pointe, en matière de courant fort, de courant faible et d'utilisation de la fibre optique.
Pour assurer la coordination des développements et la réalisation des systèmes complets les plus performants, répondant aux exigences spécifiques du marché, plusieurs postes vont être créés, dont la responsabilité sera confiée à des ingénieurs ETS

INGÉNIEUR ETS en électronique

chargé du développement et de la mise en service de systèmes de télécommunication et télécommande par fibres optiques. Ce poste comprend à la fois des activités internes à l'entreprise et la participation directe aux installations définitives chez une clientèle très diverse.

INGÉNIEUR ETS en électronique

attaché au service d'entretien, responsable de la maintenance et la modernisation des machines de production des câbles haute, moyenne et basse tension de même que fibre optique.

INGÉNIEUR ETS en électrotechnique

pour notre laboratoire d'essai et d'études du secteur courant fort. Après formation, le candidat assumera de manière indépendante les tâches qui lui seront confiées.

INGÉNIEUR ETS en électrotechnique

qui, après formation interne dans le courant fort, sera chargé de missions temporaires à l'étranger.

INGÉNIEUR ETS en électrotechnique

pour les essais des câbles à courant faible et câbles optiques. Pratique de l'informatique technique en langage Basic et Fortran.

- Quelques années de pratique sont souhaitées.
- Des connaissances en langue allemande seraient appréciées.

Nous offrons:

- Une formation interne complémentaire.
- Un travail varié, offrant au collaborateur la possibilité d'assurer des responsabilités dans le cadre des objectifs de l'entreprise.
- Une ambiance de travail agréable, dans une entreprise située au bord du lac, à environ 12 km de Neuchâtel.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit à Câbles Cortaillod, Service du personnel - 2016 CORTAILLOD. 28-221

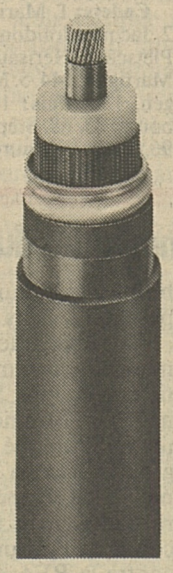

CABLES CORTAILLOD
ÉNERGIE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

JEUNES GENS, JEUNES FILLES

Vous souhaitez mettre en valeur vos talents linguistiques ?
Vous aimez le contact avec le public ?
Vous pouvez en faire votre métier !

PTT

Les Services des télécommunications de Genève offrent au printemps 1986 à des jeunes, dynamiques et motivés, soucieux de s'assurer un bon avenir professionnel

10 places d'apprentissage de téléphoniste

Si vous êtes âgé(e) de 16 à 22 ans et possédez de solides bases scolaires, de bonnes aptitudes linguistiques (français - allemand ou anglais) ainsi qu'une connaissance suffisante de la géographie, nous vous proposons une excellente formation (une année) et vous garantissons ensuite un emploi sûr à notre **SERVICE DES RENSEIGNEMENTS**

Début d'apprentissage : **3 mars 1986.**
Très bon salaire déjà durant la formation.

Vous souhaiteriez en savoir plus ? Téléphonez-nous au N° 022/22 35 68 ou retournez le coupon ci-dessous à la

DIRECTION D'ARRONDISSEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS – 1211 GENÈVE 11

---------- à détacher ----------

La profession de téléphoniste m'intéresse.
Veuillez me faire parvenir une documentation et les conditions d'engagement

Nom, prénom ----------Age --------

Adresse ----------Tél. --------

Les télécommunications, un avenir pour les jeunes !

Equipes nationales, entraîneurs et arbitres

Miser sur les jeunes

BASKETBALL

Les équipes nationales, les entraîneurs et les arbitres: trois thèmes qui retiennent l'attention du département technique de la Fédération suisse de basketball, dirigé par Espero Berta. Au cours d'une conférence de presse tenue samedi à Lausanne, les responsables de ces trois secteurs ont exposé leurs problèmes et, dans chacun des cas, on mise essentiellement sur la jeunesse pour assurer une certaine progression.

Au programme de l'équipe nationale seniors, il ne reste qu'une seule rencontre comptant pour la qualification pour les championnats du monde, celle devant opposer la Suisse à l'Angleterre le 12 février prochain à Birmingham. Deux week-ends de préparation à Lausanne en janvier et deux rencontres internationales en Hollande (9 et 10 février) sont prévus. L'entraîneur national ne veut pas en rester là, si bien qu'il propose à la fin du championnat une ou deux rencontres amicales, voire un tournoi à quatre en Suisse avec, par exemple, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique ou l'Autriche, afin de pouvoir déjà introduire quelques joueurs de l'équipe des espoirs et commencer ainsi la transformation de l'équipe en vue du tournoi de qualification des championnats d'Europe en septembre 1987.

Trois Fribourgeois avec les espoirs

L'équipe nationale des espoirs se rendra le week-end prochain en France et disputera deux rencontres contre les espoirs français dimanche à Bourg-en-Bresse et lundi à Saint-Etienne. Hugo Harrewijn a retenu Alt, Binz et Runkel (Olympic), Déforel et Zorzoli (Champel), Riedi et Horwath (Monthey), Isotta (Massagno), Gojanovic (Pully), Rosset (Vevey), Gerritsma (ST Berne) et Margot (Vernier). Un autre match est programmé en mai 1986 probablement contre l'Allemagne de l'Ouest.

Quant aux juniors (nés en 1967 et 1968), ils effectueront une tournée en Hollande du 25 au 30 décembre, puis prépareront en février et mars le tournoi de qualification des championnats d'Europe qui aura lieu en Italie du 15 au 19 avril avec dans le groupe de la Suisse, l'Italie, la RFA, la Belgique et l'Angleterre.

Enfin, l'équipe nationale féminine mise également sur la jeunesse. Les deux entraîneurs américains Martin Halsey et Dave Angstadt disposent d'une quinzaine de filles entre 17 et 20 ans pour préparer les championnats d'Europe de septembre prochain. Trois journées d'entraînement à Fribourg, quatorze séances décentralisées à Zurich et Lausanne, deux camps d'une semaine et la participation à trois tournois ont été programmés afin que les sélectionnées soient prêtes pour les échéances de l'automne et surtout pour maintenir le niveau, le championnat se terminant au mois d'avril.

Comme le département technique ne dispose que de 80 000 francs pour toutes les équipes nationales, il a tenu à utiliser l'essentiel du budget pour les jeunes. Un effort louable, qui, espérons-le, portera ses fruits.

Entraîneurs: pas seulement le premier degré

La commission des entraîneurs, présidée par Hermann Schmidli, a pour objectif que les clubs disposent d'entraîneurs bien formés pour tous les degrés, spécialement pour la jeune génération. Une étroite collaboration avec Jeunesse et Sport (les cours J + S 1 et 2 donnent les grades d'entraîneurs FSBA 1 et 2), l'amélioration des programmes des cours et leur unification et la formation d'instructeurs pour un meilleur encadrement sont les buts à court terme. Toutefois, trop d'entraîneurs se contentent encore du premier degré, ce qui est insuffisant pour apprendre les rudiments du basket aux jeunes. Le but de la commission est dès lors de former un grand nombre d'entraîneurs FSBA 3 et que les degrés 1 et 2 ne soient que des étapes dans la carrière des entraîneurs.

Arbitres: l'avantage du rajeunissement

Président de la Commission fédérale des arbitres, Arnold Dumont note actuellement un effectif de 351 arbitres pour plus de 850 équipes, soit 0,4 arbitre par équipe. Même si on enregistre une augmentation importante depuis 1980, à la suite de mesures prises envers les clubs, les problèmes sont loin d'être résolus. Les responsables de CFA misent essentiellement sur les jeunes, car c'est la seule manière de disposer d'arbitres de qualité. Bernard Pastéris, directeur fédéral des cours dont il présenta la planification jusqu'en 1989, fit remarquer qu'il ne fallait toutefois pas trop charger le programme de ces jeunes, qui, à côté de l'arbitrage, désirent encore participer à la compétition. De plus, il est nécessaire qu'ils sifflent dans les catégories qui les concernent, si bien que les tentatives qui sont faites au niveau du mini-arbitrage devraient être pleines de promesses: l'ambition de la commission est de changer les rapports entre arbitres et joueurs et inculquer un nouvel état d'esprit, soit que l'arbitre est un camarade à qui on confie une autorité durant le temps d'une rencontre.

Jacques Delessert devait pour sa part parler du processus de désignation des arbitres et surtout du système de promotion-relégation. Les arbitres sont visionnés entre cinq et douze fois par année par les six experts que compte la commission. Il ne s'agit pourtant pas simplement de donner des notes aux arbitres, mais également de les conseiller. Cette saison, la commission a tenté de former des paires d'arbitres homogènes afin qu'il y ait plus d'unité sur le terrain entre les directeurs de jeu.

Marius Berset

Ce soir, des pros américains à Fribourg

Un grand spectacle est garanti

La présence d'une équipe de joueurs professionnels américains ce soir à la salle de Ste-Croix est un spectacle garanti pour les amateurs de basketball. En effet, Fribourg Olympic accueille ce soir les «Garden Gate All Stars», entraînés par Ed Miller, l'ancien entraîneur du club fribourgeois.

Depuis quelques jours à Fribourg déjà, cette formation se prépare pour les tournois de Madrid et de Paris, si bien que les trois matches qu'elle disputera en Suisse seront très importants pour elle. Ed Miller annonce d'ailleurs une formation de qualité avec notamment Ed Nealy (2m02), Jeff Taylor (1m93) et Guy Williams (2m06), qui ont tous trois évolué en NBA, ou encore Lee Hurt (2m04) et Steve Black (1m92) qui ont été choisis dans les premiers tours de la Draft professionnelle en 1985. Des références donc, d'autant plus que Jim Smith (2m05), qui a porté les couleurs de Monaco la saison passée, ou Dan Caldwell, présenté par Limoges avant qu'il ne se blesse, ne sont pas inconnus en France. Avec sept joueurs de plus de deux mètres, le spectacle s'annonce passionnant, d'autant plus qu'en face Billy Ray Bates voudra montrer à ses compatriotes qu'il a également été professionnel aux Etats-Unis.

Coup d'envoi: 20 h. 15 à la salle de Ste-Croix.

M. Bt

WATERPOLO

Spandau Berlin remporte la Supercoupe

Vainqueur de la Coupe d'Europe des champions, Spandau 04 Berlin a enlevé la Supercoupe, à Zurich, en battant Vasas Budapest, détenteur du trophée en Coupe des coupes, à l'issue d'une rencontre haletante. Devant 1000 spectateurs, les Berlinois se sont imposés par 13-12, en marquant le but de la victoire sur penalty à 40 secondes de la fin. (Si)

Deux points bons pour le moral

1re ligue nationale: Marly-Cham 86-74 (41-30)

Pour leur dernier rendez-vous à domicile de l'année, les Marlinois se sont fort bien comportés puisqu'ils ont remporté leur deuxième succès de la saison. Au détriment, il est vrai, d'une formation zougoise toujours en quête de sa première victoire. Mais avec une manière qui peut laisser augurer un avenir plus serein.

Le début de la partie fut cependant placé sous le signe de la précipitation. De part et d'autre. De sorte que la marque émit quelques réticences à choisir son camp. Elle fut néanmoins sensible au travail de sape dont se fit l'auteur Frédéric Daler sous les panneaux adverses. Le Fribourgeois se démena en effet comme un beau diable pour provoquer un sort favorable. Mais il fallut pourtant que Marly passe en individuelle pour que l'idée se concrétise véritablement. Ainsi, cette disposition défensive gêna considérablement des visiteurs trop peu expérimentés. On vit alors Gérard Demierre réussir plusieurs pénétrations ou conclure quelques contre-attaques de bon aloi (23-19 à la quatorzième minute). Avec Nicolas Charrière comme principal complice, Demierre trouva ainsi le moyen de contenir une réplique alémanique qui tardait à se manifester.

Charrière et Chenaux en évidence

Au bénéfice d'un viatique de onze unités à la pause, Marly s'en tirait donc logiquement à son avantage. Ses récentes défaites, concédées qu'elles étaient de justesse, l'empêchaient toutefois de prendre la suite des événements à la légère. Ses joueurs l'ont bien compris. A commencer par Nicolas Charrière qui, en début de seconde mi-temps, montra la voie à ses coéquipiers en réussissant ses quatre premiers essais (dont un à trois points) et qui mit ainsi fin à une période de disette qui le poursuit depuis l'automne.

Ensuite, il faut également mentionner la présence inlassable de François Chenaux. Elle fut déterminante tant sur le plan défensif qu'en attaque. L'entraîneur marlinois inscrivit la bagatelle de seize points en seconde période et porta à bout de bras son équipe vers le succès (80-61 à la 35e minute). Même si un léger relâchement compréhensible s'en vint ponctuer un débat qui place désormais les Fribourgeois dans une situation morale plus confortable. Quand bien même ils doivent rencontrer le leader Reussbühl, samedi prochain...

Marly: Alt (9), Bays (-), Charrière (19), Yerly (2), Bregnard (4), Demierre (15), Chenaux (25), Aubert (-), Quéloz (4), Daler (8).

Cham: Kranick (18), Schmocker (-), Strauch (-), Budele (19), Grab (8), Klemm (4), Bolzer (19), Gügler (6).

Arbitres: MM. Schneider et Bovard. Faute technique: Quéloz (29e). Sorti pour cinq fautes: Daler (30e).

F.C.

En première ligue régionale, les trois équipes fribourgeoises battues

Bulle: virage mal négocié en 2e mi-temps

Bulle-La Tour 81-89 (46-48)

Bulle et La Tour ont présenté un très bon spectacle à la Condémine. Même si les Gruériens empoignèrent la rencontre avec une certaine détermination, compte tenu de leur situation au classement, les Vaudois parvinrent finalement à passer l'obstacle.

L'espace d'une mi-temps, la rencontre promit beaucoup. Pourtant, l'équipe bulloise négocia très mal le virage dans la seconde partie du match. Au lieu d'asseoir une confortable avance, l'équipe fribourgeoise, dont la conclusion des actions laissait à désirer, fut distancée, perdant même pied dans les cinq dernières minutes. Les joueurs de l'entraîneur Magnin manquèrent alors de clairvoyance pour tirer profit de très bonnes situations.

Malgré sa quatrième place au classement, La Tour était bon à prendre, d'autant plus que sa défense de zone laissait beaucoup de liberté à des ailiers qui ne surent profiter de la situation qu'en début de rencontre. Racca se signala par des tirs à trois points, Zuchinetti et Mazzocato furent habiles pour s'infiltrer dans la défense adverse. Comme Genoud prêtait main-forte à son équipe en récupérant bon nombre de ballons sous le panier. Pourtant, juste avant la pause, la précipitation coupa déjà l'élan des Gruériens, ce dont sut profiter La Tour pour prendre l'avantage.

La seconde période fut à l'image de la première: l'équipe fribourgeoise ne prit aucun risque. Bien regroupée dans sa zone, elle tenta de répliquer aux accélérations vaudoises. Pourtant, elle ne trouva plus la solution lorsque le score passa à 52-58. Forte de son avance, La Tour contrôla dès lors facilement la situation, d'autant plus que Bulle manqua d'intelligence dans son jeu. Les Bullois manquaient de fantaisie en attaque pour déjouer l'adversaire et étaient beaucoup trop lents pour revenir en défense. Les Vaudois avaient donc su attendre leur heure pour remporter une courte mais précieuse victoire.

Bulle: Brodard (14), Buchs (6), Genoud (22), Firmann (0), Racca (11), Zuchinetti (10), Gumy (6), Mazzocato (12), Dardano (0).

belo

Une belle attitude du Bullois Jean-Joseph Brodard (à droite), mais les Vaudois s'imposeront.
Lib/Alain Wicht

Villars: malgré une belle combativité

Villars-Versoix 75-82 (33-46)

Villars n'a pas réussi, et ce malgré une combativité sans relâche, à tenir tête à l'actuel leader Versoix. Les Genevois particulièrement adroits samedi ont plus d'une fois réduit à néant les nombreuses combinaisons des Fribourgeois qui ne sont cependant pas passés loin d'un nouveau succès.

Villars était conscient, en recevant Versoix, qu'il aurait affaire à un os. Les Fribourgeois tenaient pourtant à ne pas s'y casser les dents. Malheureusement pour les maîtres de céans, les visiteurs démontrèrent d'emblée leur force offensive en prenant un léger avantage. Ce dernier, qui était de cinq points (10-15) en autant de minutes, ne dura pas. Villars, par l'entremise de Claude Dénervaud, non seulement refit son retard, mais prit à son tour le commandement.

Après quinze minutes, Villars qui possédait un petit point en sa faveur connut un cruel passage à vide qui permit aux Genevois de s'échapper et ce de manière un peu plus consistante. La mi-temps approchait et le handicap des Fribourgeois grandissait pour finalement s'élever à treize points.

A la reprise, le cinq de base local s'acharna à nouveau à combler le déficit. Au fil des minutes, le travail tant défensif qu'offensif très poussé de la formation fribourgeoise porta ses fruits et seules trois unités (66-69) séparaient les antagonistes à la 13e minute de la seconde période. C'est à ce moment-là que les choses basculèrent rapidement. La défense très agressive de Villars l'obligea à commettre de nombreuses fautes qui donnèrent toutes droit à des lancers francs. Vine, le pivot de Versoix, ne se fit pas prier pour profiter de telles occasions. C'est ainsi qu'en l'espace de trois minutes, il bénéficia de huit coups francs qu'il transforma en autant de points. L'avantage des Genevois fut à nouveau de plus de dix points à trois minutes du coup de sifflet final. Villars reprit son pressing qui lui permit de revenir quelque peu, mais le temps tournait et les Fribourgeois furent interrompus dans leur retour à la marque.

Villars: Suter, Berthold 3, Dénervaud C. 23, Dénervaud J.-B. 18, Marbach 15, Bersier 12, Dénervaud P. 4.

Arbitres: MM. O. Pastéris et Gumy.

C.B.

Alterswil privé de quatre titulaires

Epalinges-Alterswil 89-85 (43-49)

Après une longue disette, les Singinois avaient la semaine précédente remporté une victoire qui aurait pu les remettre en confiance. Affrontant Epalinges ce week-end, ils avaient à nouveau la possibilité de s'imposer car, malgré la présence des frères Badoux, la formation vaudoise reste modeste.

Le sort en décida pourtant autrement. Privés de quatre titulaires, Lötscher, M. Jeckelmann, Ducrey et Ménétrey, tous blessés, les Singinois se présentaient à sept face à une équipe d'Epalinges au grand complet et décidée à ne pas y laisser des plumes. Mais l'équipe fantôme d'Alterswil était venue vendre sa peau au prix fort. A la 5e minute, elle menait déjà 6-10. Les Vaudois n'avaient de toute évidence pas encore trouvé le «cinq» apte à inquiéter les Fribourgeois. Les changements se succédaient et l'agitation régnait sur le banc d'Epalinges. Il est vrai que l'entraîneur avait le choix...

Du côté du banc singinois, M. Jungo et Bielmann étaient attitrés à des tâches ingrates dont ils se sont fort bien acquittés. Appelés à remplacer pendant 2 ou 3 minutes des coéquipiers fatigués, ils se devaient de maintenir l'équipe adverse sous pression. Situation délicate lorsque l'on sait ô combien difficile il est parfois d'«entrer dans le match». Et ce soir-là, il était particulièrement difficile d'y entrer. La preuve? L'évolution du score: 18-18 à la 10e, 27-30 à la 15e et enfin 43-49 à la pause.

Visiblement fatigués en début de 2e période, les Singinois connaissaient un passage à vide dont profitaient les Vaudois pour prendre l'avantage à la 25e, 53-52. Ce déclic vaudois allait semer la confusion dans les rangs d'Alterswil. A partir de ce moment, tout fut marqué du signe négatif pour la troupe à Rossier: mauvaises passes, tirs ratés, conclusions faciles manquées, changements peu judicieux, précipitation... Et pourtant les Singinois ne décrochèrent jamais, c'est dire si la victoire était à portée de main!

Alterswil: Rossier 30, M. Jungo, Jeckelmann 6, Stritt 24, Emmenegger 10, Bielmann, U. Jungo 15.

JDM

CHIFFONNIERS DE L'ABBÉ PIERRE (Emmaüs),
nous recevons et récupérons à votre domicile, meubles, habits, vaisselle, livres, bibelots, etc.

Appelez-nous au ☎ 037/24 55 67, merci de votre aide. 17-4037

Fr. 30 000.–

c'est le montant
que nous vous prêtons
Rapidité - Discrétion
sans garantie.

Finances Services
Pérolles 55 - 1700 Fribourg
☎ 037/24 83 26
8 h.-12 h., 13 h. 30-18 h.
mardi-jeudi, jusqu'à 20 h.
17-1404

UNO:

NOUVEAU
COUP DE MAITRE
DE FIAT.

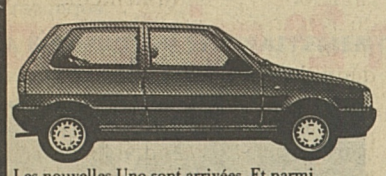

Les nouvelles Uno sont arrivées. Et parmi elles, l'Uno 45 et son nouveau moteur FIRE 1000. Puissance en plus, essence en moins. Fiat Uno dès Fr. 10 795.–.

AUTOS SPICHER

Garage Spicher & Cie SA
Route de la Glâne 39-45 Fribourg
Broc: Garage Dusa SA
Chénens: Garage du Chêne, Vincent Giuliani
Corminbœuf:
Garage Baechler & Fils SA
Courtepin:
Garage City, José Dula
Cousset: Garage Willy Francey
Cugy: Garage Pius Marchon
Esmonts-Ursy:
Garage Gavillet SA
Le Pafuet: Garage Emile Magnin
Ponthaux: Garage Schwaller SA
Romont:
Garage Central, Philippe Baechler.

FIAT

Villars-s/Glâne

5½ pièces
122 m²
loyer avantageux
Libre de suite.

Pour visiter: M. ROULIN
☎ 037/24 13 83

Patria

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie. Gérance: avenue de la Gare 1, Lausanne ☎ 021/20 46 57

A vendre

VILLA JUMELÉE DE 6-7 PIÈCES
style moderne

à 3-4 min. à pied de Marly-Centre, quartier résidentiel, bordure de forêt, site dégagé et calme.
Salon avec cheminée, 2 salles de bains + 3 sanitaires, salle de jeux de 34 m², chauffage de sol à basse température, exécution très soignée, terrain aménagé de 790 m², garage + place de parc.
Pour traiter: Fr. 140 000.–

ERNEST SALLIN
AGENCE IMMOBILIERE
Gd-PLACES 16 • 1700 FRIBOURG
037/ 22 57 26 - 22 32 88

agence immobilière **serge et daniel bulliard**
1700 fribourg rue st-pierre 22
tel.037 22 47 55

À VENDRE **À MATRAN**

villa individuelle neuve

architecture moderne - conception nouvelle, intérieur très plaisant.

5 pièces - excavées - jardin de 800 m².

Fr. 470 000.–
Plaquette et visites sans engagement.

A louer à Pérolles,

magnifique appartement de 3 pièces rénové

Fr. 930.– charges comprises.

Renseignements:

REGIE DE FRIBOURG S.A.

Pérolles 5 - Fribourg
☎ 037/22 55 18
17-1617

IMMOBILIER

A vendre à Cugy/FR,

MAISON DE CAMPAGNE

de 3 chambres, cuisine, salle de bains, grange, et jardin.

Ecrire sous chiffre M 17-305449, Publicitas, 1701 Fribourg.

A louer de suite à Pont-la-Ville,

APPARTEMENT 5 pièces

meublé, dans belle ferme pour courte ou longue durée.
Situation tranquille.
Tél. du LU au VE, h. bureau, M. Roger Tinguely, ☎ 037/33 19 65, SA dès 10 h. 037/ 33 22 19.
17-305417

A vendre en Haute-Gruyère,
au centre d'un sympathique village,

maison ancienne

partiellement rénovée, comprenant séjour, cuisine habitable, 6 chambres, salles d'eau, combles aménageables, grange, écurie, jardin. Disponible rapidement.

Prix Fr. 350 000.–
Pour traiter Fr. 60 000.–

Agence immobilière
H.-J. FRIEDLY
1618 Châtel-St-Denis,
021-56 83 11/12

Nous cherchons pour le 3.1.1986

un chef d'équipe
pour notre service de nettoyage
Horaire: lundi - vendredi
20 h. - 22 h.
samedi
17 h. - 19 h.

Hommes de nettoyages pour grandes surfaces.
Horaire: lundi - vendredi
20 h. - 22 h.
samedi
17 h. - 19 h.

honegger
NETTOYAGES SA

CENTRE DE TENNIS ROMONT

LES COURTS SONT OUVERTS

de 7 h. à 23 h.

Renseignements et locations ☎ 037/52 36 36
☎ 037/52 35 85
17-1947

EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée de suite, **un jeune ouvrier** comme

AIDE-MAGASINIER

S'adresser à: Charmag SA, 1470 Estavayer-le-Lac, ☎ 037/63 33 33
17-25363

Jeune homme cherche

travail

dans usine ou autre.

☎ 23 18 84
jusqu'à 14 h.
17-305479

ICI
votre annonce aurait été lue par près de
90 000
personnes.

Dame dynamique ayant longue expérience dans la confection cherche

EMPLOI

avec responsabilités, éventuellement gérance. S'intéresserait aussi à la présentation dans un domaine à convenir. (Suisse romande).
Ecrire sous **chiffre 81-30818**, à Assa Annonces Suisses SA, case postale 1033, 1701 Fribourg.

On cherche

JEUNE SERVEUSE

du mardi au samedi de 16 h. à 20 h. + 2 dimanches par mois de 8 h. à 18 h.

Tea-Room Walker, route de Villars 38, 1700 Fribourg, ☎ 24 15 83
17-25380

Nous sommes une entreprise des arts graphiques, moderne et bien équipée, et nous cherchons

monteur offset

ayant de l'expérience en montage films et papier et en copie plaques.

Nous offrons un poste de travail intéressant et stable au sein d'une petite équipe ainsi que des conditions sociales avancées.

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner à notre chef technique, M. J. Burri.

Imprimerie Saint-Paul
Pérolles 42, 1700 Fribourg
☎ 037/82 31 21

«Vient de paraître»

MARY ANNA BARBEY NOUS ETIONS DEUX COUREURS DE FOND EDITIONS ZOE

Nous étions deux coureurs de fond
par Mary Anna Barbey

Dans ce récit autobiographique d'une étonnante justesse de ton, Mary Anna Barbey évoque, aux côtés de son mari d'abord, seule ensuite, la lente séparation des conjoints: le cancer, la découverte de la vie hospitalière, l'espoir et le désespoir, l'arrachement, puis les mois de deuil par lesquels elle a dû passer pour trouver une nouvelle force de vivre. Un vibrant témoignage qui éclaire le parcours de l'un vers la mort, de l'autre vers la solitude. Mary Anna Barbey écrit en préambule, à l'intention de ses lecteurs: «J'ai écrit aussi pour ceux qui devront passer par de pareils sentiers. J'aimerais qu'ils trouvent dans ce livre la compagnie qui, parfois, m'a manqué».
En complément à cette lecture, signalons encore le livre de Marlise Osanne, **«Je changerai ton deuil en allégresse».**

Librairie Saint-Paul,
Pérolles 38, 1700 Fribourg.

Le Vieux-Comté,
rue de Vevey 11,
1630 Bulle.

Bulletin de commande

Par la présente, je commande:
... ex. **Nous étions deux coureurs de fond,** Mary Anna Barbey, Ed. Zoé, 144 p., Fr. 21.–.
... ex. **Je changerai ton deuil en allégresse,** Marlise Osanne, Ed. Saint-Paul, 90 p., Fr. 15.90.
Nom:
Prénom:
Adresse:
NP/Lieu:
Tél.

☐ à expédier par la poste (Fr. 3.– de frais de port)
☐ à garder en dépôt en librairie.

A NOS ABONNÉS QUI CHANGENT D'ADRESSE

Afin de mieux vous servir et pour éviter toute erreur, nous vous demandons à l'avenir de bien vouloir nous communiquer **TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE** (définitif — de vacances — temporaire, etc.)

— PAR ÉCRIT à notre bureau des abonnements
— **AU MOINS 4 JOURS OUVRABLES** avant la date prévue pour le changement
— POUR UNE SEMAINE au minimum
— Frais pour changement d'adresse **Fr. 2.—**

Nous vous remercions de votre compréhension.

Administration — Promotion — Vente
LA LIBERTÉ

A découper et à envoyer à l'Administration LA LIBERTÉ, bd Pérolles 42, 1700 Fribourg

Je désire: A) UN CHANGEMENT D'ADRESSE
B) UN ABONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE
Biffer ce qui ne convient pas

NOM:	PRÉNOM:
	N° d'abonné:
Adresse actuelle	**Adresse de vacances**
RUE:	RUE:
N°:	N°:
LIEU:	LIEU:
N° postal:	N° postal:
Dès le:	Jusqu'au Inclus
Date:	Jusqu'à nouvel avis mais au moins 3 jours avant la rentrée
	Signature:

Veuillez mettre ici le montant en timbres-poste

Veuillez OBLIGATOIREMENT joindre le montant correspondant en TIMBRES POSTE
Merci

TARIF

Changement d'adresse		Poste normale	Par avion
Durée	**Suisse**	**Etranger**	
1 semaine		Fr. 4.—	Fr. 7.—
2 semaines	Fr. 2.— par	Fr. 7.—	Fr. 13.—
3 semaines	changement	Fr. 10.—	Fr. 19.—
4 semaines	d'adresse	Fr. 13.—	Fr. 25.—

ABONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE

Durée	Suisse	Etranger
1 semaine	Fr. 6.–	Fr. 8.–
2 semaines	Fr. 11.–	Fr. 16.–
3 semaines	Fr. 16.–	Fr. 23.–
4 semaines	Fr. 18.–	Fr. 29.–

Ligue nationale B: Chênois meilleure équipe romande

Le week-end des Fribourgeois

La surprenante défaite de Berne VBC contre le Lausanne UC permet à son rival Köniz d'occuper seul la 1re place à la fin du 1er tour. On notera la bonne tenue bernoise avec la 3e place de Spiez. Chênois est la 1re formation romande en se classant à la 4e place. Morat a peiné pour obtenir un succès non dénué d'importance contre Bienne. Si les Fribourgeois demeurent 7es, ils ont toutefois creusé un écart significatif sur leur rival seelandais et Montreux, voire Lutry. Ces 3 formations seront indiscutablement concernées par la relégation au second tour.

VOLLEYBALL

Chez les dames, le VBC Fribourg termine bien en battant Montreux: la 3e place lui échappe pourtant au profit du Gatt GE meilleur aux sets. C'est toutefois Uni-Berne qui sort grand vainqueur de cette dernière ronde. En échappant au piège posé par le VBC Lausanne, il profite de la défaite de Genève Elite contre le Gatt. Le regroupement en tête n'est donc pas aussi manifeste que prévu. Les Bernoises de Boucherin ne sont pas pour autant les favorites du sprint final qui s'engagera ce week-end déjà, la rencontre la plus difficile étant dévolue au VBC Fribourg contre Moudon. Les 3 premières équipes du classement ne devraient pas se laisser surprendre par les 3 dernières. Le fossé entre les prétendantes au titre et les «invitées» à la descente sera sans doute très marqué à la fin de cette semaine.

Fribourg-Montreux 3-1
(15-13, 7-15, 15-8, 15-6)

Après 15 jours d'interruption, cette rencontre Fribourg - Montreux risquait d'avoir certaines incidences à la veille du second tour: la logique respectée, ce succès laisse la troupe de Monique Tâche dans une position idéale pour, qui sait, bousculer les pronostics pour son retour en ligue B. Défait, Montreux ne recolle pas à la moitié du classement et pourrait se sentir concerné par la relégation. Ceci dit, les 2 formations nous ont offert un gentil spectacle en dents de scie où finalement le suspense n'aura pas duré. Le départ hésitant des Fribourgeoises (0-3) fut suivi d'une accélération locale que Montreux ne semblait pas devoir être en mesure de contrer (11-3): on pensait le 1er set joué. Mais sous l'impulsion de leur passeuse Dumas et de leur attaquante Sandoz, les Vaudoises faillirent retourner une situation initiale défavorable. Cela aurait pu donner une impulsion à cette rencontre, il n'en fut rien. Ce fut d'abord les Fribourgeoises qui au 2e set (0-10) découragèrent les coachs Schlub et Sansonnens qui ne se risquèrent pas à beaucoup d'initiative: 1 seul temps mort et aucun changement.

Du côté fribourgeois, tout semblait s'être arrêté, de la défense à l'attaque, alors que Montreux assurait la reprise du peu qui passait. A 0-10, le VBC local redressa quelque peu la barre en ramenant l'addition à 7-15 après un sauvetage de 5 balles de set. On craignait pour la suite de cette rencontre de qualité irrégulière avec de trop nombreux services ratés, des balles perdues en nombre et par moment l'ébauche d'un volley sympathique et bien coordonné. Le 3e set nous offrit toute la gamme du bon et du moins bon, du régulier et de l'irrégulier (6-1, 8-7, 15-8), 10 services manqués par les 2 formations et 6 points marqués directement sur engagement à part égale! La supériorité finale une fois encore revient à S. Tâche, sa sœur Valérie se montrant par contre plus heureuse au contre, malgré bien des hésitations. Cela suffit pour le gain du 3e set où l'entrée de Denise Lerf permit enfin à la formation de décoller. Au 4e set, Montreux creusa en quelque sorte sa tombe en offrant sur ses propres fautes une marge d'avance conséquente à son adversaire. Il ne put revenir au moment où les Fribourgeoises retrouvaient un style propre qu'elles n'ont pas exprimé avec toute la sérénité voulue sur l'ensemble de la rencontre.

Morat-Bienne 3-2
(15-17, 17-15, 13-15, 7-15, 16-14)

Plus de 2 heures pleines pour voir Morat venir à bout d'une formation biennoise qui ne récolte pas les fruits de son labeur et dont le classement (9e et seulement 2 pts) surprend. On a vu bien plus faible à Morat avec la venue de Montreux, voire Lutry. Qualitativement la rencontre ne fut pas extraordinaire, mais l'ambiance une fois encore le fut. Un pronostic initial de 3-0 ou 3-1, pour Morat fut largement démenti par les faits. Ce qui aurait dû être de l'avis des joueurs eux-mêmes une rencontre non pas de formalité, mais l'expression conforme d'un Morat quelque peu retrouvé ces dernières semaines après son succès sur le LUC lui-même vainqueur de Berne (!)

On fut loin du compte, et les Fribourgeois ne furent pas à la noce: un premier set arraché sur le fil (17-15) après avoir sauvé une balle de jeu (14-15), un 2e set un peu fou où tout semblait se décanter favorablement pour Morat (11-2) et se terminant à 17-15 après 31' d'échanges. Bienne rata le 1-1 après être revenu à 14-14 (8 balles de set) puis en prenant l'avantage (14-15) mais en ratant son service! On passait alors à 2-0. Les choses ne s'arrangèrent pas pour Morat au 3e set où Speich entra lui-même en scène, sa formation prenant alors un minimum de risques. L'affaire paraissait gagnée lorsque les Fribourgeois réussirent le trou de 8-8 à 12-9. Le bloc biennois dressa alors un mur efficace finissant par décourager Habegger en fin de set. Revenus à 2-1, les Biennois tenaient cette fois la corde et Morat fut littéralement malmené au 4e set où malgré quelques réactions à 1-7, il ne put jamais revenir. Quel scénario pour la 5e reprise: 5-5 et Bienne décroché au changement 8-5. Les Seelandais jouaient alors une partie perdante, leur défense s'étant mise à pratiquer une relance petite et gentille pour la défense fribourgeoise, la troupe de Speich avait creusé l'écart (14-7)! Un service raté, et Bienne de revenir en sauvant balles sur balles. Au point que Morat pour n'avoir pas connu de réussite sur les smashes de Habegger se retrouva à 14-14. Un bloc victorieux de Speich/Habegger mit fin à la série biennoise. Sur service réussi directement d'A.P. Schmidt, Morat reprit l'avantage, obtenant gain de cause sur une balle biennoise pourtant bien placée au fond hors de la portée locale et qui mourut «out» à un cheveu de la ligne. Morat empoche les 2 points, mais la prestation de Bienne aurait mérité un autre sort.

Ligue B

Messieurs: Chênois - Montreux 3-0; Lutry - Köniz 1-3; Morat - Bienne 3-2; Berne - LUC 2-3; Spiez - Soleure 3-1.

Dames: Genève Elite - Gatt GE 2-3; Lausanne VB - Uni-Berne 1-3; Moudon - Bienne 3-0; Malleray - Köniz 3-1; Fribourg - Montreux 3-1.

Classements

Messieurs

1. Köniz	9/16	(25- 8)
2. Berne	9/14	(25-12)
3. Spiez	9/14	(23-14)
4. Chênois	9/12	(21-12)
5. Soleure	9/10	(20-18)
6. Lausanne UC	9/10	(18-18)
7. Morat	9/ 8	(14-20)
8. Lutry	9/ 4	(15-23)
9. Bienne	9/ 2	(10-24)
10. Montreux	9/ 0	(5-27)

Dames

1. Uni-Berne	9/16	(26- 7)
2. Genève Elite	9/14	(24-10)
3. Gatt GE	9/12	(23-13)
4. Fribourg VBC	9/12	(20-16)
5. Moudon	9/10	(19-14)
6. Lausanne VBC	9/ 8	(16-20)
7. Bienne	9/ 6	(13-19)
8. Montreux	9/ 4	(14-21)
9. Malleray	9/ 4	(14-24)
10. Köniz	9/ 2	(5-26)

J.-P.U.

Coupe d'Europe

Uni Lausanne qualifié

Uni Lausanne s'est qualifié pour le 2e tour de la Coupe d'Europe des champions dames. Certes, les Lausannoises ont perdu 3-2 (13-15 10-15 15-11 15-7 15-11) leur match contre le RCD Espanol, à Barcelone, mais elles avaient remporté leur match aller 3-1. (Si)

MEMORIAL PIUS PALLY

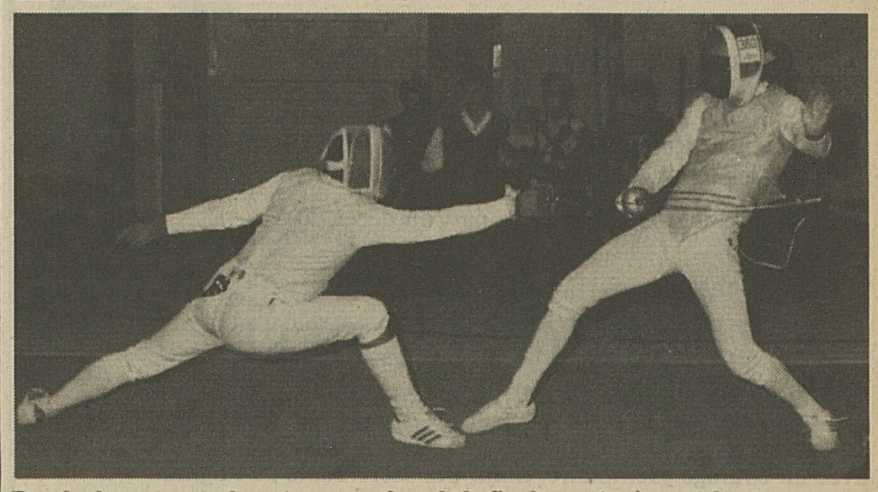

Des duels souvent acharnés comme lors de la finale par équipes où les concurrents firent durer longtemps le suspense. Lib/Jean-Louis Bourqui

Carrard mène Bâle à la victoire

Des duels acharnés

Ce week-end, la salle d'armes de l'Université Miséricorde à Fribourg résonnait des battements de fer des quelque vingt équipes, dont quatre d'Allemagne, venues pour disputer le Mémorial Pius Pally.

Cette année encore, le succès fut total, grâce au travail énorme fourni par le comité d'organisation, notamment MM. T. Häusler et B. Baeriswyl. Tout se déroula dans l'ordre prévu, et c'est dès le premier tour de poule qu'on put assister à des duels de très haute intensité.

Les Fribourgeois vite éliminés

Dans cette première étape, les douze meilleures équipes, dont tous les favoris, réussirent à distancer leurs adversaires. Malheureusement, deux des trois équipes fribourgeoises engagées connurent la défaite à ce stade de la compétition déjà; l'équipe junior composée des fleurettistes Patricia Delaloye et Martine Macheret, associées aux épéistes Jean-Claude Pally, remplacé ultérieurement par Fabrice Dougoud, et Christian Baeriswyl, a dû céder face aux équipes de l'Université de Francfort, de Zoug et de La Chaux-de-Fonds; l'équipe universitaire fribourgeoise, quant à elle, avec Roger Roth, François Kolly à l'épée et Rémy Friedmann, Jean-Pierre Largo au fleuret, prise à froid par l'équipe de Berne, avec notamment Madarasz et Dunkel, tous deux membres de l'équipe nationale helvétique, et celle de Neuchâtel, perdit assez nettement ces rencontres.

Ainsi, seule la première équipe fribourgeoise, formée par Thomas Schüler, Stéphane Villet (épée) et Jean Ducotterd, Stéphane Schlunke (fleuret), parvint à se hisser parmi les rescapés du second tour. Mais ce fut là que tous les espoirs fribourgeois s'envolèrent car, jouant de malchance, Fribourg ne remporta aucun de ses trois matches contre les équipes de l'Université de Stuttgart, future finaliste, de La Chaux-de-Fonds et celle de Genève. En effet, contre ces deux dernières, le match individuel décisif se joua sur une seule touche, hélas en faveur de l'adversaire à chaque fois!

Haut en suspense

Après ce deuxième tour haut en suspense, on retrouva donc les équipes suivantes en ¼ de finale: Berne contre Uni Francfort, Chaux-de-Fonds contre Uni Stuttgart, Uni Munich contre Sion, et enfin Genève contre Bâle. Si Bâle, Stuttgart et Munich ne durent pas trop forcer de leur talent pour s'imposer, l'équipe universitaire de Francfort ne remporta son match à égalité de victoires individuelles avec Berne, que par la toute dernière touche portée par son second épéiste! Il est dès lors compréhensible que ces mêmes tireurs de Francfort ayant dû sortir de leur réserve, ne réussirent plus à tenir le rythme de ceux de Stuttgart, et furent nettement défaits par 6-2 en demi-finale.

Pendant ce temps, Uni Munich, avec dans ses rangs Fischer, membre de l'équipe nationale allemande championne du monde cette année à l'épée, rencontrait, dans une finale avant la lettre, les Bâlois Nigon, Carrard à l'épée et Jaquet, Blum au fleuret. En effet, Olivier Carrard, travaillant actuellement à Bâle, préféra s'aligner avec ses camarades d'entraînement, plutôt qu'avec une équipe fribourgeoise. Bâle fit la différence dans cette seconde demi-finale, grâce à l'excellente performance de François Blum, qui gagna ses deux assauts au fleuret, dans un style peu orthodoxe, mais diablement efficace. Mais les escrimeurs de Munich prirent leur revanche à leur manière, puisque c'est Fischer et son épouse qui se distinguèrent en gagnant le classement individuel du meilleur épéiste, respectivement de la meilleure dame; c'est une des particularités sympathiques de ce tournoi, qui permet à des tireurs ayant quasiment gagné tous leurs matches individuels, mais dont les coéquipiers ne purent obtenir le même rendement, de remporter un trophée.

La finale elle-même, entre les clubs de l'Université de Stuttgart et celui de Bâle, tourna rapidement à l'avantage de ces derniers, qui prirent dès le début une avance de quatre longueurs qu'ils ne laissèrent plus échapper.

Résultats. Finale: SE Bâle - Uni Stuttgart 6-2. **Finale: 3e-4e places:** Uni Munich - Uni Francfort 4-4.

Classement et palmarès. Challenge Pius Pally: 1. Bâle; 2. Uni Stuttgart; 3. Uni Munich; 4. Uni Francfort; 5. Berne; 6. Chaux-de-Fonds; 7. Sion; 8. Genève; 9. Neuchâtel; 10. Fribourg. **Puis:** 15. Fribourg junior; 19. Uni Fribourg.

Challenge Uni: Uni Stuttgart.

Meilleure dame: Heike Fischer (Munich). **Meilleur épéiste:** Volker Fischer (Munich). **Meilleur fleurettiste:** Jochim Maunz (Stuttgart). **Meilleur junior:** Olivier Jaquet (Bâle). **Prix des belles armes:** Stephan Eisele (Stuttgart).

St. S.

Challenge Debever

Kostrzewa aisément

A Nancy, le Polonais Andzej Kostrzewa a remporté le challenge Debever au sabre, épreuve comptant pour la Coupe du monde de la spécialité. En finale, Kostrzewa a battu le Hongrois Laszlo Csongradi par 10-8.

Le Français Jean-François Lamour, champion du monde, a pris la 3e place, devant le vice-champion du monde, le Bulgare Hristo Etropolski. (Si)

GOLF SUR PISTES

Nouveau club cantonal

Lors de l'assemblée des délégués de l'Association sportive suisse de golf sur piste, un troisième club fribourgeois a été accepté. Il s'agit de Schiffenen qui rejoint ainsi dans l'association Fribourg et Courtepin. Schiffenen a été accepté en même temps que Pratteln. Au niveau du comité, le Zurichois Grubel remplace le Bernois Zimmerli au poste de président. Un seul Romand fait partie de ce comité: il s'agit du Neuchâtelois Sorg élu vice-président. Les modifications des statuts et du règlement sportif furent à l'ordre du jour avec la remise de la médaille d'honneur à l'équipe masculine de Berthoud, championne d'Europe, et à l'équipe féminine de Granges, 3e de ces mêmes championnats d'Europe qui s'étaient déroulés en octobre à La Chaux-de-Fonds. (Lib)

Le grand retour sur le ring de Craig Bodzianowski

Vraiment la victoire la plus belle

L'Américain Craig Bodzianowski (24 ans), amputé du pied droit en juin 1984 après un accident de moto, a effectué son grand retour sur le ring, en battant son compatriote Francis Sargent par k.-o. à la 2e reprise d'un combat de lourds-légers prévu en huit, à Palos Heights (Illinois).

BOXE

Toujours invaincu après 14 combats chez les professionnels (12 victoires avant la limite), Bodzianowski, qui porte désormais une prothèse, a sans doute remporté la plus belle victoire de sa carrière, devant 2750 spectateurs anthousiastes.

Victime d'un accident de moto il y a dix-neuf mois, quelques jours après son 13e succès obtenu aux points devant Sargent, son dernier adversaire, Graig Bodzianowski, un gaillard de 1 m 82 pour 84 kg, originaire de Tinley Park, un faubourg de Chicago, avait dû être amputé du pied droit, une dizaine de centimètres au-dessus de la cheville.

Quand les médecins m'ont donné à choisir entre sauver mon pied et marcher toute ma vie avec une canne ou subir une amputation et pouvoir boxer à nouveau un jour avec une prothèse, je n'ai pas hésité. Je leur ai dit: «Coupez», se souvient Bodzianowski.

«Je n'ai jamais douté que je pourrais remonter sur le ring et j'étais prêt moralement bien avant d'avoir ma prothèse», poursuit le boxeur, qui a obtenu le feu vert de la commission médicale de l'Illinois, après avoir prouvé qu'il n'était absolument pas gêné dans ses déplacements.

«Avec un peu plus d'entraînement, il sera revenu exactement au même point qu'avant son accident», affirme Jerry Lanza, le manager de Bodzianowski, dont l'histoire sera bientôt le sujet d'un film. (Si)

Défaite de Lucien Rodriguez

Ex-champion d'Europe des poids lourds, le Français Lucien Rodriguez a subi, à Reims, une défaite qui marquera probablement la fin de sa carrière.

Rodriguez (34 ans) a été battu aux points, en 8 reprises, par l'Anglais Dave Garside (23 ans) classé au 10e rang seulement de sa catégorie en Grande-Bretagne. (Si)

Deux victoires fribourgeoises à Sion

ATHLÉTISME

Outre les très belles troisièmes et sixièmes places de Jacques Krähenbühl et Patrick Vienne chez les élites, deux victoires fribourgeoises ont été enregistrées samedi à la traditionnelle course de Noël à Sion. Ainsi, chez les vétérans, Michel Glannaz de Farvagny, à qui l'air du Valais convient décidément très bien, a couvert les sept kilomètres en 23'40, laissant à une trentaine de secondes le Valaisan Bernard Crottaz. Pour sa part, le Bullois Bruno Gremion, champion suisse de cross chez les écoliers A, a battu de quatre secondes un autre Fribourgeois, Alexandre Kolly, alors que Bertrand Remy de Bulle a pris la cinquième place. Enfin, Anne Baechler du CA Fribourg s'est classé quatrième chez les cadettes A avec un peu plus de trente secondes de retard sur la gagnante de la catégorie.

M. Bt

†

Rose et Joseph Joye-Plancherel et leurs enfants, à Bussy;
Roland Pilloud-Plancherel et sa fille, à Genève;
Conrad et Rose-Marie Plancherel-Liardet et leurs enfants, à Yverdon;
Lucie et Remy Bachmann-Plancherel et leurs enfants, à Saint-Blaise;
Anne-Marie et René Thévoz-Plancherel et leurs fils, à Neuchâtel;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Robert PLANCHEREL

leur très cher frère, beau-frère, oncle, neveu, parrain, cousin et ami, décédé le 16 décembre 1985, à l'âge de 58 ans, après une longue maladie, supportée avec un courage exemplaire, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Bussy, le mercredi 18 décembre 1985, à 15 heures.

Veillée de prières en l'église de Bussy, ce mardi 17 décembre 1985, à 19 h. 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'hôpital de la Broye.

Domicile de la famille: Joseph Joye-Plancherel, 1482 Bussy.

Repose en paix

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur Edouard Haefliger-Bochud, à Corminbœuf;
Monsieur et Madame Henri Gumy-Bochud, à Fribourg;
Madame Joséphine Pasquier-Bochud, à La Tour-de-Trême;
Les enfants de feu Louis Bochud-Corpataux, à Fribourg;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Alphonse BOCHUD

que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 82e année, le 14 décembre 1985.

L'ensevelissement aura lieu à Belfaux, mercredi 18 décembre 1985. Messe en l'église à 14 h. 30.

Domicile de la famille: Madame Jacqueline Niquille-Pasquier, Vallorbe, Signal 26.

N'envoyez pas de fleurs, mais pensez à la maison de retraite du Jura, à Ballaigues, ccp 10-694.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La direction et le personnel de l'Avenir assurances caisse romande d'assurance-maladie et accidents

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame
Agnès ROSSIER

mère de Mme Jeannine Chenaux
leur dévouée collaboratrice et collègue

L'office de sépulture est célébré ce jour, mardi 17 décembre 1985, à 14 h. 30, en l'église de Neyruz.

17-816

Pompes Funèbres Générales S.A.
En cas de deuil
nous accomplissons toutes les formalités, organisons la cérémonie funèbre et assurons la dignité des derniers devoirs.
Tél. 22 39 95 (jour et nuit)
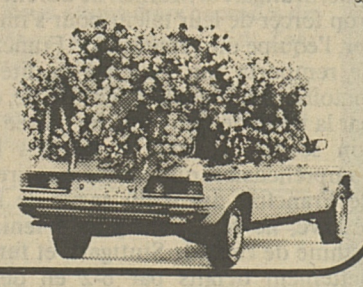
85.2

Imprimerie Saint-Paul
l'entreprise qui concrétise vos idées de publicité

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force! Esaïe 30: 15

La parenté, les amies et connaissances de

Mademoiselle
Isabelle Rossel

ont le grand chagrin de faire part de son décès, survenu à Fribourg, le samedi 14 décembre 1985, dans sa 84e année.

La défunte repose en la chapelle mortuaire du temple de Fribourg.

Prière avant le départ pour Bienne, à 13 h. 30.

Culte à la chapelle du crématoire de Bienne, le mercredi 18 décembre 1985, à 15 heures.

Au lieu de fleurs, pensez à Terre des hommes, ccp Lausanne 10-1150.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Fribourg, le 16 décembre 1985.

†

La Société de musique de Villarimboud

a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur
Fernand Genoud

ancien membre actif
et membre d'honneur
père de Bernard Genoud,
membre actif,
oncle de Robert Jonin,
dévoué caissier,
de Claude, Raphaël et
Annelise Nicolet,
membres actifs

La société de musique participera en corps à l'ensevelissement qui aura lieu en l'église de Villarimboud, le mercredi 18 décembre 1985, à 15 heures.

17-25546

†

La paroisse de Villarimboud

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Fernand Genoud

ancien et dévoué
boursier paroissial

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Villarimboud, le mercredi 18 décembre 1985, à 15 heures.

17-25512

†

Le Conseil communal de Villarimboud

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Fernand Genoud

fidèle employé communal

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-25511

†

Madame Yvonne Magnin-Thorin, à Lausanne;
Monsieur et Madame Nicolas Maradan-Magnin, à Chigny;
Mademoiselle Anne Maradan, à Vufflens-le-Château;
Madame Véronique Maradan et son fils Raphaël, à Poliez-Pittet;
Mademoiselle Nicole Maradan, à Lausanne;
ainsi que les familles parentes et alliées

font part du décès de

Monsieur
Marcel MAGNIN

leur cher époux, père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 14 décembre 1985, dans sa 82e année, après une longue maladie.

Selon le désir du défunt, son corps est légué à la Faculté de médecine.

En lieu et place des fleurs, veuillez penser à l'Association des dialysés, ccp 18-2620 (BCV - La Tour-de-Peilz).

Le culte sera célébré le jeudi 19 décembre 1985, à 15 heures au temple de Saint-Matthieu (ch. de Pierrefleur) à Lausanne.

Honneurs à la sortie du culte.

Domicile de la famille: Madame Yvonne Magnin, Boisy 18, 1004 Lausanne.
Monsieur et Madame Nicolas Maradan, 1141 Chigny.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Le conseil d'administration et le personnel de la maison Surchat et Genoud TV SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Fernand GENOUD

père de M. Bernard Genoud

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-772

†

Le conseil d'administration et le personnel de la maison SGS Vidéo Sàrl

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Fernand GENOUD

père de M. Bernard Genoud

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-781

†

Le chœur mixte de Villarimboud

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Fernand Genoud

médaillé Bene Merenti
membre d'honneur
beau-frère de Mme Canisia Jonin
et de Mme Ida Nicolet,
oncle de M. Armand Jonin
de Mlle Annelise Nicolet
et de Mme Annelise Nicolet
dévoués membres actifs

†

La direction et le personnel de la SA Conrad Zschokke, Genève

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Edouard Noth

maçon retraité

leur ancien collaborateur et ami dont ils garderont le meilleur souvenir.

Ils expriment à son épouse leurs sentiments de profonde sympathie.

Les obsèques auront lieu dans le canton de Fribourg.

Faire-part de deuil
Imprimerie St-Paul
Pérolles 42, Fribourg

†

La Société fribourgeoise des écrivains

a la douleur de faire part du décès de la fille de sa présidente

Anne-Monique Dewarrat

survenu accidentellement le dimanche 15 décembre 1985, dans sa dix-septième année.

L'office d'enterrement sera célébré le mardi 17 décembre 1985, à 14 heures, en l'église de Châtel-Saint-Denis.

†

La Bibliothèque publique de la Veveyse

a la douleur de faire part du décès de

Anne-Monique Dewarrat

fille de Marie-Claire sa dévouée présidente

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-12348

†

Les élèves, les professeurs et la directrice de l'Ecole cantonale préparatoire aux professions paramédicales à Fribourg

ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le 15 décembre, de

Anne-Monique Dewarrat

élève de la classe IB

Pour l'office d'enterrement, prière de consulter l'avis mortuaire de la famille.

17-25572

†

Le Syndicat pie noire de Romont

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Pierre Giroud

ancien membre et père de Gabriel Giroud, membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

Le Conseil communal de Forel

a le regret de faire part du décès de

Madame

Louise Andrey

belle-mère de M. Louis Roulin syndic

L'enterrement aura lieu à Forel, ce mardi 17 décembre 1985, à 15 heures.

17-1626

La Société des sapeurs-pompiers de Corminbœuf-Chésopelloz

a le regret de faire part du décès de

Madame

Frieda Brand

belle-mère de M. Armand Angéloz membre de la société et cadre du corps

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Conseil communal et la Commission scolaire de Corminbœuf

ont le regret de faire part du décès de

Madame

Frieda Brand

mère de Mme Erica Angéloz membre de la Commission scolaire et belle-mère de M. Armand Angéloz conseiller communal

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-25494

†

La société de musique «La Cordiale» Neyruz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Agnès Rossier

membre bienfaiteur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

Le Cercle de l'Union de Fribourg

fait part du décès de

Monsieur

Martin Egger

membre passif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-25481

ÉTAT CIVIL

... de Romont

Naissances

3 novembre: Krummen Doris, fille de Krummen Samuel Otto et de Anne-Marie née Gauch à Lucens.

5 novembre: Morel Romain Pascal, fils de Morel Francis Henri et de Josiane Léonie née Borcard, à Mézières.

6 novembre: Thomet Yannick, fils de Thomet Gabriel Robert et de Josline, née Marie, à Broc.

10 novembre: Jordan Thierry Roger, fils de Jordan Claude André et de Fabienne Suzanne Marguerite, née Pugin, à Romont.

14 novembre: Yerly Céline, fille de Yerly Willy Noël et de Léa, née Zurkinden à La Joux.

16 novembre: Gonin Raphaël Vincent, fils de Gonin Jean-Charles et de Véronique Flora Marie, née Gala, à Payerne; Raboud Lysiane, fils de Raboud Jacques Joseph et de Marie-Anne, née Schmoutz, à Massonnens.

Décès

4 novembre: Chammartin Paul François Joseph, né en 1913, époux de Colette Alexandrine, née Progin, à Romont.

7 novembre: Defferrard Joseph-Théodore; Vulgo Jules, né en 1897, veuf d'Alice-Marie née Verdan, à Macconnens.

17 novembre: Bovet née Crausaz Berthe-Françoise, née en 1906, veuve de Bovet Pierre-André à Auboranges; 17 novembre: Gobet Louis, né en 1910, célibataire, à Massonnens.

18 novembre: Criblet Paul Marcel Gustave, né en 1910, veuf de Gabrielle Alodie, née Monney, à Romont.

20 novembre: Magne née Rey Germaine Louise, née en 1914, épouse de Magne Louis Joseph, à Ursy.

25 novembre: Vaucher née Perroud Emma Catherine, née en 1901, veuve de Vaucher Jean Alfred, à Ecublens; Jacquier Pierre Antoine, né en 1900, époux de Marthe-Marguerite, née Chassot, à Orsonnens.

30 novembre: Jorand Bertha-Joséphine, née en 1902, célibataire, à Siriviez.

Mariages

9 novembre: Arslan Ismail, de nationalité turque et Pipoz Marie, de Charmey, à Romont.

30 novembre: Raemy Benoît Henri de Planfayon et Guillaume Jacqueline Marie Louise de Villariaz et Vuisternens-devant-Romont, à Romont.

LES TEMPS CHANGENT ...

LES CONCEPTS PUBLICITAIRES AUSSI PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

LA LIBERTÉ est en vente dès 1 heure du matin.

Chaque jour, l'édition de «LA LIBERTÉ» est en vente dès une heure du matin, devant l'Imprimerie Saint-Paul, Pérolles 42.

BIBLIOTHÈQUE SAINT-PAUL

FRIBOURG - Pérolles 36

HEURES D'OUVERTURE

– Mardi et jeudi, de 14 à 17 h.

– Samedi matin, de 9 à 11 h. 30

SERVICE PAR POSTE:

Catalogues à disposition

☎ 037/82 31 21

Calendrier Saint-Paul 1986

Le calendrier Saint-Paul

offre sur ses 365 feuilles un rappel des temps liturgiques, des pensées à méditer, une brève lecture spirituelle. Il est une source inépuisable de lumière, de force, de paix. C'est si vite lu et cela fait du bien.

Bulletin de commande

à retourner chez votre libraire ou:

Librairie Saint-Paul, Pérolles 38, 1700 Fribourg
Le Vieux-Comté, rue de Vevey 11, 1630 Bulle

Le soussigné commande:

..... ex. Calendrier Saint-Paul bloc collé sur carton Fr. 10.90

.... ex. Calendrier Saint-Paul bloc seul Fr. 9.90

..... ex. Calendrier Saint-Paul broché Fr. 9.–

Nom: .....

Prénom: .....

Rue: .....

N° postal, localité: .....

Date et signature: .....

L'ensemble du dogme chrétien, en un seul volume

JEAN-HERVÉ NICOLAS OP

Synthèse dogmatique

De la Trinité à la Trinité
Préface du cardinal Ratzinger

XII-1248 pages, relié,

Un exposé systématiquement construit, complet et clair de la théologie dogmatique: Dieu, la christologie, la mariologie, l'eschatologie, l'Eglise et les sacrements. En un seul volume, l'ensemble du dogme chrétien.

BULLETIN DE COMMANDE

à retourner à votre libraire ou aux Editions Universitaires
Pérolles 42
CH-1700 Fribourg
☎ 037/24 68 12

Le soussigné

Nom: Prénom:

Rue:

NPL, localité:

Date: Signature:

Commande .... exemplaire(s) de l'ouvrage de Jean-Hervé Nicolas, **Synthèse dogmatique** au prix de Fr. 120.– (+ port et emballage)

Editions universitaires Fribourg

Ce soir, Fribourg Gottéron se déplace à Zurich

Pour terminer en beauté !

Dernière soirée en championnat suisse de hockey sur glace, mais soirée diablement importante pour les Fribourgeois : en effet, ceux-ci possèdent une réelle chance de renouer avec la victoire, puisque présentement les Zurichois accusent le coup, et qu'ils occupent l'avant-dernière place au classement, avec seize points seulement.

HOCKEY SUR GLACE

De toute évidence, le CP Zurich que l'on glorifiait avant même que l'exercice 85/86 n'ait commencé, est une équipe faible, que l'absence forcée de Reto Sturzenegger handicapait certes, sans pour autant constituer l'explication unique à toutes les contre-performances de la formation de Murray. D'ailleurs le retour de l'ex-joueur d'Arosa n'a pas permis aux Zurichois de battre Kloten samedi.

Excepté Plumb, qui souvent porte à bout de bras son équipe, Zurich ne compte guère d'individualités capables de justifier la présence dans l'élite du club du Hallenstadion. Geiger n'a bien évidemment pas perdu son sens de la vitesse d'exécution, et Antisin est toujours dangereux aux abords de la cage adverse, mais il n'en demeure pas moins que Zurich actuellement souffre d'une maladie grave en hockey sur glace, à savoir l'indiscutable faiblesse de son gardien. D'ailleurs les adversaires du club zurichois s'en sont très rapidement rendu compte, eux qui plus d'une fois ont profité, par des tirs de loin, des indéniables lacunes de Scheibli, ou de Grieder.

Gottéron, quant à lui, sort d'une pénible semaine, puisqu'il ne marqua pas le moindre point en trois rencontres. Au total, Meuwly par 25 fois dut capituler, ce qui n'est certainement pas le meilleur moyen pour soigner un moral violemment touché en huit jours. Car reconnaissons-le, les blessures que Fribourg eut à déplorer voilà trois semaines, obligèrent certains joueurs à demeurer très longtemps sur la glace, ce qui causa une fatigue bien compréhensible. Gottéron doit donc se réjouir du léger répit que lui donnera la pause des fêtes, ne serait-ce que pour récupérer et soigner de manière durable les petits «bobos» des uns et des autres.

Pour l'heure, ce déplacement à Zurich s'avère très important; il permettrait, en cas de victoire, de prendre une option plus sérieuse encore, sur cette quatrième place tant convoitée, pour autant qu'Ambri Piotta connaisse la défaite contre Davos.

Oublier Lugano

Après une déconvenue comme celle de samedi dernier, plus d'une équipe se présenterait résignée et pleine de doutes lors de l'échéance suivante. Fort heureusement pour eux, les Fribourgeois n'ont jamais eu un tel état d'esprit, ce qui devrait logiquement les aider grandement pour cette importante rencontre de ce soir. Mais Fribourg, pour espérer réussir une opération positive à Zurich, ne devra en aucun moment répondre aux fréquentes provocations de l'équipe de Murray, qui souvent compense son infériorité patente, par des charges corporelles qui n'ont rien à voir avec le sport. Et si Fribourg, d'aventure, remportait deux points au Hallenstadion, nul doute qu'il pourrait fêter l'an nouveau dans la sérénité, en attendant impatiemment le retour d'un de ses joueurs clés, Jakob Luedi.

CP Zurich: Scheibli (Grieder?); Eberhard, Gruth; Faic, Mettler; Sturzenegger; Dürst, Plumb, Antisin; Iten, Weber, Geiger; Horak, Girardin, M. Martin; H. Schmid, Trümpler.

Fribourg Gottéron: Meuwly; Thévoz, Gagnon; Pfeuti, Brasey; Hofstetter, Schlapbach; Rotzetter, Raemy, Mirra; Montandon, Gosselin, Grand; Jaquier, Pleschberger, Kaltenbacher; Mauron.

D. Sudan

Gosselin (à gauche) regarde le puck filer vers les buts luganais défendus par Andrey. Avec Montandon (à droite), ils auront tout intérêt à ce que de telles scènes se renouvellent souvent ce soir. Lib/Jean-Louis Bourqui

Ligue A : Sierre s'en va à Olten et Bienne reçoit Kloten

Arosa a tout pour surprendre !

Arosa va-t-il réussir un retour parmi les quatre premiers du classement de ligue nationale A ? On pourrait bien le croire au vu de son réveil et de sa rage de vaincre qu'il s'est retrouvés à l'occasion de ses derniers matches. Si les protégés de Lahtinen tiennent à retrouver une place dans les play-offs, une victoire face à Lugano est impérative. Seulement Arosa n'est pas seul. Bienne, Ambri, Gottéron et même Sierre peuvent aspirer décrocher et conserver cette fameuse quatrième place.

Sierre alterne le meilleur et le pire. Cette première saison en ligue supérieure convient bien aux Valaisans. Seulement leur manque de régularité leur font vite perdre le bénéfice d'une victoire de prestige face aux équipes les plus cotées du championnat. Ce soir, Sierre possède de réelles chances de s'imposer, et logiquement même, la victoire lui est acquise d'ores et déjà. C'est pour cette raison que les coéquipiers de Massy auront tout intérêt à se méfier d'Olten et de son géant Kühnhackl. Lorsqu'ils partent favoris, les Valaisans reviennent bredouilles en général. Ils sont ainsi avertis.

Emmenés par la paire Dupont et Poulin, les Seelandais ont amorcé un superbe retour au classement. Aujourd'hui, ils attendent à un point du quatrième, l'éventuel faux pas d'Ambri et de Gottéron. Bien évidemment, la venue de Kloten est loin d'être une sinécure. Les Zurichois sont solidement installés à la troisième place et aucun adversaire ne les inquiète réellement lorsqu'ils sont en forme. Et ils le sont: Gottéron et le SC Zurich en savent quelque chose. Pourtant Bienne a les moyens de dicter son jeu. Il l'a montré face à Ambri et lorsque leurs buteurs patentés s'en vont semer un vent de panique devant les cages des imfortunés portiers, ils peuvent encore compter sur leur gardien Anken pour apaiser la tempête adverse.

Arosa : pourquoi pas ?

Arosa doit regretter amèrement tous les points qu'il a égarés bien maladroitement en début de championnat. Pourtant, le déclic attendu de la part des Grisons s'est bien produit et ils alignent maintenant une série de résultats positifs édifiante. Ce soir, Lugano ne sera pas à la fête et Arosa est bien loin de lui abandonner deux nouveaux points. L'entraîneur Lahtinen avoue avoir beaucoup appris du hockey suisse et avoir surtout compris comment s'imposer. Il a su en tout cas motiver une équipe moribonde et la conduire aux portes du tour final. Cette porte s'est même entrouverte depuis quelques matches. Franchir son seuil n'est cepndant pas aussi aisé que l'on peut le penser. Surtout lorsque Lugano officie en cette occasion comme concierge.

Ambri : Baron ne peut pas tout faire

Quatrième, Ambri Piotta ne se montre pas réellement à la hauteur de ses ambitions. L'équipe tessinoise se repose surtout sur son gardien Baron. Celui-ci est capable de faire basculer le match en écœurant les attaquants adverses par des prouesses dont lui seul a le secret. Pourtant, ce pilier mis à part, il n'en reste pas beaucoup d'autres pour soutenir cette équipe, et l'édifice s'écroule bien vite dès que les fondations sont touchées. Ainsi, samedi passé le score passa de 1-1 à 1-5 en 185 secondes seulement. Ambri avait alors sombré dans ses habituels travers. Davos par contre affiche une cohésion impressionnante et même en jouant à l'extérieur, les Grisons restent des clients très sérieux. Ambri ne s'en va en tout cas pas au-devant d'une partie de plaisir.

LNB : un derby explosif

Lausanne reçoit Ajoie dans un derby pour le moins explosif. Les Ajoulots en baisse de régime ont réagi superbement face à Rapperswil. Les Lausannois en pleine reprise se sont effondrés face à Zoug. Au stade de glace de Malley, le derby de ce soir revêt une importance indéniable quant aux espoirs de maintien dans cette catégorie de jeu de l'une et de l'autre des deux équipes.

Les leaders de la ligue B s'en vont au-devant d'échéances plus ou moins difficiles. Berne est attendu à Bâle, Coire entrevoit sereinement la venue de Zoug et Dübendorf se réjouit déjà de sa visite à Genève. Ses attaquants vont, à coup sûr s'en donner à cœur joie.

Georges Oberson

Le programme

Ligue nationale A	
Arosa - Lugano	20.00
Bienne - Kloten	20.00
Olten - Sierre	20.00
Zurich - Gottéron	20.00
Ambri - Davos	20.15
Ligue nationale B	
Bâle - Berne	20.00
Coire - Zoug	20.00
Langnau - Rapperswil	20.00
Lausanne - Ajoie	20.00
GE/Servette-Dübendorf	20.15

2e LIGUE: UNTERSTADT-LES PONTS-DE-MARTEL 6-2 (1-2, 3-0, 2-0)

Important à divers titres

Le 8e rendez-vous de la saison aura été le bon pour Unterstadt qui a enfin pu goûter aux plaisirs que procure la victoire. A plus d'un titre, cette dernière revêt une importance certaine. D'une part, la formation dirigée par «Seppi» Jenny a cédé la lanterne rouge à sa victime du jour. D'autre part, elle est parvenue à inscrire un nombre de buts plus conséquent que d'habitude et, finalement, elle semble avoir retrouvé un moral et une certaine assise.

Cependant, ce duel entre mal classés commença mal pour les gars de la Basse-Ville de Fribourg. En effet, après que Bürgisser, Mülhauser puis Roschy ont échoué dans leurs entreprises, Les Ponts-de-Martels parvinrent à mener à chef leurs deux premières incursions dans le camp fribourgeois et à s'octroyer du même coup une avance de deux buts en l'espace de 13 secondes. La pilule était plutôt dure à avaler pour Unterstadt. Il est vrai, à la suite des remaniements procédés dans ses trois lignes, l'équipe souffrit initialement d'un évident manque de cohésion. Dans ce contexte, elle eut de la peine à confectionner de bons mouvements collectifs.

Par ailleurs, elle ne parut pas avoir encore surmonté son inefficacité devant la cage adverse. Néanmoins, face à cette phalange haut-neuchâteloise dont le jeu n'était fait que d'actions de rupture et reposait uniquement sur les duos formés d'une part de Guye et Bieri et d'autre part de Baillod et Baumann, Unterstadt sut attendre son heure. Une fois de plus, l'exemple vint de ses défenseurs en ce sens que son premier but résulta d'un «slap» de Pelletier. Ce dernier se distingua moins glorieusement plus tard en écopant d'une pénalité de match à la suite d'une séance de pugilat. Auparavant, Unterstadt était toutefois revenu à la marque et avait réussi à prendre l'avantage consécutivement à une réalisation accordée à Gobet mais étant le fruit de l'arrière haut-neuchâtelois Montandon qui rabattit de la main dans sa propre cage le palet.

Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, les Fribourgeois accentuèrent leur pression et se dirigèrent vers un succès mérité et probant quant à leur avenir. Malgré tout, ils se doivent d'affiner leur manière car tout n'est de loin pas encore parfait. Cependant, ils sont sur le bon chemin et cette victoire devrait leur servir de déclic pour la suite de la compétition. En tout cas, une chose est dorénavant sûre, Unterstadt n'est plus dernier au classement. A lui de mettre encore une équipe derrière lui afin d'éviter la relégation.

Unterstadt: P. Riedo; Bürgisser, Jonin; Pelletier, Jenny; Mauron, Roschy, Bless; Gobet, Gauch, R. Riedo; G. Henguely, Mülhauser, Hofstetter; Stettler.

Buts: 6e Guye (Bieri) 0-1; 6e Daucourt (Guye) 0-2; 11e Pelletier 1-2; 25e Roschy (Bless) 2-2; 31e Gobet 3-2; 38e R. Riedo (Gauch) 4-2; 45e R. Riedo 5-2; 53e Hofstetter (Mülhauser) 6-2.

Prochain match: ce soir mardi, le HC Unterstadt se rend à Saint-Imier afin d'en découdre avec l'équipe locale dès 20 h. 15.

Jean Ansermet

RENENS-MARLY 8-4 (2-0, 3-0, 3-4)

Une jolie leçon d'humilité

Le lièvre et la tortue, vous connaissez ? Eh bien, la fable de Jean de La Fontaine a été remise au goût du jour vendredi passé à Malley. Croyant certainement pouvoir rééditer son coup du premier tour, le HC Marly a entamé d'une manière relativement désinvolte cette partie. De ce fait, lorsqu'il décida enfin de réagir, Renens avait pris ses distances. Dans ces conditions, cette défaite pour le moins inattendue devrait servir de leçon aux Marlinois et leur faire prendre conscience que pour gagner il ne faut pas lésiner à travailler sur la glace et à mouiller le maillot.

Confectionnant un bon hockey car renfermant en son sein d'anciennes gloires comme Tronchet, Meuwly (ex-Fribourg Gottéron), Kucera et consorts, Renens a toujours les moyens de dialoguer avec n'importe quelle équipe si celle-ci adopte son rythme.

C'est ce que fit la troupe dirigée par Maurice Renevey chez laquelle Braaker, Flury, Jutzet et Stauffacher manquaient à l'appel. Pénétrant en effet sur la glace sans envie de se «défoncer», les Marlinois ne firent rien pour prendre le match en main. A l'inverse, ils commirent de graves erreurs individuelles et deux d'entre elles furent exploitées victorieusement par Renens au cours du tiers initial. Et pourtant, durant cette période, Marly eut l'occasion d'évoluer pendant cinq minutes en supériorité numérique du fait de l'expulsion de Chauvy suite à une grossièreté à l'encontre de Bucher. Ce fut heureusement la seule entorse aux règles du «fair play».

Malgré tout, cette situation ne fut pas de nature à secouer Marly. Ce fut la chance de Renens. En effet, au bénéfice d'un taux de réussite élevé, ce dernier parvint à accentuer son avantage pour le porter à dix longueurs au début de l'ultime tranche de jeu. C'est à ce moment-là que les Marlinois décidèrent de réagir et de rompre avec ce défaut qu'est l'égoïsme. Luttant enfin avec plus de cœur, ils mirent tout en œuvre pour renverser la vapeur. Pour deux raisons, ils n'obtinrent pas gain de cause. Tout d'abord, ils s'y prirent trop tardivement puis, ensuite, ils n'arrivèrent pas à se départir d'une évidente nervosité. Par conséquent, ils ne purent qu'atténuer l'ampleur de leur défaite.

On devine donc aisément les regrets qu'ils doivent nourrir car, s'ils avaient travaillé normalement et imprimé un rythme un peu plus soutenu, ils auraient remporté les deux points. Souhaitons-leur d'en tirer les leçons qui s'imposent.

Marly: Rumo; Pürro, Bucher; Perriard, de Gottrau; Mottet, Spicher, Schindler; Bürgisser, Dorthe, Betschart; Andrey, Mottas, Helfer.

Buts: 2e Meuwly (Utz) 1-0; 11e D. Dutruit (Kunz) 2-0; 27e Tronchet (Bech) 3-0; 31e Meuwly (Bech) 4-0; 34e Kunz (Meuwly) 5-0; 44e Utz (Meuwly) 6-0; 46e Dorthe (Betschart) 6-1; 46e Spicher (Mottet) 6-2; 56e Tronchet 7-2; 58e Tronchet (Bech) 8-2; 60e de Gottrau (Dorthe) 8-3; 60e Bürgisser (Betschart) 8-4.

Prochain match: dimanche 22 décembre prochain, à 20 heures, à la patinoire de Saint-Léonard, le HC Marly accueillera Château-d'Oex.

Jean Ansermet

FOOTBALL ÉTRANGER

Championnat d'Europe
Forfait de l'Angleterre ?

L'Angleterre déclarera forfait pour le championnat d'Europe des nations 1988, si les supporters des clubs anglais continuent à semer le trouble sur le continent, après l'autorisation donnée par la FIFA à ces clubs de pouvoir disputer des matches amicaux à l'étranger. Cette menace a été brandie à Londres, par Bert Millichip, président de la Football association. (Si)

Sivebaek ne jouera pas à Manchester

John Sivebaek, qui avait été acheté par Manchester United, n'évoluera finalement pas dans le club anglais. La signature de son contrat était en effet subordonnée à son état de santé, et les médecins qui l'ont examiné ont refusé, en raison d'une opération de l'appendicite, de signer un certificat médical garantissant à 100% sa condition physique. (Si)

Expulsion judiciaire: vers quel pays?

Il n'existe pas, en Suisse comme ailleurs, un droit pour l'étranger de s'établir comme il l'entend dans notre pays. Les polémiques développées ces derniers mois au sujet des demandeurs d'asile soulignent douloureusement ce principe.

QUELS SONT VOS DROITS ?

L'expulsion judiciaire en est un corollaire: un étranger jugé indésirable peut être expulsé de Suisse; il sera jugé indésirable s'il compromet, par son comportement, l'ordre public. L'expulsion signifie pour cet étranger une interdiction absolue de franchir le territoire suisse pendant la durée de la mesure d'expulsion prononcée contre lui. En règle générale, une telle expulsion accompagne toute condamnation judiciaire (ou même la simple inculpation pénale).

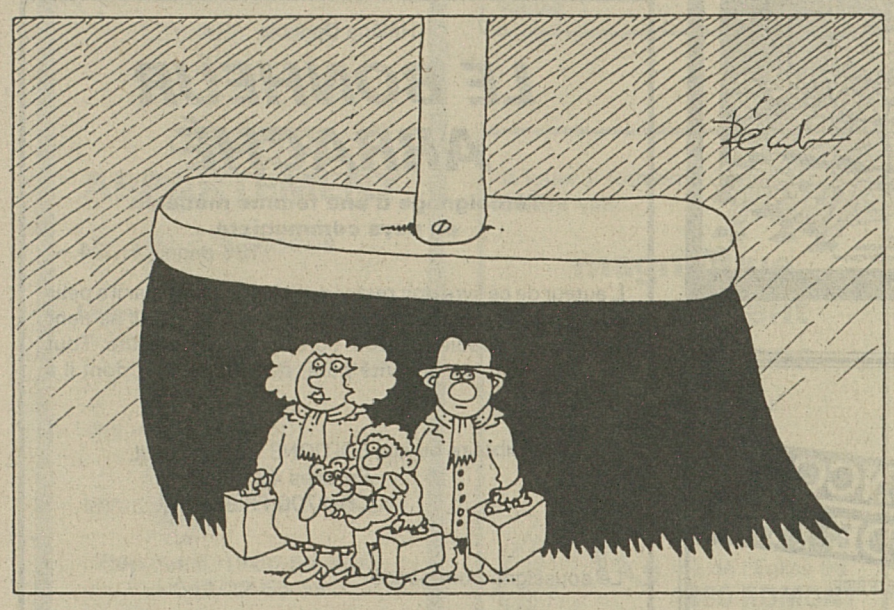

Il est à préciser que l'expulsion peut être une décision administrative ou judiciaire, suivant l'autorité qui la prononce.

Le ressortissant étranger frappé d'une telle mesure peut-il choisir le pays vers lequel il sera expulsé? Cette question concerne l'exécution de la décision d'expulsion, laquelle ne fait pas l'objet d'une loi. Elle a été récemment résolue par le Tribunal fédéral.

Notre Haute Cour avait déjà établi qu'un étranger dont l'extradition, demandée par un Etat tiers, avait été refusée, ne pouvait être conduit à la frontière de cet Etat. Or, il se peut très bien qu'un Etat, qui recherche l'étranger que la Suisse va expulser, n'ait pas demandé son extradition, persuadé que les autorités suisses l'expulseraient de toute manière vers lui.

Une mesure d'expulsion est une limitation de la liberté individuelle. Cette limitation doit viser strictement le but qu'elle sert. Ici, ce sera l'ordre public suisse. Il suffira, pour atteindre ce but, que l'étranger quitte notre pays. Le Tribunal fédéral a dès lors jugé que l'expulsé pourra, sauf s'il devait exister de sérieux motifs d'ordre public pour le lui interdire, choisir son pays de destination. Pour autant, bien sûr, qu'il dispose des moyens financiers pour acquérir valablement un billet d'avion ou de train, selon le pays qu'il choisira.

Cette solution permet de ne pas traiter de manière inégale deux étrangers: l'un qui aurait fait vainement l'objet d'une demande d'extradition par un Etat tiers, et l'autre qui n'aurait pas été mais aurait pu être l'objet d'une telle demande.

Papinienne

Travailleurs sociaux réunis à Berne

«Parlons davantage de la pauvreté»

Les travailleurs sociaux devraient davantage s'engager en faveur d'une plus grande équité, qu'elle soit d'ordre matériel ou autre, comme dans l'accès aux médias par exemple. C'est ce qui ressort d'une conférence de deux jours placée sous le thème de «l'aide à l'époque de l'ordinateur» et organisée à Berne par l'Association suisse des assistants sociaux et éducateurs diplômés. De nombreux ateliers ont eu pour thème les médias.

Les 220 participants de toute la Suisse se sont penchés sur le thème «l'argent et les voies qui conduisent au pouvoir et à l'opinion publique». Les travailleurs sociaux estiment qu'ils doivent informer davantage le public en parlant de leur travail quotidien et de leurs expériences avec la pauvreté en Suisse.

De nombreux exposés et groupes de travail ont relevé à quel point la politique d'économies pratiquée en plusieurs endroits était lourde de conséquences, indique le communiqué. Cette politique écarte toujours davantage de gens, les oblige à accepter l'aide étatique et détruit l'équilibre entre ce qu'on donne et reçoit. Cet équilibre est pourtant une condition nécessaire de la condition humaine et est le seul à inciter les gens à se prendre en charge lit-on encore dans le communiqué.

(ATS)

Transit intestinal

Circulez, y a rien à voir

Beaucoup de personnes souffrent de constipation. La cause principale provient d'une nourriture pauvre en fibres. Des complications peuvent survenir à la suite de constipation chronique; il s'agit de diverticulites, hémorroïdes, cancer du côlon, notamment. Comment remédier à ce problème de manière simple et naturelle?

DIÉTÉTIQUE

Une alimentation adéquate (équilibrée, saine, variée et adaptée aux besoins individuels) est le meilleur atout pour favoriser un bon transit intestinal et éviter les maladies en relation avec le tube digestif.

L'alimentation devrait offrir, en suffisance, divers aliments riches en fibres, tels que:

– céréales complètes (farine, pain, riz, pâtes, millet, sarrasin, etc.);

– légumineuses (lentilles, haricots blancs, pois chiches, soja, etc.);

– fruits et légumes (leur action laxative est plus efficace lorsqu'ils sont crus).

L'apport hydrique joue également un rôle primordial. Il est recommandé de boire, tout au long de la journée, environ deux litres d'eau (aussi bien en hiver qu'en été!).

Outre l'alimentation, l'activité physique tient également une place importante. Un minimum de mouvement est nécessaire au bon fonctionnement des intestins, comme la marche, la natation, etc.

Pas n'importe quoi!

Ne vous jetez pas sans autre sur les laxatifs, à la moindre petite constipation! Certains de ces médicaments peuvent avoir des effets néfastes sur vos intestins, tels que de graves irritations. Essayez d'abord de modifier progressivement votre alimentation. Introduisez peu à peu les aliments précités. Buvez et bougez davantage! Vous pouvez aussi consommer un peu de son (toujours avec suffisamment de liquide!).

Choisissez une bonne hygiène alimentaire et un mode de vie personnalisé, afin de combattre la constipation et de préserver un transit intestinal normal.

(CRIA)

LE BON TRUC

Pour donner éclat et brillant aux verres en cristal

Rien de plus joli qu'un beau service qui brille. Pour l'entretenir de cette façon, il faut au moment du rinçage le faire tremper dans de l'eau vinaigrée. Vous verrez, après il scintillera comme un diamant.

* * *

Pour calmer des maux d'estomac

Un foie surmené provoque des spasmes peu agréables. On peut parfaitement calmer cette douleur irritante en faisant infuser quelques brindilles de thym et on boit ensuite la tisane très chaude.

* * *

L'eau de Javel prolonge la vie des fleurs coupées

Quatre ou cinq gouttes d'eau de Javel pas plus, prolongeront à coup sûr de plusieurs jours la vie des fleurs coupées dans un vase. Mais attention, ne dépassez pas cette dose, à l'inverse, un excès les ferait faner plus tôt.

* * *

Reprisez plus facilement

Introduisez une lampe de poche allumée dans la chaussette que vous devez repriser au lieu de l'œuf à repriser. Cette façon est également meilleure pour vos yeux.

Le petit frère de Mafalda

© Editions GLENAT, 1983

Quino

21

– Jamais?

– Il y a des permanents qui ont eu des cadeaux quand ils étaient petits et qu'ils passaient Noël chez des gens. T'en as eu, toi, Butch?

– Ouais, y a longtemps, quand j'étais tout petit.

– Qu'est-ce que c'était?

– Oh! rien de spécial!

– Quoi?

– C'était... euh... un panda.

– Ouais! s'exlama Mark. Et qu'est-ce qu'il est devenu?

– La dame qui me l'avait donné l'a repris. Elle m'a dit qu'elle le gardait au cas où je reviendrais.

– Jennings, appela une religieuse du seuil de la pièce.

Un frisson glacé me parcourut le corps. Je regardai Mark puis Butch.

– Jennings Burch!

– Misère! On va encore m'envoyer chez les gens, marmonnai-je en me levant.

Je m'approchai de la religieuse, qui me fit signe de la suivre.

– On va me mettre chez des gens? demandai-je.

– Je ne sais pas, mon fils. On m'a seulement dit d'aller te chercher.

– Je veux pas m'en aller, je veux rester ici, grommelai-je.

Elle ouvrit la porte du bureau.

– M'man! m'écriai-je.

Je courus dans les bras de ma mère, qui m'embrassa en me pressant contre elle. Je sanglotais sans pouvoir m'arrêter.

– C'est tout chéri, fit-elle. Je suis là, maintenant. Je suis là.

J'essayai vainement de parler, me blottis au creux de son épaule et continuai à pleurer. Je retrouvais son odeur, c'était bon. Finalement, je parvins à crier à travers mes larmes:

– Où t'étais?

Je serrai le poing et la frappai.

– Ne frappe pas ta mère! intervint Sœur Margaret d'un ton sévère.

Je me blottis à nouveau contre ma mère en sanglotant de plus belle.

– Pardon, pardon.

– Chhut, Jennings. Ne pleure plus, dit ma mère d'une voix apaisante en m'embrassant le front.

Au bout de quelques minutes, je fus assez calme pour demander:

– Dis, M'man, on peut emmener Mark avec nous?

– Qui est Mark?

– Ne sois pas bête, Jennings, intervint à nouveau Sœur Margaret. Va chercher tes affaires.

– C'est mon ami, répondis-je à ma mère. Il vit ici. On peut le prendre à la maison, non?

– Que dira sa maman?

– Il en a plus, c'est un permanent, un orphelin. On le prend, hein?

– Jennings, je suis désolée. Je ne peux vraiment pas...

– Naturellement! approuva Sœur Margaret en se levant. Maintenant, cela suffit! Va chercher tes affaires, ordonna-t-elle en montrant la porte. Immédiatement!

– Mais...

– Pas de mais. Tout de suite!

– Misère, geignis-je en quittant le bureau.

J'allai prendre mes affaires au dortoir – sans oublier Doggie – et revins à la salle de jour par la porte de derrière. Je m'approchai de Mark et Butch, toujours occupés à leur découpage. Butch leva la tête le premier et demanda:

– Tu t'en vas?

– Oui.

– Chez toi? dit Mark.

J'acquiesçai. Butch roula en boule le morceau de papier qu'il découpait et quitta la table.

– Au revoir, dit-il d'un ton calme.

Il se dirigea vers les portes vitrées, les ouvrit d'un coup d'épaule.

– Au revoir, murmurai-je.

Je retournai l'ange que j'avais presque terminé et écrivis au dos: «A notre ami Mark, de la part de Jennings et Doggie.»

Mark cessa de découper des flocons de neige, prit l'ange et lut ce que j'avais griffonné. Une larme tomba sur le dos de sa main.

– Merci, dit-il.

– Tu me manqueras, Mark.

Je lui tendis la main et il la prit, sans quitter son cadeau des yeux. Après avoir brièvement serré ma main, il la lâcha, remonta ses lunettes sur son nez.

Je me dirigeai vers la porte de la salle de jour, commençai à l'ouvrir.

– Attends! cria Mark. Ne me laisse pas! S'il te plaît, ne me laisse pas!

Il se précipita vers moi, m'agrippa et se mit à sangloter au creux de mon épaule.

– Ne me laisse pas, ne me laisse pas.

Il tremblait tellement que je pouvais à peine le serrer contre moi. La religieuse centenaire nous sépara, éloigna Mark de moi. Il enfouit son visage contre elle et continua à pleurer tandis que je sortais silencieusement de la salle pour retourner chez moi.

CHAPITRE V

Je croisai les jambes sur la banquette brillante du métro et me renversai dans les bras de ma mère. Doggie coincé sous mon menton, je pensais à Mark. Il ignorait sans doute qu'une séparation fait autant de mal à celui qui part qu'à celui qui reste.

(A suivre)

Mots croisés

SOLUTION DU PROBLÈME N° 29

Horizontalement: 1. Evacuation. 2. Nord - Rase. 3. Luc - Di - Gag. 4. Is - Fort - Sl. 5. Menées. 6. Etau - Rang. 7. Mat - Ia - Noé. 8. El - Ivre - Ir. 9. Neuf - Lira. 10. Tessitures.

Verticalement: 1. Enlisement. 2. Vous - Talée. 3. Arc - Mât - Us. 4. Cd - Feu - Ifs. 5. Don. 6. Ire - Ar. 7. Tr - Ter - Elu. 8. Iag - San - Ir. 9. Osas - Noire. 10. Negligeras.

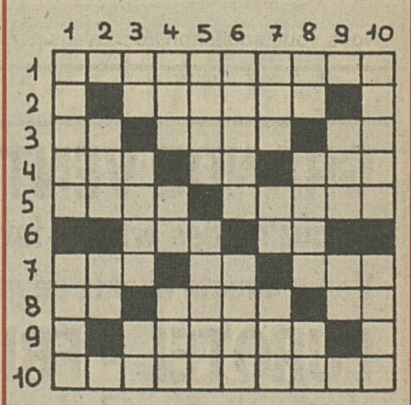

PROBLÈME N° 30

Horizontalement: 1. Le contraire d'un élan. 2. Invente. 3. Début de parabole - Myriapode - Pour mettre tout le monde d'accord. 4. Canton suisse - Dans Toulouse - Dégoûté. 5. Appartenir - Prénom féminin. 6. Obligent les gens les plus fiers à se courber - Bout de bougie. 7. Ses pommes ne sont pas comestibles - Lettres de Romorantin - Sans aucune valeur. 8. Reste vague - Vallée des Pyrénées espagnoles - Connu. 9. Capacités. 10. Interne.

Verticalement: 1. Rassasiée - Un portrait l'exige. 2. Adresse - Dans la main. 3. Lettres de Pantin - Royaume de l'Asie - En troupe. 4. Pas tout à fait mûri - Préposition - Expression. 5. Saveur - Issu de. 6. De valeur zéro - Dieu des agriculteurs. 7. Salut romain - En liberté - Préfixe pour réformateurs. 8. Venu parmi nous - Tout ce qui attache - Sur une rose. 9. Très fatigué - Un héritage. 10. Largement ouvert - Elle descend en glissant.

CINEMA

ALPHA 20h30
En français - 3e SEMAINE - 16 ans
Le film de Georges Lautner, avec Michel Serrault et Ugo Tognazzi
LA CAGE AUX FOLLES III
«Elles» se marient...

CAPITOLE 20h30, **dernier jour.** Dès 10 ans.
Une joyeuse comédie hilarante... Du rire aux larmes...
LE MARIAGE DU SIÈCLE 3e sem.

CORSO 20h30
En français - 10 ans - 1re VISION avec Paris, Genève et Lausanne.
LES GOONIES
Un film de Richard Donner
Prenez part à l'aventure!

EDEN 20h15, derniers jours
En français - 2e SEMAINE- 16 ans
Un film beau, grand, superbe, flamboyant
L'ANNÉE DU DRAGON
De Michael Ciminio avec Mickey Rourke

REX 1 18h30 (Rex 2), 20h30 + Sa/Di 15h, 12 ans. Une comédie pétillante hors pair, enjouée...
3 HOMMES ET UN COUFFIN 5e sem.
Le film qui fait courir tout Fribourg! A voir absolument!

REX 2 20h45 **dernier jour,** 10 ans, dolby-stéréo. Se mettre dans de beaux draps avant même de venir au monde... il faut le faire! Quelle imagination!
RETOUR VERS LE FUTUR 6e sem.

18h45 lu/ma. Dès 10 ans. «Les compères» c'est, deux acteurs emballants, une idée géniale, des situations pleines d'humour et d'émotion. Avec P. Richard et G. Depardieu
LES COMPÈRES de Francis Veber

REX 3 18h15, en vo s.-t. fr./all. - 20h45 en fr., 14 ans. Le coup de cœur du jury de Cannes 85: **Palme d'Or** à l'unanimité! De Kusturica
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES

STUDIO 18h30, 21h
En français PREMIÈRE - 16 ans
En même temps que Paris, Genève et Lausanne
Le film d'Agnès Varda avec Sandrine Bonnaire
SANS TOIT NI LOI
Lion d'Or Venise 1985

CINEMA CAPITOLE Tél. 22 13 00 AV. GARE — DÈS DEMAIN — CINEMA REX 1 Tél. 22 11 50 dolby-stereo — C'est tellement mieux sur GRAND ÉCRAN

LE FILM
Astérix ET LA SURPRISE DE CESAR

Le magasin des articles de fin de série

Vestes de ski **Nabholz, Kispo**	dès Fr. 69.–
Pantalons de ski **Nabholz, Kispo**	dès Fr. 79.–
Combinaisons de ski,	seulement Fr. 99.–
Vestes de ski enfants **Kispo**	dès Fr. 49.–
Pulls de ski	dès Fr. 49.–
Sous-vêtements thermo	dès Fr. 15.–
Training ski de fond **Nabholz**	dès Fr. 89.–
Training **Nabholz / Dunlop**	dès Fr. 49.–

et autres articles très avantageux.

Honing-Sport, rue des Alpes 29, Fribourg,
☎ 22 29 22

17-21

Hélène Danubia
LE BONHEUR ARRACHÉ
Témoignage d'une femme médecin en pays communiste
196 pages, Fr. 24.–

L'auteur de ce livre doit rester dans l'anonymat, car il a peur pour ceux qui sont restés dans ce pays de l'Est. Il ne tient pas à ce qu'ils soient encore persécutés par sa faute. Tout ce qu'il décrit est la vérité pure, qu'il a vécue et dont il a souffert.

Chez votre libraire ou aux ÉDITIONS SAINT-PAUL
Pérolles 42
CH-1700 FRIBOURG

Le soussigné commande

...ex. Danubia, Le bonheur arraché au prix de Fr. 24.–

Nom: .....
Prénom: .....
Rue: .....
Nº postal, localité: .....
Date et signature: .....

ÉDITIONS ST-PAUL, FRIBOURG

Offre spéciale GUERLAIN Flacon atomiseur 30 ml Seulement Fr. 12.50 (au lieu de Fr. 19.–)

PARFUMERIE PASCAL BLANQUET AV DE LA GARE 10-12
Le Capitole
GRAND CONCOURS DE FÊTE

EN PARTICIPANT À NOTRE GRAND CONCOURS DE FÊTE,

VOUS AVEZ TOUTES LES CHANCES DE GAGNER L'UN DE NOS

INNOMBRABLES CADEAUX, DONT LE GRAND PRIX:

Un Week-end à Paris
Pour 2 personnes
Voyage en TGV, logement dans un hôtel 3 étoiles, soirée spectacle surprise et visite de la maison GUERLAIN aux Champs-Elysées avec un soin à l'institut.

POUR GAGNER, IL VOUS SUFFIT D'ESTIMER LE NOMBRE

DE FLACONS QUI COMPOSENT NOTRE PYRAMIDE DRESSÉE

À L'ENTRÉE DE NOTRE PARFUMERIE-BOUTIQUE À FRIBOURG,

DU 2 DÉCEMBRE 1985 AU 10 JANVIER 1986

À BIENTÔT.

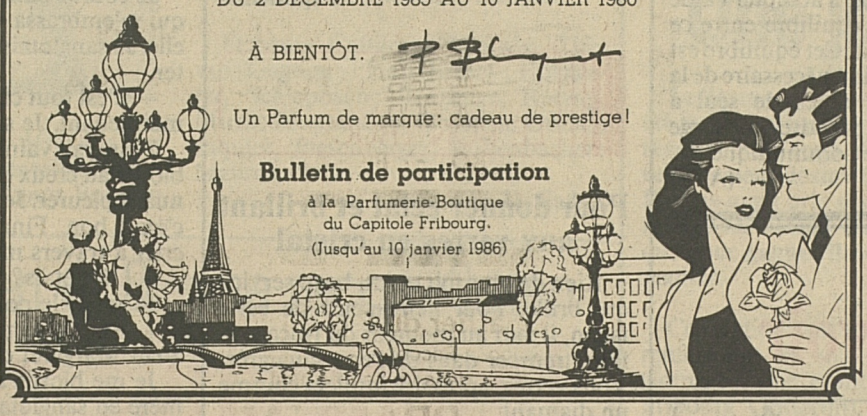

Un Parfum de marque: cadeau de prestige!

Bulletin de participation
à la Parfumerie-Boutique du Capitole Fribourg.
(Jusqu'au 10 janvier 1986)

Veuf, 55 ans, cherche
compagne
pour rompre solitude.
Ecrire sous chiffre D 17-305491, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

La publicité décide l'acheteur hésitant

PIANOS Gérard Sudan
1680 Romont
VENTE - LOCATION - REPRISE - ACCORDAGE - FACILITÉS
Marques allemandes : Pfeiffer, Seiler, Zeitter-Winkelmann et Willis en exclusivité
Marque hollandaise : Rippen
Rendez-vous souhaitable : **037/52 23 63**

La piscine du Levant
sera ouverte

au public, durant les vacances scolaires du 23.12.1985 au 3.1.1986, de 8 h. à 22 h. Elle sera fermée du 24.12.1985 à 12 h. jusqu'au 26.12.1985, à 8 h. et du 31.12.1985, à 12 h., jusqu'au 2.1.1986, à 8 h.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Tous les jours
Vous pouvez déguster une spécialité gastronomique: sole fraîche, pot-au-feu, etc., au
Buffet de la Gare
J.-C. Morel, **Fribourg**

MATELAS
bico 120 ans de qualité — lattoflex — 3 happy Betten — SUPERBA
chez le spécialiste
Literie José Python
Rue de Lausanne 23
FRIBOURG
☎ 037/22 49 09
Lundi fermé

GRANDE VENTE AU PUBLIC
La qualité des articles luxe à la portée de tous.
Vente directe au prix de gros.
EUROTEL - FRIBOURG
Mardi 17 décembre 1985, de 10 h. à 18 h. 30
Mercredi 18 décembre 1985, de 10 h. à 18 h. 30
Un petit cadeau vous sera offert lors de vos achats.
N. Martella - Diffusion - Neuchâtel

Manteau	128.–
Jupe daim	148.–
Jupe nappa	395.–
Jupe L. wool	59.–
Veste L. wool	69.–
Veste ¾ nappa	495.–
Blouson nappa	495.–
Pantalon L. wool	59.–
Pantalon nappa	395.–
Pull-over	49.–

06-51181

BASKET
CE SOIR
L'événement de la saison 1985 ! ! !
Mardi 17 décembre 1985, à 20 h. 15
Salle des sports Sainte-Croix
La venue exceptionnelle de la sélection USA
GARDEN STATE ALL STAR
composée de joueurs professionnels de la NBA des Etats-Unis
FRIBOURG-OLYMPIC
– Toutes faveurs suspendues –
Prix habituels des places - Caisses dès 19 h.
Supporters et membres du club:
50% de réduction sur présentation de la carte.
Parkings: Ecole du Botzet et Technicum
Patronage ideal job
SOVITREL INFORMATIQUE
benetton
PB promotion sa

Imprimerie Saint-Paul
l'entreprise qui concrétise vos idées de publicité

Votre cadeau de Noël
FRIBOURG EUROFITNESS FORME
Le meilleur entraînement
Piscine - Bains de vapeur
Programme fitness - Sauna
Un abonnement...
Lundi-vendredi: 12 h.-22 h.
Eurotel, ☎ 037/81 31 31

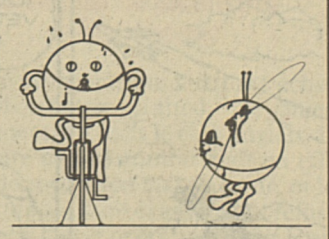

Fitness

IMMOBILIER

A louer

ATELIERS + LOCAUX + BUREAUX

de différentes surfaces.
ELBA SA, rte de la Glâne 159
1752 Villars-sur-Glâne
☎ 037/24 17 22 03-306

GRANGES-PACCOT

Quartier d'Agy
A louer

GRAND APPARTEMENT

de 5½ pièces

Loyer: selon ASI
de l'aide fédérale Fr. 1280.50
charges comprises

Libre immédiatement.

REGIE DE FRIBOURG S.A.
Pérolles 5, 1700 Fribourg
☎ 037/22 55 18
17-1617

A louer à la Grand-Rue, à Bulle,

surface commerciale

avec vitrines

environ 110 m², possibilité de diviser le local en deux.
Entrée: automne 1986 ou à convenir.

Ecrire sous chiffre 17-601218, à **Publicitas, case postale, 1701 Fribourg**

A louer à Romont, centre ville

magnifique appartement de 4½ pièces

Libre de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements s'adresser à:
FRIMOB SA
rue de l'Eglise 96
1680 ROMONT
☎ 037/52 17 42

Etudiant au technicum cherche pour début février

CHAMBRE ou PETIT STUDIO

à Fribourg,

☎ 024/24 29 00
22-472896

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

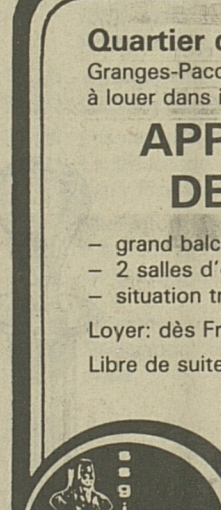

A louer à Sugiez (Vully),

APPARTEMENT 4½ pièces

dans bâtiment neuf, aménagement très soigné, cuisine avec lave-vaisselle, cheminée à air chaud, balcon, jardin, place de parc, à proximité de la gare.

STUDIO 1½ pièce

disponible à partir du 1.1.1986.
☎ 037/73 11 36
et 73 11 53 jusqu'à 20 h.
17-25265

A louer à Planfayon dans immeuble neuf,

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS DE 1½, 2½, 3½, 4½ pièces

Libres dès le 15 décembre ou à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
TD société de gérance SA, rte de l'Eglise 96, 1680 Romont, ☎ 037/52 36 33
17-1442

A vendre appartement

4½ pièces à Fribourg

cuisine agencée, grand balcon

3e étage
Mensualité: Fr. 1237.–

sans fonds propres
y compris charges et amortissement

Consultez-nous!

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton: Rue St-Pierre 28A
1700 Fribourg, tél. 037/22 50 20
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan
CH-1009 Pully/Lausanne. Tél. 021/29 61 38

A louer
en plein cœur de Fribourg
(vis-à-vis de l'Université)

2 APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES

dont un avec cheminée

Il s'agit d'appartements se trouvant dans les combles d'un immeuble, actuellement en rénovation et qui seront disponibles dès la mi-janvier 1986.
Loyers: Fr. 800.– et Fr. 900.– + charges.

j.ed. Kramer s.a.
place de la Gare 5
1700 Fribourg

037/22 64 31
☎ 037/22 75 65
ouverture des bureaux
09.00 - 12.00 et
14.00 - 17.00 h.
17-1706

BELFAUX

A louer à la rue Pré-de-Saint-Maurice

magnifiques appartements

particulièrement bien conçus

4½ pièces dès **Fr. 925.–**

– Libres immédiatement –

Poste de conciergerie à repourvoir

REGIE DE FRIBOURG S.A.
Pérolles 5 - Fribourg, ☎ 037/22 55 18

A louer

APPARTEMENT de 4½ CHAMBRES

Route H.-Dunant 17, 4e étage
Tout confort, isolation thermique récente, Fr. 1083.– + charges.

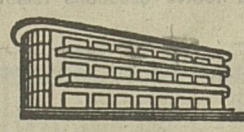

GÉRANCES FONCIÈRES SA
FRIBOURG - PÉROLLES 30 - TÉL. 22 54 41

A louer, impasse du Castel

1 APPARTEMENT de 4½ PIÈCES EN ATTIQUE

- pièces spacieuses
- terrasse
- excellente isolation phonique et thermique
- place de jeux pour les enfants
- arrêt du bus à 100 m

Libre de suite ou pour date à convenir.
17-1706

j.ed. Kramer s.a.
place de la Gare 5
1700 Fribourg

037/22 64 31
☎ 037/22 75 65
ouverture des bureaux
09.00 - 12.00 et
14.00 - 17.00 h.
17-1706

Farvagny-le-Grand «Au Grand-Clos»

Villas construites:	12
Villas vendues:	12
Propriétaires heureux:	12

Nous entamons la 3e étape et nous mettons à nouveau sur le marché des villas traditionnelles de 5 à 6 pièces, à des prix imbattables.

Grâce à notre système exclusif de financement analogue à l'aide fédérale, vous pouvez devenir propriétaire aux conditions suivantes:

Fonds propres (tout compris)
Fr. 43 000.–

Charges financières mensuelles: Fr. 1430.–

Contactez-nous !

Visitez la villa témoin.

Demandez sans engagement nos notices de vente.

GESTIMME SA
30, RUE SAINT-PIERRE - 1700 FRIBOURG
037/22 81 82

RÉGIE BULLE SA
9, PLACE DU TILLEUL - 1630 BULLE
029/2 44 44

Quartier du Petit-Torry
Granges-Paccot
à louer dans immeuble neuf

APPARTEMENTS DE 4½ PIÈCES

- grand balcon
- 2 salles d'eau
- situation tranquille et ensoleillée

Loyer: dès Fr. 985.– + charges.

Libre de suite ou pour date à convenir.
17-1706

j.ed. Kramer s.a.
place de la Gare 5
1700 Fribourg

037/22 64 31
☎ 037/22 75 65
ouverture des bureaux
09.00 - 12.00 et
14.00 - 17.00 h.
17-1706

LES DAILLES

VILLARS-SUR-GLÂNE

REGIE DE FRIBOURG S.A.

offre à louer

dans immeuble neuf

grands appartements

de 3½ pièces, 83 m² dès Fr. 811.–
4½ pièces, 99 m² dès Fr. 970.–
5½ pièces, 125 m² dès Fr. 1380.–

(+ charges)

- à 4 min. des transports publics
- à 3 min. centre achats
- à 1 min. écoles primaires
- tranquillité
- écran de verdure et vue panoramique

– Libres dès cet automne –

Pour consulter les plans et visites
☎ 037/22 55 18

Pérolles 5 1700 Fribourg
17-1617

A vendre à Villars-sur-Glâne,

VILLA CONTIGUË sur deux niveaux

salon 35 m²
chambres à coucher 22 et 12 m².
Local de travail, hall, salle de bains, W.-C. séparés, cuisine, pelouse.

Parking couvert et extérieur.

Surface habitable totale 156:m²

Prix: **Fr. 330 000.–**

j.ed. Kramer s.a.
place de la Gare 5
1700 Fribourg

037/22 64 31
☎ 037/22 75 65
ouverture des bureaux
09.00 - 12.00 et
14.00 - 17.00 h.
17-1706

MARLY

Mandarines Satsumas sans pépins	kg	1.15
Bananes Chiquita 1er choix	kg	1.25
Gruyère 1er choix	kg	10.95
Fromage à raclette Fontal	kg	8.90
Walker	kg	12.50

MARCHÉ GAILLARD

Des vins de très haute qualité

Fendant de Sion Gilliard la bout.	7/10 84	4.95
Dôle des Monts	7/10 84	11.50
Les Murettes Gilliard	7/10 84	9.95

BEAUMONT

Asti Spumante	7/10	2.50
Champagne Moët & Chandon	7/10	24.90
Pommery	7/10	22.90
Jus d'orange Matinella	l	–.95
Yogourts Emmi	pce	–.40

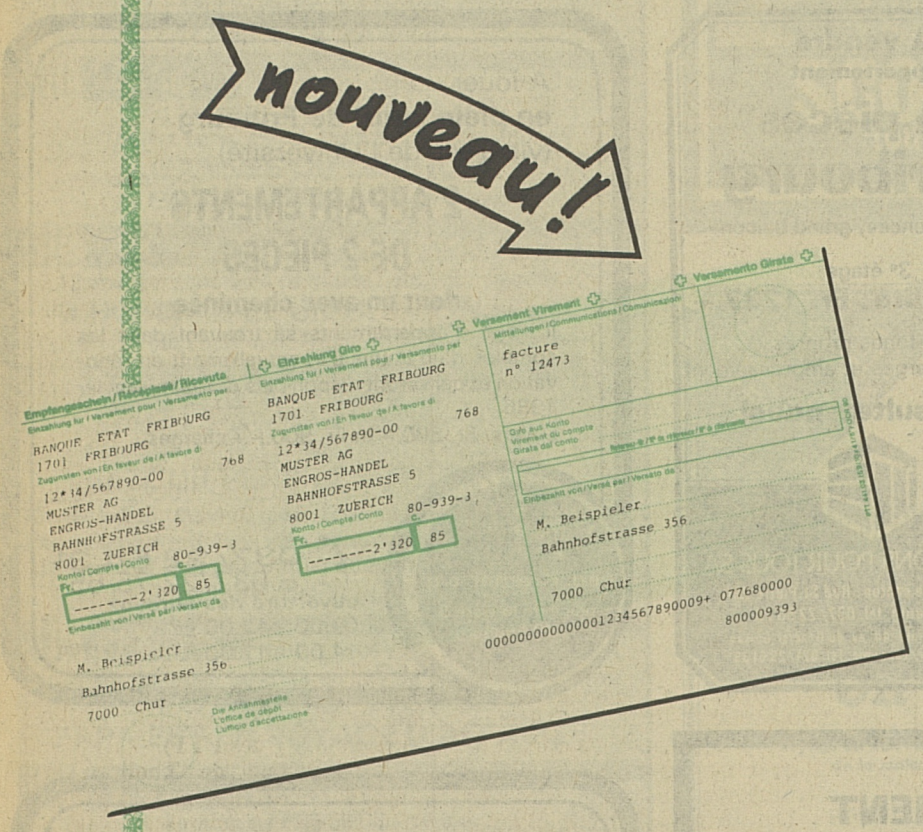

Dès le 1er janvier 1986, un nouveau bulletin de versement remplacera l'actuel bulletin de versement vert.
Il a été réalisé conjointement par les banques et les PTT.

RAPIDITÉ ET PRÉCISION

Grâce aux lignes de codage, les informations sont traitées avec la rapidité des ordinateurs.

INTÉRESSANT POUR VOUS

Pour vos factures: 2 solutions

Bulletins séparés
Comme par le passé, les nouveaux bulletins sont mis gracieusement à votre disposition.

Bulletins en continu
Faites accompagner vos factures du nouveau bulletin de versement. La Banque de l'Etat de Fribourg participe de façon appréciable aux frais d'établissement de vos factures et se charge même de leur impression.

N.B.: les anciens bulletins de versement restent valables jusqu'à fin 1988.

Pour vos ordres de paiement

En utilisant le nouveau bulletin de versement, le montant arrive plus rapidement au bénéficiaire (sur son compte auprès de la Banque de l'Etat de Fribourg ou à son compte de chèque postal).

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les indications nécessaires à l'obtention des nouveaux bulletins de versement verts et répondrons volontiers à toutes questions relatives au trafic de paiements.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

1701 Fribourg
boulevard de Pérolles 1 ☎ *037/81 11 71*

A vendre
chambre à coucher
Napoléon III, en noyer, comprenant: 1 lit, 1 armoire, 1 coiffeuse, 1 table de nuit.
Prix Fr. 2500.– à discuter.
☎ 021/93 87 37
17-25458

Günther®
Batterie pour
voitures/camions/tracteurs
Sans entretien selon DIN
☎ 037/24 17 22
Rabais 40%
3 ans de garantie
ELBA ACCUMULATEURS SA
159, rte de la Glâne
1752 Villars-sur-Glâne
(Fribourg)

Vous voulez vendre une voiture?

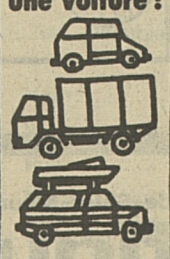

Comment augmenter l'efficacité de vos annonces.

Le choix judicieux des termes utilisés pour préciser le modèle, les accessoires et l'équipement de la voiture à vendre, multiplie les réponses à votre annonce.

Au guichet de Publicitas, un aide-mémoire gratuit vous suggère les points essentiels de votre message

Renforcez l'impact de vos annonces! **Prenez votre aide-mémoire gratuit chez Publicitas.**

Service de publicité de
LA LIBERTÉ
PUBLICITAS
Rue de la Banque 2
1701 Fribourg
037 - 81 41 81

OPEL GM Belles OCCASIONS expertisées
Centre OPEL à Fribourg

Fiat 131 TC 1600, 82, 66 000 km
Renault 20 TC, 79, 96 000 km
Lancia Beta 2000, 83, 57 000 km
Mercedes 280 S, 76, 160 000 km
Renault 5 Alpine, 83, 23 000 km
Peugeot 305 S 1.5, 82, 71 000 km
Saab 99 2.0, 80, 58 000 km
Ford Fiesta GL, 80, 90 000 km
Honda Accord 1600, 82, 72 000 km

Facilités de paiement
Automobiles Belle-Croix SA
Villars-sur-Glâne/Moncor
Tél. 037 - 24 98 28/29

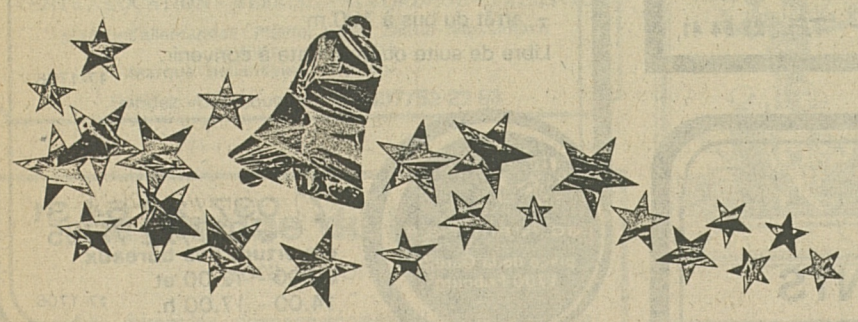

Pas de Noël sans un rôti de fête de chez Bell!

Un bon rôti bien succulent enchantera toute la tablée. Quelques suggestions: couronne de veau, de porc et d'agneau, poitrine de veau, roulé de veau, rognonnade de veau, rosbif, carré de porc. Nos spécialistes vous conseilleront avec plaisir.

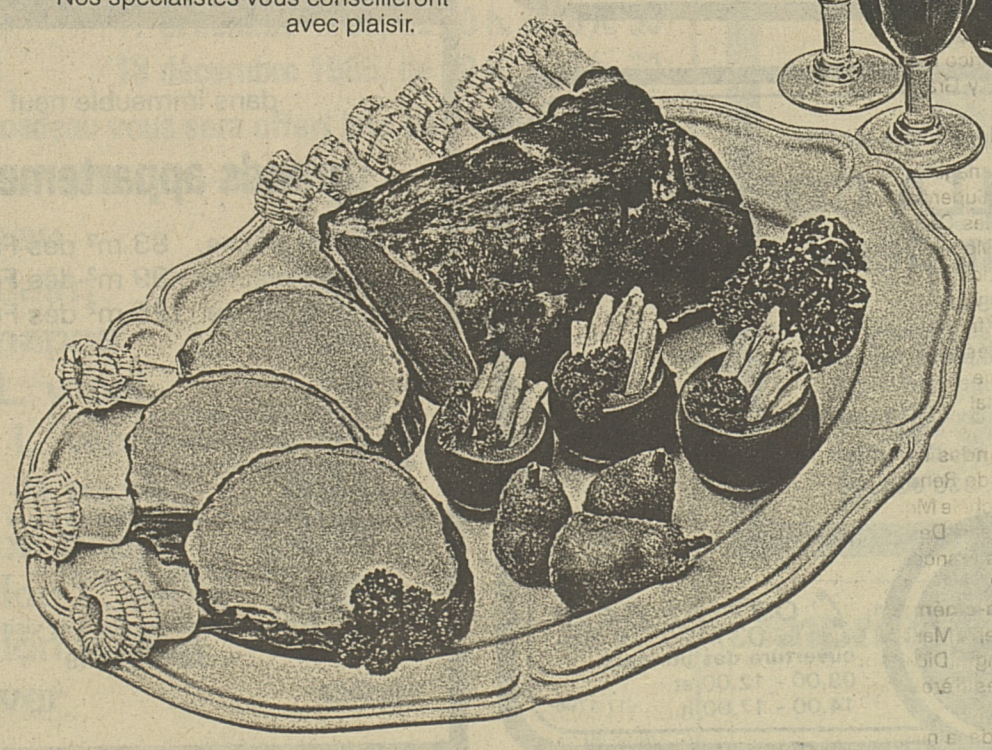

Bell

Vous avez un appartement, un immeuble à louer ou à vendre?

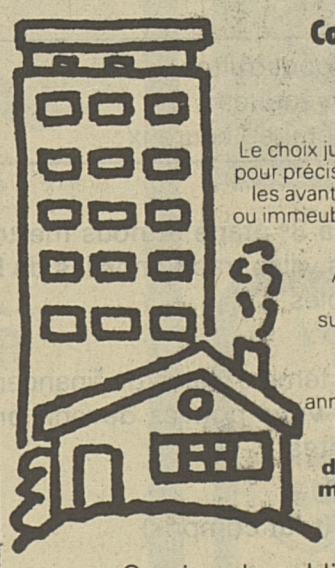

Comment augmenter l'efficacité de vos annonces.

Le choix judicieux des termes utilisés pour préciser la situation, le confort et les avantages de votre appartement ou immeuble, multiplie les réponses à votre annonce.

Au guichet de Publicitas, un aide-mémoire gratuit vous suggère les points essentiels de votre message.

Renforcez l'impact de votre annonce immobilière! **Prenez votre aide-mémoire gratuit chez Publicitas – ou demandez-le plus simplement au moyen du bon ci-dessous.**

Service de publicité de LA LIBERTÉ
PUBLICITAS
1701 Fribourg
Rue de la Banque 2, **037 - 81 41 81**

Bon Oui, je veux renforcer l'impact de ma prochaine annonce immobilière. Faites-moi donc parvenir sans frais l'aide-mémoire pour une annonce sous rubrique **affaires immobilières.**

Nom

Rue, N°

NPA Localité

Veuillez expédier à votre agence Publicitas.

Bruit de chaîne sur un réseau câblé

Téléciné à Fribourg: c'est oui

Après quelques hésitations, Telenet devrait décider formellement après-demain de diffuser sur son réseau la nouvelle chaîne romande du cinéma, Téléciné. Une décision qui sera positive même si un premier sondage réalisé par Telenet auprès de ses abonnés indique que la nouvelle chaîne n'a pas encore convaincu beaucoup de Fribourgeois. Début des programmes en février. Dans la foulée, Telenet introduira encore les programmes de la première chaîne italienne, sans doute pour les fêtes déjà.

En revanche, les habitants de la région de Châtel-St-Denis raccordés au réseau Sitel devront, eux, se passer de la nouvelle chaîne payante.

Le dilemme de Telenet – qui explique ses hésitations – tenait à ce que le réseau ne dispose plus que de deux canaux pour retransmettre de nouvelles chaînes de télévision.

A qui les donner? Pour Bernard Berset, directeur de Telenet, retransmettre une chaîne en langue italienne se justifie si l'on songe au grand nombres de travailleurs immigrés qui vivent à Fribourg. Et surtout au fait que la chaîne tessinoise se voit sacrifiée lors de retransmissions sportives. Quant au dernier canal existant, c'est après bien des hésitations que Telenet l'accorde finalement à la chaîne payante du cinéma, Téléciné.

Pas convaincus

En effet, un sondage réalisé auprès des câblés de Fribourg, s'il n'est pas totalement négatif, indique que Téléciné n'a pas tout à fait réussi sa percée. «Nous comptons qu'au bout de trois mois, 3% environ des abonnés auront souscrit un abonnement, explique Bernard Berset. C'est relativement peu et ça laisse 16 500 ménages «sur le carreau».

Ces hésitations semblaient d'autant plus justifiées qu'une nouvelle chaîne s'annonce à l'horizon, la cinquième française dont le début des programmes est annoncé pour février prochain. Mais à cet égard, Bernard Berset est rassuré: grâce à quelques modifications techniques, Telenet disposera prochainement d'un nouveau canal qui devrait permettre de faire passer la nouvelle «Cinq» française. A plus long terme, soit à la fin de l'année prochaine, cela devrait aller mieux encore: en modifiant les amplificateurs de signaux, Telenet récupérera 10 canaux supplémentaires.

Un «niet»

C'est en principe au début du mois de février que Téléciné devrait être capté à Fribourg. Pourquoi si tard? «Parce que nous ne disposons pas encore de tout le matériel technique nécessaire, justifie Bernard Berset. Ce matériel est, en revanche prêt pour la chaîne italienne, ce qui devrait valoir aux Fribourgeois de recevoir la RAI Uno aux alentours des fêtes.»

Après la décision positive de Téléciné, la quasi-totalité des réseaux câblés du canton va donc offrir la nouvelle chaîne payante. Manque à l'appel pourtant le réseau de Châtel-St-Denis, fort de 700 prises. Au terme d'un sondage auprès des abonnés, seule une petite vingtaine ont manifesté leur intérêt. C'est trop peu aux yeux de la société propriétaire qui avait fixé la barre à 50, ce qui lui aurait permis de rentabiliser les investissements nécessaires, (notamment une nouvelle antenne).

Michel Zendali

Le marché commande

Quels programmes pour quel(s) public(s)? C'est autour de ces questions que le conseiller général Yvan Stern avait interpellé il y a quelques semaines le Conseil communal de Fribourg et Telenet. Se plaignant notamment que sur onze programmes diffusés, seuls quatre le sont en langue française.

Réplique hier soir devant le Conseil général des deux accusés. Le Conseil communal d'abord qui a expliqué qu'au fond ce n'était pas son affaire puisqu'au terme de la convention signée il y a quinze ans, avec le téléréseau privé, il n'a pas la possibilité d'intervenir dans le choix des programmes. La seule obligation faite à Telenet à ce niveau étant celle de diffuser les trois programmes nationaux.

La parole était donc au téléréseau fribourgeois qui a ainsi exposé quelques-uns des critères qui sont les siens au moment de choisir des programmes. Des critères qui tiennent en un mot: le marché. Ainsi si Telenet a choisi de diffuser les trois chaînes allemandes et une autrichienne, c'est qu'elles étaient tout simplement disponibles. D'autre part, si Telenet a choisi de diffuser la chaîne par satellite «Sky Channel» plutôt que «TV 5» c'est que ce dernier programme est fait à 80% de reprises d'émissions françaises et romandes déjà visibles par ailleurs. Sans compter, explique Telenet, que «Sky Channel» a suscité, dès son introduction, un très fort intérêt.

Quant au montant de la taxe (actuellement seize francs par mois) dont M. Stern se demandait s'il n'était pas trop élevé, il est, explique le Conseil communal, dans la moyenne suisse.

Enfin, s'il est vrai que Telenet rediffuse les programmes de Radio Sarine contre paiement de 700 francs, c'est au terme d'un accord signé avec la radio locale. **MZ**

Le regard de l'évêque

Après un livre-entretien avec Frédéric Dard, une émission de télévision. Mgr Mamie, évêque de Fribourg, Genève et Lausanne ne rechigne pas à l'exercice médiatique. Ce soir il répondra aux questions de José Ribeaud sur l'Eglise et le monde après quinze ans d'épiscopat. Lib

● «Regards»
TSR, 22 h. 10

HORS CAMÉRAS

Thollon C'est fini

Parce qu'elle ne respecte pas les accords internationaux en matière de radio, la station locale Thollon-les-Mémises est désormais interdite de téléréseau. Telenet, qui attendait pour cela une décision formelle et définitive des PTT, cessera donc au début de l'an prochain de retransmettre sur son réseau la chaîne haut-savoyarde.

L'affaire était dans l'air depuis plusieurs mois déjà. Mais au milieu de l'automne, les PTT passaient à l'offensive en brouillant les ondes de la radio locale française, accusée à la fois d'émettre trop fort (à près de mille watts et d'avoir placé son émetteur en altitude. Ce qui contredit doublement les accords internationaux réglementant la diffusion des ondes radio. D'ailleurs Radio-Thollon – dont une grande part des auditeurs se trouve en Suisse romande, tout comme plus de la moitié de ses annonceurs publicitaires – est sous le coup d'une procédure judiciaire en France, tant de la part de la haute autorité (l'organe chargé d'accorder les concessions que de TDF (l'équivalent de la section radio-TV des PTT).

L'interdiction de Thollon est cependant contestée par l'Association suisse des téléréseaux qui a déposé contre elle un recours. Enfin, si Thollon ne passe plus dans les postes par le canal des téléréseaux, il lui reste la voie des ondes classiques... MZ

TSR

9.55 Ski alpin
Coupe du monde, Slalom spécial messieurs, 1re manche, en Eurovision de Madona di Campiglio
12.00 Midi-public
12.05 La vallée des peupliers
Flashes du Téléjournal à 12.00, 12.30 et 12.55
13.00 Ski alpin
Coupe du monde
Slalom spécial messieurs, 2e manche
En Eurovision de Madona di Campiglio
14.30 Rue Carnot (47)
14.45 Télévision éducative
Coup d'œil sur... des images du froid
3. Du frigo à gogo
15.15 Ces messieurs de la santé
Film de Pierre Colombier (1934)
Avec: Raimu et Edwige Feuillère
17.00 Spécial Cinéma
L'actualité cinématographique en Suisse
17.55 4,5,6,7... Babibouchettes
– Capitaine Pugwash
– Do mi sol do
– Imagine un peu... Fantadoubougie
18.10 Astro, le petit robot
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.10 Vice à Miami, Série
21.05 Champs magnétiques
Viva Rochaix
22.05 Regards
Rencontre avec Mgr Mamie. Présence catholique. L'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg livre son regard sur l'Eglise et le monde après quinze ans d'épiscopat
22.35 Téléjournal
22.50 Spécial session
23.00 Hockey sur glace
24.00 Dernières nouvelles

PUBLICITÉ
SURCHAT GENOUD TV
Nouveauté vidéo
SONY 8 mm Auto-focus
Pérolles 59 - ☎ 037/24 72 72

TF 1

9.15 Antiope 1
9.30 Canal FIT/TF1
11.15 La une chez vous
11.30 Les jours heureux
12.00 Flash
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi trente
12.35 Tournez... manège
13.00 Le journal à la une
13.50 Les 40es rugissants (1)
Série en 3 épisodes de Christian de Chalonge, d'après le récit de Ron Hall et Nicolas Tomalin. Avec Julie Christie, Jacques Perrin, Michel Serrault...
14.45 Spécial Noël au cœur 1985
Avec Chantal Goya, Jean-Jacques Debout, Marc Lavoine, Nicole Croisille, Yves Simon, Yves Duteil, Thierry Pastor, Larsen, Brenda Wooton, Herbert Léonard
15.55 Aller simple
Le paradis des glaces
16.45 Tom et Jerry
17.10 La maison de TF1
Sur une table de fête, des accessoires pratiques pour le service. Des idées pour la maison...
17.30 La chance aux chansons
18.00 Salut les petits loups!
Les Bisounours. Le village dans les nuages..
18.35 Minijournal
18.50 Santa Barbara (47)
19.15 Anagram
19.40 Emission d'expression directe
20.00 Le journal à la une
20.30 D'accord, pas d'accord
20.35 Les grands écrans de TF1
Au plaisir de Dieu
4. Les frères ennemis
Série en 6 épisodes d'après l'œuvre de Jean d'Ormesson
Avec Paul Barge, Lucien Barjon, Sylvie Granotier...
22.10 Le Louvre, le plus grand musée du monde
6. Le quattrocento et Léonard (France et Italie)
23.10 Une dernière
23.15 C'est à lire
23.40 Tify: comprendre l'informatique
Les jeux et la télématique

ANTENNE 2

6.45 Télématin
Journaux d'information à 7.00, 7.30 et 8.00. 7.25 Les frustrés, de Claire Brétecher. 8.30 Valérie (38), série en 40 épisodes de François Dupont-Midy
10.30 Antiope vidéo
11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
11.35 Les carnets de l'aventure
Le trésor de la Concepcion, de Larry Prockter
12.00 Midi informations, météo
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Rancune tenace (32)
Réalisation: Emmanuel Fonlladosa
14.00 Aujourd'hui la vie
Ils rechantent nos souvenirs, avec François Perrier, Jean-Michel Follon, Sacha Distel, André Hornez, Paul Misraki, Brenda Wotton et un hommage à Jean-Roger Caussimon
15.00 Hôtel, série
26. La crème fouettée
15.50 C'est encore mieux l'après-midi
Avec Enrico Macias, Laurent Perrin, Jacky Graham, Rose Laurence...
17.25 Récré A2
Image, imagine. Il était une fois le cirque. Superdoc. Dorothée et le trésor des Caraïbes, Les aventures de Monsieur Demo...
18.25 Pronostics du derby
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 La trappe
20.00 Le journal
20.35 Les grandes manœuvres
Un film de René Clair (1955)
avec Michèle Morgan, Gérard Philippe, Jean Desailly, Pierre Dux, Jacques François...
22.25 Cinéma-cinémas
Jean-Pierre Marielle, Golan et Globus, Angie Dickinson. Un document des frères Maysles...
23.20 Edition de la nuit
23.45 Bonsoir les clips

FR 3

16.45 Espace 3
17.00 Annonces régionales
17.02 Il était une fois
l'Opérette marseillaise
17.15 Dynasty, série
93. L'Epée de la justice
18.00 Télévision régionale
18.55 La panthère rose
Dessin animé
19.00 Flash infos
19.05 Télévision régionale
Histoires d'ici et d'ailleurs. 19.15 Actualités régionales
19.15 Un journaliste un peu trop voyant
19.55 Les entrechats
20.04 Jeux de 20 heures
20.35 L'attaque de la rivière rouge
Film de Rudolph Mate (1954)
Avec Van Johnson, Joanne Dru, Richard Boone...
22.05 Soir 5
22.30 Télévision régionale
Hockey: Français volants - Grenoble
23.00 env. Prélude à la nuit
Rondo en la mineur, KV 511, de Mozart

SUISSE ALÉMAN.

9.00 TV scolaire. 9.30 La maison des jeux. 10.00 TV scolaire 12.25 Ski alpin: slalom messieurs, 1re manche. 12.55 slalom messieurs, 2e manche. 13.55 Bulletin-Télétexte. 14.00 Reprises. 16.10 Téléjournal. 16.15 TV scolaire. 17.00 La maison des jeux. 17.30 TV scolaire. 17.45 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Téléjournal. 18.00 Visite médicale. 18.30 Karusell. 19.00 Actualités régionales. 19.30 Téléjournal-Sports. 20.05 Der Alte, série. 21.10 Rundschau. 22.15 Téléjournal. 22.25 Sports. 23.10 Ziischtigs-Club. Bulletin de nuit.

SUISSE ITALIENNE

9.55 Ski alpin: slalom messieurs, 1re manche. 12.15 1re manche (différé). 12.55 2e manche. 14.00 TV scolaire. 16.00 Téléjournal. 16.05 Nautilus, magazine culturel. Musicalement. 17.45 TSI jeunesse. 18.45 Téléjournal. 19.00 Le quotidien. 20.00 Téléjournal. 20.30 Titanic, téléfilm de Lutz Büscher. 22.16 Téléjournal. 22.25 Mardi-sports. Téléjournal.

SKY CHANNEL

8.45 Dennis. 9.15 Sky Trax. 14.15 Skywaye. 15.10 Family Hours. 16.00 Sky Trax. 18.30 The Brady Bunch. 19.00 The Flying Nun. 19.30 Green Acres. 20.00 Charlie's Angels. 20.55 A Country Practice. 21.10 The Deputy. 22.20 NFL American Football. 23.40 Roving Report. 0.10 Sky Trax.

ALLEMAGNE 1

16.10 Histoires de femmes. 16.55 Flip Flop. 17.25 Une émission pour petits curieux. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Alles oder nichts, jeu et show. 21.00 Reportage. 21.45 Dallas, série. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Le monde culturel. 23.45 Téléjournal.

RADIO: PREMIÈRE

6.00 Matin-Première. 8.15 Clefs en main. 9.05 5 sur 5. 12.30 Midi-Première. 13.15 Interactif. 17.30 Soir-Première. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Longue viel sur ultracourte. 20.30 Nyon 1976-1985. Dix ans d'un festival. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Relax avec à 22.40 Paroles de nuit: Histoire d'une abeille qui n'avait pas son pareil pour piquer ma curiosité, de Robert-Frédéric Rudin. 22.55 Relax (suite).

Radio: ESPACE 2

6.10 6/9, avec à 6.45 Concours. 7.15 Espace-Paris. 7.18 Concerts-actualité. 9.05 Feuilleton: Ça va, Jeeves (7). 9.30 Destin des hommes. 10.00 Points de repère. 10.30 Les mémoires de la musique. 11.00 Idées et rencontres. 11.30 Refrains. 11.55 Pour sortir ce soir... 12.05 Musimag. 12.55 Si j'étais berger. 13.00 Journal. 13.30 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse-musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadencs 16/30. 17.30 Magazine 85. 18.30 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Mardi-fiction: Le Christ recrucifié, de Kazantzaki. 22.30 Journal de nuit. 22.40 env. Démarge. 0.05 Le concert de minuit.

GASTON

UN GAFFEUR SACHANT GAFFER

par Franquin

© 1985 FRANQUIN/SEPP/BD+

LA LIBERTÉ

...OH, OUI ! MON RHUME VA MIEUX... ET IL SERA BIENTÔT FINI, CAR J'AI TROUVÉ LE MOYEN DE VAINCRE LES COURANTS D'AIR !

REGARDEZ, M'OISELLE JEANNE : IL Y A UN RESSORT COMME CELUI-CI À CHAQUE PORTE DE LA RÉDACTION...

...TOUS CES RESSORTS SONT RELIÉS À MON SYSTÈME D'INTERRUPTEURS — VÉRITABLE CERVEAU ÉLECTRONIQUE — ET VOILÀ : DANS TOUT L'ÉTAGE, IL NE PEUT PLUS Y AVOIR QU'UNE SEULE PORTE OUVERTE À LA FOIS !

MAIS !... SERIEZ-VOUS SORCIER ?

...JE VAIS OUVRIR CETTE PORTE-CI, ET TOUTES LES AUTRES PORTES QUI SONT OUVERTES VONT SE FERMER... ÉCOUTEZ BIEN : UN... DEUX... TROIS.

CLAP CLAP CLAP CLAP CLAP CLAP CLAP

OH, OUÏÏÏ ! ENCORE UN PRODIÏÏGE, MONSIEUR GASTON !

POPOM POPOM

ENCORE UN ESSAI, M'OISELLE JEANNE ? ET ZOU !

504A

CLAP

C'EST CHEZ VOUS QU'IL Y A UN CINGLÉ QUI CLAQUE LES PORTES COMME UN FOU ??

?!

ENCORE UNE FOIS ? ET VOILÀÀÀ !

CLAP

CONTRATS

CLAP

C'EST BIENTÔT FINI, CES PORTES QUI CLAQUENT ?

GRRMMBL C'EST LES BAFFES QUI VONT CLAQUER ...

EH BEN, OUI, PARCE QUE LES PLOMBS VIENNENT DE CLAQUER AUSSI...

504B